A LA CARTE

Classées	18
Décès	19
Féminités	6 et 7
Finance	16 et 17
Horoscope	5
Mots croisés	4
Spectacles	9
Sport	13 à 15
Télévision	19

L'ÉVÉNEMENT

97e année — No 228 QUEBEC, MERCREDI 12 FEVRIER 1964 PRIX CINQ CENTS

MÉTÉO

Ensoleillé avec périodes nuageuses. Plus doux.

Min. et max. à Québec: 5 et 35.

(voir détails en page 2)

Sinatra fils accusé d'avoir participé à son propre enlèvement!

LOS ANGELES (UPI) — Les avocats de la défense dans le procès de kidnapping du jeune Frank Sinatra, ont accusé hier le jeune homme "d'avoir participé" à son enlèvement.

Cet enlèvement, selon eux, serait l'effet d'un complot soutenu par l'argent d'un homme mystérieux qui aurait attiré les feux de la publicité sur le fils de Frank Sinatra, vedette de l'écran et du disque.

Le nom de cet "homme mystérieux" ne fut pas dévoilé, mais l'avocat de la défense, M. George A. Forde, a dit qu'un "financier" avait quelque chose à faire avec cette affaire. L'avocat a fait cette déclaration aux jurés, à l'ouverture du procès de trois hommes accusés d'avoir enlevé le jeune Sinatra, le 8 décembre dernier, et de l'avoir relâché quelques jours plus tard pour une rançon de $240,000.

Le gouvernement fédéral a appelé ses quatre premiers témoins à la barre, hier matin, tentant de prouver le bien-fondé de l'accusation de conspiration pour l'enlèvement de Sinatra.

L'AVOCAT FORDE

"Nous avons l'intention de démontrer que quelqu'un a financé ce faux enlèvement, que je qualifierais de "campagne publicitaire" a déclaré l'avocat Forde au second jour du procès. Il a dit que ce kidnapping avait reçu le support financier d'un chanteur qui avait vendu plus de deux millions de disques; il n'a pas révélé l'identité de ce personnage.



QUELQUES INSTANTS AVANT DE PARTIR, le Bonhomme Carnaval remet la clé d'or de la ville de Québec à Son Honneur le maire M. Wilfrid Hamel.

Derniers feux et flonflons carnavalesques

par MONIQUE DESLAURIERS

Il est parti notre gros Bonhomme Carnaval, emportant avec lui sa joie, son entrain, son sourire et nous laissant le souvenir d'un anniversaire dignement fêté ! Il est parti rapidement, derrière la Porte St-Jean, afin d'aller préparer son 11e Carnaval. Oui, très vite, il est parti, hier soir, car l'heure des grands départs est toujours triste . . .

Après avoir fait ses adieux à la population du haut de son Palais de Glace, à la Place d'Youville, en présence de plusieurs milliers de Québécois, le Bonhomme est disparu derrière un écran de fumée à 11 h. 59, pour réapparaître un instant et saluer une dernière fois ses amis du haut de la Porte Saint-Jean, au milieu d'un feu d'artifice.

Des mardi-gras venus de tous les duchés du Carnaval étaient présents à la clôture de ce 10e Carnaval à la Place d'Youville. Ils ont acclamé le Bonhomme, la reine, les duchesses, le président Guillaume Piette, le maire de Québec, et les principaux organisateurs du Carnaval qui étaient à la Place d'Youville vers 10 hres 30. Le Bonhomme, la reine et le président du Carnaval sont arrivés sur le char allégorique de la reine, duchesse de Cartier, accompagnés des mardi-gras de son duché.

Tout le monde a dansé, chanté et assisté à un spectacle de variétés, après quoi les duchesses ont remercié les carnavaleurs de leurs duchés respectifs et la reine Pierrette a salué une dernière fois ses sujets. M. Piette invita ensuite le Bonhomme Carnaval à remettre au maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, les clés de la ville. Le maire et le président remercièrent ensuite les Québécois de leur collaboration, sans laquelle le dixième anniversaire n'aurait pas connu un tel succès.

Avant l'allocution du Bonhomme, M. Guy Dansereau procéda au tirage de la capsule gagnante d'un voyage en Europe de 21 jours pour l'une des sept

(Suite à la page 2, 3e col.)

Le 10e Carnaval s'est terminé dans le calme

La dernière soirée du 10e Carnaval de Québec s'est déroulée dans le plus grand calme en dépit de l'enthousiasme dont la population a fait preuve à cette occasion. La police ne signale aucun incident grave. Une jeune fille de St-Casimir de Portneuf a subi la fracture d'une jambe sur la Place d'Youville. Mlle Aline Maillot, 18 ans, a été dirigée vers l'Hôtel-Dieu par l'ambulance Germain Lépine Ltée, après avoir reçu des soins à la roulotte de l'Ambulance St-Jean qui se tenait sur les lieux. Selon le constable B. Pépin, une autre jeune fille était montée sur un tréteau pour mieux voir ce qui se déroulait sur le Palais de Glace. Elle a perdu pied et elle est tombée sur Mlle Maillot.

Les évasions. . .

Quatre policiers provinciaux coupables de négligence

MONTREAL (PC) — Une enquête effectuée par les autorités de la police provinciale vient de trouver coupables de négligence, quatre policiers provinciaux, à la suite de l'évasion de six présumés "cagoulards", jeudi dernier, au Palais de Justice de Montréal.

Quatre des suspects furent capturés après une chasse à l'homme qui dura quatre heures. Jean-Claude Messier, 26 ans et Antonio Facchino, 37 ans, sont encore au large.

L'enquête dirigée par l'assistant directeur Paul Dessureau indique que les quatre policiers ont négligé de suivre certains règlements, et elle recommande qu'une action disciplinaire soit prise contre eux.

M. Dessureau a ajouté : "Nous sommes arrivés à la conclusion, après enquête approfondie, que l'évasion n'aurait pu se faire si ces règlements avaient été observés".

Le rapport sera étudié par le département du procureur général de la Province, pour qu'une action soit prise à la suite des recommandations soumises.

Le procès de Roger Tremblay

Cinq ans de pénitencier

TROIS-RIVIERES. — Roger Tremblay, 44 ans, de Sillery, a été condamné à 5 ans de pénitencier en expiation du viol d'une étudiante de 17 ans. Il avait été reconnu coupable de ce crime par un juré des assises, vendredi dernier.

L'offense qui lui est reprochée remonte au 23 août 1962. La sentence a été prononcée par l'honorable juge André Sabourin, hier après-midi, après qu'il eut entendu les recommandations de Me Noel Dorion, procureur de la Défense. Me Jean Bienvenue se contenta d'appuyer sur la gravité du crime de viol et l'esprit qui prévoit généralement à l'application des sentences en pareil cas.

Tremblay paraissait très déprimé, puis éclata en sanglots lorsque Me Dorion rappela à la cour les souffrances morales endurées par les deux aînés des quatre enfants de l'accusé depuis l'éclatement au grand jour de cette affaire. Cette attitude contrastait avec la physionomie quasi désintéressée qu'il avait affichée durant la majeure partie du procès.

Fait, semble-t-il, sans précédent dans les annales judiciaires des Trois-Rivières, Me Noel Dorion s'est prévalu du droit de faire entendre quelques témoins pour établir la bonne réputation dont jouissait Tremblay avant le 23 août 1962 et surtout durant les années qu'il habita Plessisville.

A Québec, l'an dernier, Tremblay avait écopé de huit ans de pénitencier et de trois coups de fouet. Pour sa part, l'honorable juge Sabourin a imposé cinq ans en déclarant qu'il lui avait semblé que ce qui importait le plus à Tremblay était sa réputation et que cette condamnation l'affectait considérablement et par suite son avenir d'homme d'affaires.

LA COURONNE

Me Jean Bienvenue s'est adressé très brièvement à la cour. Il souligna que le viol était grave au point qu'anciennement, il était punissable de la peine de mort, que le législateur en modifiant la loi a voulu indiquer la même gravité en donnant au juge une plus grande latitude en prévoyant une peine allant d'une journée à l'emprisonnement à vie. Il ajoutait que la discrétion de la

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Requête des édiles de Québec

"Imposer le gel de la taxe scolaire..."

Par Clément Trudel

Les échevins ont pris intensément conscience hier de leur caractère d'élus en se comparant aux commissaires d'écoles de Québec qui sont "nommés" et qui viennent d'annoncer une hausse de taxe scolaire (au moins $0.35 le $100 d'évaluation) sans pour cela craindre d'être déloges par les contribuables, dont les édiles et le maire doivent tenir compte . . . jusqu'à un certain point.

Une résolution est en préparation et le Conseil de ville entend demander au ministère de la Jeunesse de bloquer la taxe scolaire au niveau où elle est rendue présentement et de voir à ce que les commissaires d'écoles soient élus démocratiquement (à Québec, quatre commissaires d'écoles sont nommés par le gouvernement et trois par l'Archevêché). La seule autre ville du Québec où les commissaires d'écoles catholiques sont nommés est Montréal. Quant aux élections scolaires, si elles viennent, un échevin est même prêt à mettre en branle son organisation. . .

Tous les échevins étaient présents hier, à la séance du comité administratif et tous se sont dits étonnés que l'on taxe aussi aisément le contribuable de Québec sans tenir compte de ses capacités. En dernier ressort, c'est le locataire qui écope et la ville compte surtout des familles "locataires" qui devront vraisemblablement payer un loyer plus élevé dès que les propriétaires se verront aux prises avec la hausse de taxe scolaire annoncée par le président Wilbrod

(Suite à la page 2, 5e col.)

Des ordres d'Adolf Hitler

Paul VI aurait empêché l'enlèvement de Pie XII

NEW YORK (PA) — Un neveu du pape Paul VI a révélé que ce dernier, alors qu'il occupait le poste de substitut au secrétaire d'Etat au Vatican durant la dernière guerre, avait empêché que le pape Pie XII soit enlevé par les Allemands sur l'ordre d'Adolf Hitler.

M. Giovanni Battista Montini, le neveu, relate dans un article publié par le magazine Look, que son oncle avait utilisé ses dons de persuasion pour prévenir l'enlèvement de Pie XII.

"Hitler, écrit-il, de plus en plus courroucé par l'opposition du Saint Siège à son régime, avait décidé de faire conduire le pape à un endroit indéterminé en Allemagne. De là, le Souverain Pontife aurait été dans l'impossibilité de continuer son pontificat.

"Informé de ce complot, mon oncle convoqua immédiatement le baron Ernst Von Weizacker, l'ambassadeur allemand au Saint Siège.

Lesage a fustigé ceux qui ont critiqué le projet de loi des femmes

M. Jean Lesage a refusé, hier soir, de recevoir les représentants des divers organismes qui ont critiqué le projet de loi visant à assurer la pleine capacité juridique à la femme mariée.

M. Lesage s'est dit désappointé du peu de sérieux de la déclaration remise aux journaux par ces organismes.

"Au lieu de critiquer comme l'ont fait certains organismes, au lieu de prétendre que nous n'allions pas assez loin, on devrait au contraire être heureux que le gouvernement et, j'en suis sûr, tous les membres de l'Assemblée sont prêts à aller aussi loin qu'il y a moyen dans les circonstances actuelles du régime matrimonial qui existe en vertu de la loi dans la province de Québec, a dit M. Lesage.

Le premier ministre a poursuivi: "J'ai lu, à deux ou trois reprises, cette déclaration de plusieurs organismes. J'avoue que j'ai été énormément désappointé du peu de sérieux qu'on a mis à sa préparation. "Et c'est pourquoi étant donné le manque de sérieux des représentations qui ont été faites par ces organismes, je crois absolument inutile de les entendre en comité des bills publics. On n'a pas étudié le bill et nous pourrons le prouver en comité", a terminé M. Lesage.

L'OPPOSITION

De son côté, M. J.-J. Bertrand, député de Missisquoi à l'Assemblée législative, a déclaré, hier, que l'Opposition approuvait le principe du bill 16 qui vise à "démasculiniser" notre droit. Cependant, vu les certaines critiques formulées récemment dans le public, le gouvernement devrait reporter au comité des bills publics l'étude

(Suite à la page 2, 4e col.)

Québec réclamera de nouveau l'équivalence fiscale à Ottawa

Par Normand Girard

Le Québec a préparé des propositions et des suggestions qu'il entend faire au pouvoir central relativement à l'équivalence fiscale qu'il veut obtenir pour les programmes à frais répartis dont il a l'intention de se retirer.

—o—o—o—

Autres nouvelles de la session provinciale en page 19

—o—o—o—

Le premier ministre Jean Lesage a révélé à l'Assemblée législative, hier après-midi, que ces suggestions seront formulées aux autorités concernées par les représentants du Québec qui assisteront, demain, à la réunion préliminaire qui aura lieu à Ottawa.

Cette rencontre des sous-ministres provinciaux doit déblayer le terrain en prévision de la reprise de la conférence fédérale-provinciale qui aura lieu à Québec vraisemblablement à la fin du mois de mars.

M. Lesage a rappelé que c'est en 1960 qu'il avait dit qu'il fallait la formule d'option pour sortir des programmes à frais répartis et surtout obtenir l'équivalence fiscale dans le cas des programmes à frais répartis qui avaient atteint leur maturité.

Cette question des programmes à frais répartis a été soulevée pour la deuxième journée consécutive par le chef de l'Opposition, Me Daniel Johnson, au moment de l'étude par la Chambre des crédits supplémentaires demandés par le ministère de la Voirie.

Le député de Bagot a critiqué l'attitude du gouvernement "qui passe son temps à dénoncer les programmes à frais répartis mais qui ne s'en retire jamais". Il a qualifié de "cercle vicieux" cette attitude contradictoire, selon lui.

"Ne pas forcer la situation..." dit M. Gérin-Lajoie

Le ministre de la Jeunesse a déclaré hier au sujet de la grève des instituteurs dans l'Estrie que l'usage de moyens irréguliers pour forcer une situation lui semble inopportune.

Il a exprimé le voeu que les instituteurs reprennent leur travail sans délai et que les négociations reprennent entre les parties. A défaut de pouvoir reprendre les négociations, les parties devraient avoir recours à l'arbitrage.

Le ministre avait été questionné par le chef de l'Opposition sur cette grève d'une centaine d'instituteurs de Richmond, Asbestos, Windsor, Magog, Coaticook et Bromptonville.

L'arrêt de travail a interrompu les négociations qui étaient en cours entre les professeurs et leurs employeurs.

M. Gérin-Lajoie a expliqué qu'en ce qui concerne le gouvernement, il s'agit d'un différend entre syndicats d'instituteurs et commissions scolaires. Le gouvernement n'y est en aucune façon partie.

Il existe une loi des différends et elle doit être respectée.

Educateurs : la grève s'étend à toute la région d'Asbestos

ASBESTOS (PC) — Quelque 450 instituteurs ne sont pas encore retournés à leur école, ce qui oblige environ 15,000 écoliers de langue française à prendre un congé forcé.

Un autre groupe de 110 professeurs, enseignant à quelque 3,700 élèves, ont aussi abandonné leur tâche, hier, à Coaticook, ainsi qu'à Danville. Certaines indications laissent croire que les instituteurs d'East-Angus se joindront au mouvement professoral de protestations, aujourd'hui.

Pendant ce temps, la Commission des Ecoles catholiques du diocèse de Sherbrooke, qui régit toutes les écoles affectées par les départs des instituteurs, a menacé de congédier les 140 professeurs de Bromptonville, Richmond et Windsor Mills, qui se sont mis en grève, vendredi dernier, s'ils ne retournent pas à leurs classes, aujourd'hui.



IL SE RENDRA AUX ETATS-UNIS — Le Dr Leonard Weiss, 35 ans, ci-dessus, pathologiste en recherches sur le cancer à l'université de Cambridge, Angleterre, a annoncé, hier, qu'il se joindra au Roosevelt Park Memorial Institute du département de Santé de l'Etat de New York, à Buffalo. Weiss a donné comme raison de son départ de la Grande-Bretagne, que le pays de l'Oncle Sam lui offrait un meilleur champ d'action au point de vue clinique. Cette émigration de savants et de techniciens britanniques existe depuis nombre d'années et ne va pas sans irriter de plus en plus les autorités anglaises.

(Téléphoto PA)

Editorial

La cause des déficits

La Commission scolaire de Québec va de déficit en déficit, d'augmentation de taxes en augmentation de taxes et personne ne songe à lui conseiller d'adopter des lois somptuaires, ce qui permettrait de restreindre le luxe et la dépense.

Pour l'exercice 1964-65, on annonce que le taux de la taxe scolaire sera encore haussé de 20 pour cent et peut-être davantage. On sautera cette fois à $2.10 et à $2.62 et rien n'indique que l'on s'arrêtera l'an prochain.

Au contraire, il faut déjà penser que la Commission des écoles catholiques de Québec se trouvera de nouveau devant le trou béant de ses dettes, puisqu'on parle de la splendeur du prochain Musée d'histoire naturelle et de la nécessité d'ouvrir 25 autres nouvelles écoles maternelles.

Pourtant un Musée d'histoire naturelle, c'est utile, mais ce n'est pas indispensable, quand il s'agit d'établir un ordre de priorité de choses à faire. Des écoles maternelles sont également utiles, mais elles ne sont pas non plus indispensables. Les parents pourraient être libres d'envoyer leurs petits aux écoles maternelles et de payer pour cela si le coeur leur en dit et s'ils ont les moyens.

Bien plus, des réseaux d'intercommunication seront installés partout dans toutes les écoles. Ceux qui constatent les déficits ensuite n'en font pas une maladie; ils hausseront les taxes. Tant pis si les contribuables eux peuvent en être malades, car ce n'est pas le problème des commissaires.

La Commission des écoles de Québec devrait suivre l'exemple des gouvernements supérieurs, qui doivent comprimer les dépenses pour réduire les déficits; partout les gouvernements cherchent à faire des économies et à réduire les impôts. Il serait temps que la Commission scolaire de Québec se pose la question de savoir où commence l'essentiel et où finit l'accessoire.

Le procès de R. Tremblay . . .

(Suite de la première page)

cour doit s'établir à partir des faits révélés par la preuve, à savoir les attitudes de l'accusé. Il conclut en disant qu'il n'avait pas de recommandations particulières à adresser.

Me Dorion, avant même de faire valoir ses recommandations, manifesta l'intention de présenter quelques témoins qui viendraient dire de quelle considération jouissait Tremblay avant la commission du crime dont il a été reconnu coupable.

Ce furent MM. J.-G. Boissonneau, gérant de crédit et shérif adjoint à Plessisville, localité sise à environ une quarantaine de milles au sud-est des Trois-Rivières, Marcel Collins, commerçant en grain et maire de Plessisville, Johnny Pomerleau, chef de police de la même localité, ainsi que M. L.-P. Gagnon, conseiller en pétrole dont le nom a été mentionné au cours du procès. Les trois citoyens de Plessisville ont déclaré connaître l'accusé depuis environ une trentaine d'années et qu'il jouissait, jusqu'à son départ de cette ville vers 1958 d'une bonne, d'une excellente réputation comme citoyen et père de famille. M. Gagnon donna le même témoignage concernant Tremblay comme homme d'affaires.

Reprenant le thème de la latitude laissée au juge par le législateur, Me Dorion expliquait qu'un cas de viol est un cas d'espèce où chacun a une nature particulière. Ainsi il amena la première partie de ses recommandations aux circonstances atténuantes. Chez la victime, on ne trouve pas les traces de violence, particulièrement dans ses vêtements, qu'on retrouve dans la majeure partie des cas de viol. L'affaire débuta sans préméditation, car n'eut été cette malheureuse rencontre, nous ne serions pas là. Les faits ont révélé que les conséquences ne furent pas aussi désastreuses que dans d'autres cas, car la jeune fille est demeurée vierge.

Passant ensuite au cas de l'accusé, il soutient qu'un homme qui jouissait jusque-là d'une réputation voit cette affaire affecter sa réputation et sa famille, élément dont la cour doit tenir compte. Se rapportant à la preuve qu'il avait faite, Me Dorion disait qu'il avait évité que cette cause soit plus pénible en faisant entendre l'épouse de l'accusé qui a fait preuve d'un courage remarquable, qui n'a pas abandonné son mari, qui a confiance en lui. Il relata ensuite dans quelle situation s'était trouvé le fils aîné de l'accusé, âgé de 16 ans, quelles douleurs morales il avait dû endurer, de même que la fille aînée âgée de 11 ans.

A ce moment-là Tremblay se mit à pleurer pour reprendre quelques minutes plus tard son attitude d'affaissement qui le marquait très visiblement depuis son entrée dans l'enceinte du tribunal. Son regard se dirigea vers un châssis, les yeux perdus dans le vague.

Me Dorion conclut en disant que l'amour paternel reste chez Tremblay assez fort pour souffrir dans ses enfants malgré les actes qu'on lui reproche, ajoutant qu'il a vécu depuis cette date du 23 août 1962, un véritable cauchemar. Nous faisons remarquer à la cour que la Défense n'a fait aucune preuve touchant la victime; parce que le client y consentait, nous n'avons pas voulu ajouter à l'odieux de la cause. Il aurait été si facile de présenter un témoignage plus ou moins monté pour rejeter, sur la victime, l'odieux des faits reprochés à l'accusé.

"Vous avez été trouvé coupable de viol, déclarait l'honorable juge Sabourin, la gravité de l'offense ne fait aucun doute. Vous avez succombé à une passion déréglée, cherchant votre satisfaction par des moyens avilissants. Vous êtes maintenant stigmatisé aux yeux du public. Même en liberté, vous aurez à souffrir du jugement que l'on fera à votre sujet.

Tout au long du procès, je me suis rendu compte que vous êtes de ceux qu'une reconnaissance de culpabilité ne laisse pas indifférent. Vous avez une attitude qui me permet de me rendre compte de ce dont vous serez privé, qui me permet de croire que ces circonstances ne se répéteront pas.

Autant nous, de l'appareil judiciaire, nous sommes avides de vérité, autant nous sommes en mesure de comprendre les faiblesses et de proportionner les châtiments.

Le juge explique ensuite que Tremblay échappe à la peine du fouet parce qu'il lui a semblé que son cas ne présente pas de signes de sadisme, ne présente pas le caractère de qui prend plaisir à la souffrance d'autrui. Touchant un mot des témoignages précédemment relatés, le juge Sabourin exprime l'opinion qu'ils attestent que jamais une réputation n'a eu autant de valeur. Ce procès a fait éclater dans une enceinte restreinte, mais de façon combien éclatante, combien peut valoir une réputation.

Derniers feux . . .

(Suite de la première page)

duchesses du Carnaval. Le sort favorisa la duchesse de Montcalm, Mlle Lisette St-Gelais, qui pleurait de joie et s'exclama en embrassant ses compagnes : "Je n'avais jamais rien gagné !"

A 11.55 heures, les mardi-gras allumèrent les scintillants qu'on leur avait précédemment distribués et les agitèrent en saluant le Bonhomme qui, après quelques mots, disparut derrière un écran de fumée blanche. Il réapparut l'espace d'un instant sur la Porte Saint-Jean et s'en alla, laissant derrière lui sept jeunes filles tristes dont le règne était fini. La foule se dispersa lentement emportant cette dernière image du fameux Bonhomme qui, pendant près d'un mois, a semé à pleines mains gaieté et joie de vivre . . . Le Carnaval est fini... Vive le Carnaval !

Lesage a fustigé ceux . . .

(Suite de la première page)

du projet de loi. M. Lesage a refusé.

"Nous sommes favorables à l'égalité des époux, a dit M. Bertrand. Le mariage est une société qui doit être parfaite; une société parfaite entraine l'égalité des deux, la liberté et la responsabilité des deux.

Requête des édiles . . .

(Suite de la première page)

Bhérer lundi soir. Le maire a déjà dit que la ville pensait elle aussi à une hausse de la taxe foncière.

Tout indique que la taxe scolaire grimperait à $2.10 alors qu'elle est présentement de $1.75. L'échevin Lamontagne espère que l'on connaitra les normes utilisées par les économistes du ministère pour affirmer que les citoyens de Québec sont capables de payer jusqu'à $2.20 du $100 d'évaluation, pour fins scolaires.

Selon une nouvelle parue hier, la Commission scolaire de Québec songe à poser "l'intercom" dans 24 écoles; quelques échevins s'élèvent contre une innovation qui coûte cher et qui peut ne pas être nécessaire. "Sans faire du luxe, il y a moyen de faire des écoles convenables" selon l'échevin Matte. Le maire est d'avis que la limite extrême de taxation est atteinte en ce domaine. En somme, les échevins constatent que les commissaires vont aussi loin dans leurs exigences parce qu'ils n'ont pas à rendre compte de leur mandat. En s'adressant au ministère, suggère l'échevin Lamontagne, il faudrait obtenir une revision de la définition de la gratuité scolaire "avant que ce[illegible] devienne une farce".

"Nous sommes élus par le peuple et ne pouvons nous permettre d'écraser le peuple par les taxes", de dire l'échevin Moisan. Pour éviter à la ville l'odieux des augmentations de taxes successives, les échevins Flibotte et Morency suggèrent que le compte de la taxe scolaire soit distinct du compte des taxes municipales.

MM. Robichaud, Deschênes, Boissinot et les autres ont tour à tour critiqué le traitement fait à Québec qui accueille des élèves d'en dehors sans recevoir des compensations suffisantes.

Ce débat s'inscrivait dans la constatation de changement d'optique du ministère de la Jeunesse qui "fait mine maintenant d'accepter les déficits scolaires". Les échevins tiennent à préserver leurs "ouailles" d'un excès de taxes et suggéreront, dans leur résolution, que la commission scolaire de Québec fonctionne à déficit cette année et que d'autres moyens d'équilibrer les budgets soient mis à l'étude au cours de la prochaine année financière.

Sans trop hâter le rapport de la Commission d'enquête sur la fiscalité, présidée par M. Bélanger, il y aurait avantage à relire, affirment les échevins, certains mémoires déjà présentés; ces lectures éviteraient peut-être à la commission scolaire de Québec de s'engager dans des "dépenses non nécessaires" . . . en attendant que le fardeau des taxes soit mieux réparti.

LA MÉTÉO

Pronostics

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo:

Régions de Montréal, Québec, Cantons de l'Est, Lac St-Jean, Baie-Comeau et Rimouski: ensoleillé avec périodes nuageuses. Plus doux. Vents légers venant du sud-ouest de 15 milles cet après-midi. Minimum et maximum à Montréal 15 et 30; Québec, Rivière-du-Loup et Mont-Joli 5 et 35; Chicoutimi, Baie-Comeau et Sherbrooke 5 sous zéro et 25 au-dessus.

Régions de Gaspé et Sept-Iles : généralement ensoleillé. Plus doux. Vents légers devenant du sud-ouest de 15 milles cet après-midi. Minimum et maximum à Gaspé et Sept-Iles 5 et 25.

Le soleil — Lever: 6 h. 56; coucher; 5 h. 04. Longueur du jour: 10 h. 08.

COUPURES BRÛLURES
rapidement calmées et cicatrisées à l'aide de
L'ONGUENT Antiseptique du DR. CHASE

voici la VAUXHALL VIVA!
(Une nouveauté vraiment sensationnelle dans le domaine de la voiture économique!)



UNE VALEUR GENERAL MOTORS
SEDAN VIVA

L'économie sans compromis... par General Motors

Son aspect, ses performances, son confort, rendent la Viva differente de toute autre voiture. Voici *enfin* une voiture economique qui possede un style canadien. Grace a son robuste moteur de 50 CV, elle atteint le 50 milles a l'heure en quelques secondes! Sa suspension antiroulis, entierement nouvelle, lui permet de prendre les virages comme une voiture de sport. Elle offre a 4 grandes personnes toute la place necessaire en largeur, ainsi qu'en longueur et en hauteur, pour se detendre completement. Le coffre presente 10¾ pi. cu. d'espace utilisable. La Viva peut parcourir jusqu'a 45 milles au gallon d'essence. La lubrification a intervalles de 30,000 milles assure encore plus d'economie. La Viva: le tout nouveau modele General Motors qui etablit une nouvelle norme d'excellence pour la petite voiture. *Allez la voir et la conduire sans tarder.*

$1771.*

*Prix de détail maximum suggéré d'un sedan Viva avec chaufferette et dégivreur, comprenant livraison à
QUEBEC
Le prix suggéré comprend les frais de manutention et de livraison, et les taxes fédérales et d'accise. Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation, en supplément.

AUTRES DÉTAILS SUR LA VIVA
Fini Magic Mirror. Protection antirouille. Diamètre de braquage, 29'. Boîte à 4 vitesses synchronisées, avec levier de commande monte au plancher.

EXPOSEE EN CE MOMENT...VENTE ET ENTRETIEN CHEZ LES CONCESSIONNAIRES PONTIAC — VAUXHALL
V-164EF

AUTOMOBILES INC.
555, rue de la Couronne Téléphone : 529-3371

GIGUÈRE AUTOMOBILE LTÉE
1700, Dorchester Nord (coin Boul. Hamel) Tél. : 529-1351

Québec a fait un adieu très coloré à son 10e Carnaval !



LA MASCARADE DES TOUT-PETITS — Une foule de petits québécois, accompagnés de leurs parents, se sont réunis, hier soir, au Palais de glace de la Place d'Youville afin de célébrer le Mardi-gras en participant à la mascarade des tout-petits, du 10e Carnaval d'hiver de Québec. Des friandises de toutes sortes, de même que de magnifiques cadeaux ont été distribués aux enfants qui ne semblaient aucunement incommodés par la température froide et humide qui sévissait, hier soir. Ces enfants pouvaient, en outre, prendre part aux nombreuses rondes et danses qui figuraient au programme.



DEUX ARABES de passage dans notre ville ont trouvé que le Carnaval était encore plus éblouissant que le soleil de leur désert...



Il fait des bonds, il fait des bonds, le pierrot qui danse ... pour les autres mardi-gras...

Giffard vote l'annexion de la Terrasse Bon-Air

"Ce n'est pas une bravade contre Charlesbourg"

Le conseil de ville de Giffard a adopté hier en première lecture un règlement prévoyant l'annexion d'une partie du territoire d'Orsainville appelée Terrasse Bon-Air.

En adoptant ce règlement la cité de Giffard fait ainsi suite à la demande officieuse faite en 1961 par un groupe de citoyens de la Terrasse Bon-Air pour que ce territoire soit annexé à Giffard.

De plus, le conseil en prenant cette décision se rend à la demande d'un groupe de citoyens de la paroisse Notre-Dame-de-l'Espérance de Giffard, laquelle renferme dans ses limites la Terrasse Bon-Air, pour que cette dernière soit annexée. Une requête en ce sens portant 165 signatures a été présentée hier devant le conseil municipal de Giffard.

Outre la requête de ces citoyens, la commission scolaire de Giffard a également fait connaître son opposition à ce que la Terrasse Bon-Air soit annexée à Charlesbourg plutôt qu'à Giffard.

La commission scolaire de Giffard qui a juridiction sur la Terrasse Bon-Air, a déjà construit une école de 12 classes à cet endroit et est propriétaire de terrains réservés pour la construction d'écoles futures.

L'échevin Rosaire Tremblay, représentant du quartier des Martyrs a déclaré avant que le conseil n'adopte le règlement d'annexion, "que ce geste n'était aucunement teinté d'hostilité vis-à-vis la ville de Charlesbourg et qu'au contraire la ville de Giffard entend conserver des relations cordiales avec la municipalité voisine".

"Cependant, a-t-il dit, le conseil de Giffard doit se rendre aux demandes de citoyens ainsi qu'à celles de la Commission scolaire locale. Il faut également remarquer que seuls en dernier ressort, les contribuables de Terrasse Bon-Air peuvent décider eux-mêmes s'ils préfèrent être annexés à Charlesbourg ou à Giffard".

"Si les citoyens de Notre-Dame-de-l'Espérance, a-t-il poursuivi, désirent voir Terrasse Bon-Air être annexé à Giffard, ils devront convaincre, chiffres en main et sans cabale, les contribuables de l'endroit des avantages qu'ils auraient à se joindre à Giffard".

Le maire, le docteur Pierre Roy et les autres conseillers ont expliqué la nature du geste que posait la cité de Giffard en adoptant un règlement d'annexion en première lecture "comme n'étant pas une bravade faite au conseil de Charlesbourg, mais plutôt de donner suite à une demande faite en 1961 par des contribuables de Terrasse Bon-Air pour être annexés à Giffard".

"Si Giffard, a expliqué le maire, n'a pas passé à l'action à cette époque, c'est que le conseil ne pouvait entreprendre le processus d'annexion sans que les formalités exigées par la loi n'aient été remplies totalement. Le conseil de Giffard n'a reçu aucune requête officielle de ces citoyens de la Terrasse Bon-Air, si ce n'est qu'une demande officieuse".

M. Roy a également déclaré: "Il semble qu'un malentendu soit à la base de toute cette question d'annexion. Ce malentendu proviendrait, selon moi, du fait que les citoyens de la Terrasse Bon-Air avaient l'impression que Giffard ne désirait pas annexer ce territoire".

"Le conseil municipal n'a jamais eu une telle attitude, au contraire, mais le manque de la part des requérants à faire les démarches officielles nécessaires ne lui donnait aucunement la possibilité d'entamer le processus normal et légal d'annexion".

"Aujourd'hui, devant les demandes faites par les citoyens de la paroisse Notre-Dame-de-l'Espérance, par la Commission scolaire locale et par différents organismes de Giffard, le conseil a décidé de donner suite à la demande faite antérieurement par des contribuables de la Terrasse Bon-Air d'être annexés à notre ville".

Le conseil a pris connaissance au cours de la même séance des rapports de l'ingénieur municipal et du trésorier sur une étude faite pour connaître les faits exacts advenant l'annexion de la Terrasse Bon-Air à Giffard.

Ces rapports démontrent que la cité de Giffard est en excellente position au point de vue financier et qu'elle peut facilement absorber l'annexion de ce territoire sans qu'il y ait augmentations des taxes et qu'elle peut également le faire sans que cela ne présente de sérieux problèmes aux divers services municipaux.

Une écolière broyée à mort sous les roues d'un autobus

Une écolière a connu une mort affreuse, hier après-midi, en face de l'école St-Pierre, dans la 2e avenue, à Orsainville. La jeune Lynda Vézina, 6 ans, fille unique de M. et Mme Charles-Henri Vézina, 59, 8e rue-est, Orsainville, a roulé sous un autobus scolaire et a eu la tête broyée sous les roues jumelles arrière du lourd véhicule. A son arrivée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, la fillette était sans vie.

La tragédie s'est produite vers 1 h. 30. La jeune Vézina venait de descendre d'un autobus qui l'avait amenée avec plusieurs compagnons et compagnes vers l'école paroissiale. En laissant le véhicule qu'elle aurait longé vers l'arrière, elle aurait glissé et tombé près des roues arrière du lourd véhicule qui se mettait en marche. La jeune écolière a eu la tête coincée.

Le drame se déroula sous les yeux de plusieurs enfants horrifiés. C'est aux cris de ces derniers que le conducteur immobilisa le véhicule, une cinquantaine de pieds plus loin.

Appelés sur les lieux de la tragédie, les ambulanciers de la maison Lépine ont transporté la fillette à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, puis à la morgue provinciale où le coroner du district a ouvert une enquête.

Des recherches judiciaires ont été instituées par la Sûreté provinciale en coopération avec la police municipale d'Orsainville. Le constable Lepire a fait les premières constatations tandis que l'agent judiciaire Lacroix établit les circonstances précises de la tragédie.

Faits divers

Fillette blessée à Sainte-Foy

Une fillette de 3 ans, Martine Plante, fille du Dr Jean Plante, 280 rue Rosemont, Sainte-Foy, a été heurtée par une automobile sur le chemin Sainte-Foy, près de la demeure de ses parents, hier après-midi. Appelés sur les lieux les ambulanciers de la maison Germain Lepine ont conduit la fillette à l'hôpital Laval. Cette dernière souffre de blessures à la tête et par tout le corps. Son état n'est toutefois pas grave.

Vols dans des autos

Plusieurs vols dans des automobiles ont été signalés à la police de Québec au cours de la matinée d'hier. Ces effractions ont été commises dans les voitures de M. J.-A. Fontaine, de Saint-André Kamouraska, M. Jean Bélanger, 420 Burton; M. Jean Dignard, 605 Sainte-Thérèse; M. Louis Bélanger, de Hauterive. Ce dernier s'est fait voler pour une valeur de $600 en vêtements et lingerie.

Pont fermé à la circulation

Le Pont de Québec a été fermé à la circulation pendant 10 minutes, vers 8 h. hier soir. Un appel anonyme avait fait savoir à la Sûreté provinciale que le pont serait dynamimité vers cette heure-là. Après l'heure fatidique, comme rien ne s'était produit, la circulation a de nouveau été permise. Déjà plusieurs véhicules étaient immobilisés de chaque côté.

Concours de monuments

M. JEAN GUERARD de Ville Duberger gagne le gros lot

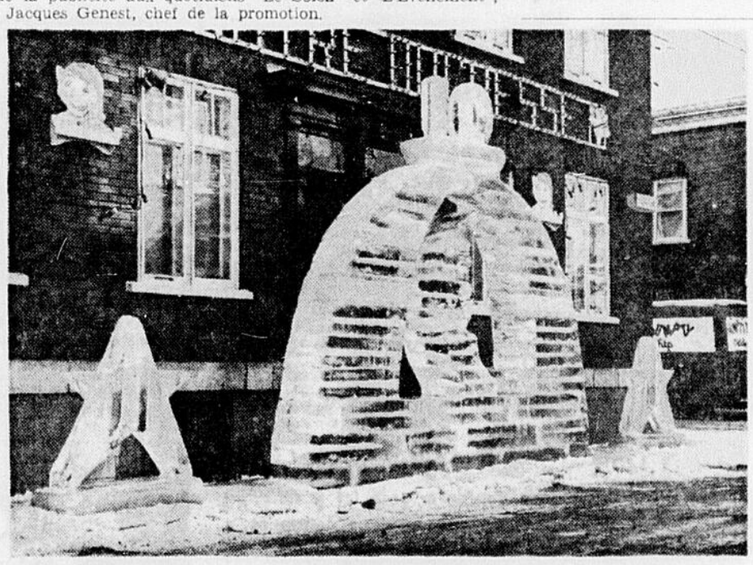
M. Jean Guérard, de Ville Duberger, a remporté hier soir le gros lot du concours de monuments de glace et neige organisé dans le cadre du 10e Carnaval d'hiver de Québec par "Le Soleil" et "L'Evenement". Le gros lot de ce concours se chiffrait à $3,700, en prix de toutes sortes.

Le Bonhomme Carnaval a procédé au tirage du coupon chanceux lors de la cérémonie de clôture du Carnaval hier soir à la Place d'Youville. Il a tiré le coupon chanceux parmi un nombre impressionnant de 202,790 coupons de participation. M. Guérard avait voté pour le monument numéro 9 de la catégorie neige, nous a-t-il révélé hier soir par téléphone. Ce monument créé par son cousin M. Lucien Guérard a d'ailleurs mérité à ce dernier la somme de $250, puisqu'il s'est avéré le plus populaire, ayant accumulé le plus de votes.

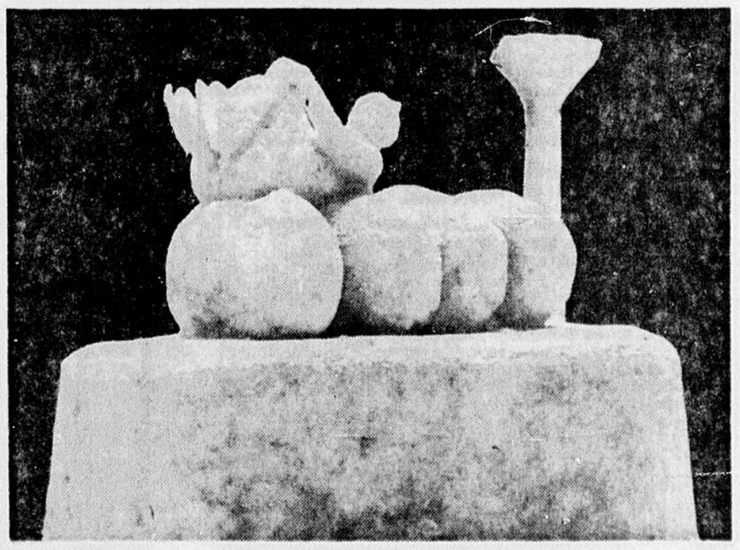
Dans la catégorie glace, c'est M. Raymond St-Laurent qui a recueilli le plus de vote pour son monument de glace, le numéro 4, et qui s'est ainsi mérité un montant de $250.

Le gagnant du gros lot, M. Jean Guérard réside sur le boulevard Central à Ville Duberger et il est recouvreur de son métier. M. et Mme Guérard ont trois jeunes enfants.

Les deux gagnants, MM. Lucien Guérard et Raymond St-Laurent, résident tous deux sur la rue Ste-Thérèse, dans le duche de Frontenac. Au tirage des gagnants, assistaient MM. Paul Audet, chef de la publicité aux quotidiens "Le Soleil" et "L'Evénement", et M. Jacques Genest, chef de la promotion.



CATEGORIE GLACE — Cette porte de glace de forme arrondie a remporté le plus de votes dans la catégorie glace du concours des monuments organisé par "Le Soleil" et "L'Evénement". Il a mérité à son propriétaire, M. Raymond Samson, du 595 rue Ste-Thérèse, la somme de $250.



CATEGORIE NEIGE — Le monument de M. Lucien Guérard, domicilié à 575 rue Ste-Thérèse, s'est mérité le plus grand nombre de votes. Ce monument représentait un sauteur de barils.

GRAND EUCHRE
le 18 février
A la salle paroissiale St-Joseph de Québec à 8 h. 30. Organisé par les cercles les Lacordaires et Ste-Jeanne D'Arc. S.V.P. apporter votre jeu de cartes.

Les spécialistes à Québec
CAMERAS - CINES et PROJECTEURS
● Vente ● Echange ● Réparation
PIERCE CAMERA
744 ST-JEAN — 524 4063
Satisfaction toujours assurée

GÉRANTE
demandée
Pour magasin établi dans Centre d'Achats Rond-Point, Lévis. Bilingue si possible. Bon salaire. Avons assurance-groupe hospitalisation et fonds de pension. Ecrire en donnant âge, expérience et tout autre détail à
Dépt 4480, Le Soleil

À VENDRE OU À LOUER
Edifice de 4 étages, 14,000 pieds de plancher, ascenseur moderne, gicleurs automatiques, chauffage à l'huile. Terrain de 70 x 140, laissant bon espace de stationnement. Quartier St-Sauveur. Pouvant servir de fabrique, entrepot, salle de vente ou d'echantillons, commerce, club social, etc.
S'adresser à MM. Michaud ou Breton à 1085 rue Borne ou en telephonant à 683-3495 (le soir à 683-0456 ou 683-7824)

COMMERCE OFFERT
Nous avons quelques territoires de libres dans les régions de Québec et Lac St-Jean pour la distribution exclusive des produits alimentaires de MAMAN FONFON. Publicité à la Radio et TV fournie par la Compagnie. Participation publicitaire par MAMAN FONFON en personne. Possibilité d'un revenu de $15,000.00 à $20,000.00 par année. Expérience non nécessaire.

Conditions :
Honnête, sobre, travaillant et AMBITIEUX. Capital requis : comptant $5,000.00. Pour obtenir la franchise de distribution exclusive et entrevue, écrire en donnant références sur vous-même et numéro de telephone à :
Directeur des Territoires,
Pour la Province de Québec,
Case Postale 1442,
Terminus Postal,
Québec 2,
P.Q.

RUSCO
RECHERCHE CONCESSIONNAIRE
Excellentes fenêtres pour nouvelles constructions
Contre-fenêtres et portes
Fenêtres de remplacement pour édifices commerciaux et habitations
1. Etes-vous actuellement dans le commerce de l'immeuble ?
2. Vendez-vous des produits d'amélioration résidentielle directement aux propriétaires?
3. Etes-vous au courant des possibilités de ventes et de profits dans le domaine des fenêtres de remplacement pour édifices commerciaux et maisons d'habitation ?

NOUS OFFRONS
Des produits éprouvés de marque connue
Privilèges de vente dans un territoire protégé
Assistants vendeurs et techniciens formés à l'usine
Programme de vente bien établi.
Ecrire au Dépt 4482, Le Soleil, Québec.

La pensée canadienne

Des appareils à retirer de France

La décision du ministère de la Defense re retirer certains appareils des bases de l'Aviation canadienne en France s'imposait dans les circonstances actuelles, même si elle déplait à quelqu'uns, dit la "Gazette" de Montréal.

Le Canada ne pouvait garder en France des appareils destinés à transporter des ogives nucléaires américaines dont le général de Gaulle ne veut pas sur le territoire français. Les dépenses faites en vue du transport de ces ogives auront été inutiles, faute de sens politique chez les membres de l'ancien gouvernement.

Pour dominer les voix criardes

Les voix criardes du Québec portent loin, jusque dans l'Ouest, ou elles donnent l'impression que le Canada français veut faire bande à part, dit le "Globe and Mail".

Les voix québecoises de la modération ont le devoir de faire entendre un autre son auprès des Canadiens anglais, pour que puissent se trouver parmi ces derniers des gens accessibles à la bonne entente et au compromis, à côte de ceux qui, par esprit de représailles, creusent plus large et plus profond le fossé du séparatisme contre lequel ils s'insurgent.

M. Drew au poste de gouverneur ?

Donner à M. George Drew la succession du général Vanier comme gouverneur du Canada serait une excellente nomination, dit "Le Droit".

M. Drew fut un grand ministre ontarien et un consciencieux chef du parti conservateur fédéral. Il a préparé la voie à la victoire de M. Diefenbaker en 1957, et il a eu la délicatesse d'offrir sa démission comme haut-commissaire à Londres, dès la victoire des libéraux, en avril dernier.

Pour l'accord avec le Canada français

Il serait plus facile de faire des arrangements raisonnables avec le Canada français que de se rendre à ses exigences déraisonnables, dit le "London Free Press".

Or, ce que les Canadiens français réclament de raisonnable, c'est de pouvoir parler leur langue dans les domaines sur lesquels ils ont des droits historiques. Leur accorder cette demande, ce n'est pas leur faire une concession.

Les Echos de l'Hôtel de Ville

Du spécial pour l'aire No 3

L'étude du principe du réaménagement de l'aire No 3 sera faite au cours d'une séance spéciale du Conseil, lundi prochain. Si cela est nécessaire, les échevins siégeront chaque jour, jusqu'à jeudi. L'occasion de cette décision fut l'offre faite par les "Immeubles Champlain Inc." pour l'achat de gré à gré de deux propriétés, soit un déboursé de $40,000 plus les frais. Pour le moment, la ville ne saurait songer à exproprier ces immeubles. Il faudrait penser au "principe" avant de parler de modalité de réaménagement dans l'aire No 3, dirent le maire et quelques échevins.

Pas de permis

L'ingénieur de la ville recevra une résolution du comité administratif lui demandant de ne pas émettre de permis à Roméo Richard, fils pour des immeubles sur la rue Deschênes Ouest. L'échevin Isidore Deschênes, de Limoilou-Ouest, fit venir l'architecte Clovis Auclair, chef du service des bâtisses, pour lui faire expliquer les règlements de construction dans ce secteur. Le comtié a decidé que le pian soumis par M. Richard ne respecte pas l'aspect général de la rue. Quatre maisons semi-détachées de 3 logements chacune étaient prévues par le constructeur, la façade donnant l'effet de deux "blocs de six logements". Les échevins ne veulent pas accepter de tels blocs sur la rue Deschênes.

Pas de soumissions ?

Tout en déplorant l'absence de soumissions pour les travaux de "ventilation" de cinq pièces pour le Service de Santé, à l'Hôpital Civique les échevins ont accepté de consacrer $2980 afin "d'en sortir" et de faire ces travaux tant que les travaux de chômage sont permis. La maison J.-A.-Y. Bouchard a été la seule à qui l'on ait demandé des estimés.

Le remorquage

Le propriétaire du garage de la Côte du Palais a écrit au maire que les taux pour le remorquage n'étaient pas exorbitants et qu'il respectait l'entente avec la ville, soit $1.50 pour 24 heures. Les échevins veulent savoir avec qui l'entente a été conclue et croient que cette entente aurait dû être ratifiée par le Conseil. Le propriétaire se plaignait du mauvais nom fait à son commerce à la suite d'une interpellation de l'échevin Moisan sur les frais occasionnés par le séjour prolongé des autos remorquées dans les garages. Les questions de M. Moisan sont restées sans réponse, sauf celle que "la ville, dans le temps, n'avait pas le droit de vendre les autos remorquées" après un délai 'raisonnable".

Kiosque St-Louis

Même si le service de la circulation et la Commission d'urbanisme se sont prononcés deux fois contre l'érection d'un kiosque pour chauffeurs de taxis, près de la porte St-Louis, des échevins ont demandé hier pourquoi on refusait à ces chauffeurs de conserver ce poste. 'Je ne vois pas pourquoi on les dérange", dit l'échevin Boissinot, appuyé en cela par l'échevin Flibotte. Avant de discuter de la chose une autre fois, il faudra avoir l'avis du contentieux: le terrain ou l'on veut ériger ce kiosque appartient-il au fédéral ? M. Flibotte avoue ne pas comprendre comment il se fait que la commission d'urbanisme discute de questions de circulation. Quant à l'échevin Samson, il maintient son opposition au kiosque, affirmant que la ville n'a pas à fournir gratuitement des postes de commerce, surtout si cette concession devient une source probable d'accidents.

Appui de syndiqués aux grévistes de Les Pétroles

Les employés de Les Pétroles Inc. en grève depuis au-delà de cinq semaines sont plus déterminés que jamais à défendre leurs droits. C'est ce qu'a déclaré, hier soir, M. Paul Desaulniers, agent négociateur des membres du local 9-701 du Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique (CTC-FTQ), à l'assemblée mensuelle du Conseil du Travail de Québec.

Au nom des membres du local en grève, M. Desaulniers a remercié le Conseil du Travail de son appui moral et financier, et il a demandé au Conseil de renouveler l'aide financière apportée aux grévistes le mois dernier. L'assemblée a voté hier soir un autre montant de $50 aux employés des Pétroles, et le président du Conseil, M. J.-B. Hurens a demandé aux membres de tous les locaux d'organiser des souscriptions et de préparer des paniers de provisions pour les grévistes et leurs familles.

Jusqu'ici, a dit M. Desaulniers, une vingtaine de locaux ont souscrit des sommes d'argent, et quelques-uns ont envoyé des paniers de provisions. "Le Conseil du Travail de Québec et du district compte 15,000 membres, a dit M. Desaulniers, et nous avons calculé qu'une souscription de quatre cents par membre par semaine nous permettrait de soutenir la grève jusqu'à la reconnaissance de nos droits. Cette souscription est minime, mais nous demandons l'aide du Conseil du Travail pour nous aider à ramasser ces souscriptions dans les divers locaux. Le délégué à la Fédération, M. Gaulin, a déclaré qu'à la dernière réunion de l'exécutif, la FTQ avait accordé son appui moral et financier aux grévistes des Pétroles et qu'elle avait demandé à tous ses syndicats d'en faire autant.

LA FETE DU TRAVAIL

Les officiers du Conseil du Travail et du Conseil central des syndicats catholiques se rencontreront prochainement pour organiser en commun une parade à l'occasion de la Fête du Travail. On se rappelle qu'une telle manifestation avait été organisée avec succès en 1962, mais que cette parade n'avait pu être organisée en commun l'an dernier à la suite d'un malentendu entre les deux organismes syndicaux.

L'enquête se continue sur la bagarre dans le train

L'inspecteur L.-R. Trépanier, du bureau des enquêteurs du Canadien Pacifique, à Montréal, a déclaré, hier après-midi, que "l'enquête se continue" sur les incidents qui se sont produits à bord d'un train du CP qui faisait route vers Québec, vendredi soir dernier. L'inspecteur Trépanier, qui conduit les recherches avec l'enquêteur J.-L. McKay, de Montréal, et le caporal L.-A. Bossé, de Québec, a ajouté que "neuf jeunes hommes sont susceptibles d'être impliqués et que l'enquête déterminera s'ils doivent être mis en accusation".

Tous les jeunes gens impliqués dans les scènes qui se sont produites à bord du train sont de la Métropole.

L'inspecteur Trépanier a aussi mentionné qu'aucun voyageur n'avait porté plainte à l'effet qu'il avait subi des blessures. "Si le fait s'est produit, rien n'est sûrement sérieux", a-t-il ajouté.

Quant aux dommages subis, ils se chiffrent à $800 environ. Quatre wagons furent endommagés.

Horaire des messes spéciales du Carême dans les paroisses de Québec

Avec l'autorisation de l'Archevêché de Québec, des messes spéciales seront célébrées chaque jour en fin d'après-midi ou d'après-midi, ainsi que durant la soirée, dans plusieurs paroisses de la Vieille Capitale.

La célébration de ces messes a été autorisée afin de permettre aux fidèles d'assister en plus grand nombre au Saint Sacrifice et de se sanctifier davantage durant le Carême.

La messe sera célébrée entre cinq et six heures de l'après-midi, dans presque toutes les paroisses de Québec. C'est incidemment le cas pour les paroisses de Saint-Roch, Jacques-Cartier, Notre-Dame-de-Grâces, Notre-Dame-de-Québec, Notre-Dame-des-Victoires, Saint-Coeur-de-Marie, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Sauveur.

Des messes seront aussi célébrées sur l'heure du dîner, à la Chapelle des Pères Jésuites, rue Dauphine; à Saint-Roch; Notre-Dame-des-Victoires et Saint-Pascal-de-Maizerets.

Vers neuf heures, des messes auront lieu, tous les soirs, à Beauport, Sainte-Foy, Saint-Jean-Baptiste, Courville, Les Saules, Saint-Pascal, Saint-Pie X, et Saint-Sauveur.

Aujourd'hui, jour du Mercredi des Cendres, des messes seront célébrées dans presque toutes les paroisses de Québec.

Voici l'horaire des messes pour le Carême:

Beauport, 9h. p.m.; **Charlesbourg**, 4h. 30 p.m.; **Giffard**, 5h. 30 p.m.; **Québec-Ouest**, 3h. 45 et 5h. 15 p.m.; **Stadacona**, 5h. 15 p.m.; **Sacré-Coeur**, 4h. 30 pm; **Saint-Esprit**, 5h. 30 p.m.; **Jacques-Cartier**, 5h. 15 p.m.; **Notre-Dame-de-Grâces**, 5h. 20 p.m.; **Notre-Dame-de-Recouvrance**, 3h. 45 et 5h. 30 p.m.; **Notre-Dame-des-Victoires**, 12h. 10 et 5h. 10 p.m.; **Notre-Dame-de-la-Garde**, pas de messe le soir; **Notre-Dame-de-la-Paix**, 5h. 10 p.m.; **Notre-Dame-de-l'Espérance**, 5h. 00 p.m.; **Notre-Dame-de-Québec**, 5h. 15 p.m.; **Notre-Dame-de-Pitié**, tous les jours à 5h. 15 sauf le samedi à 4h. 30 p.m.; **Notre-Dame-du-Chemin**, 5h. 15, tous les jours sauf le samedi, à 5h. p.m.; **Saint-Albert-le-Grand**, 5h. 15 p.m.; **Saint-Ambroise**, 5h. 25 tous les jours, sauf le samedi, à 5h. p.m.; **Saint-André**, 4h. 45 p.m.; **Saint-Benoit, abbé**, pas de messe le soir; **St-Charles-Garnier**, 4h. 10 (enfants) et 5h. 00 p.m.; **Saint-Claire-d'Assisse**, 4h. 15 et 5h. 15 p.m.; **Saint-Coeur-de-Marie**, 5h. 15 p.m.; **Saint-Denis**, le samedi à 4h 30 p.m.; **Saint-Dominique**, tous les jours à 5h. 15, sauf le samedi à 5h. 00 p.m.; **Saint-Fidele**, 5h. 30 p.m.; **Sainte-Foy**, 5h. 30 et 9h 30 pm.; **Saint-François-d'Assise**, 5h. 30, plus le vendredi soir à 9h. p.m.; **Saint-François-Xavier (Petite-Rivière)**, 4h. 30 et 5h. 30 sauf le samedi à 4h. 45; **Sainte Geneviève**, 5h. 15 p.m.; **Saint-Grégoire, Montmorency**, 4h. 15 p.m.; **Saint-Jean-Baptiste**, 9h. a.m., 5h. 15 et 9h. 30 p.m.; **Saint-Jérôme**, 4h. 15 et 9h. p.m.; **Saint-Joseph**, 5h. 15 p.m.; **Saint-Louis-Courville**, 9h 30 p.m., tous les jours, sauf le samedi à 5h. p.m.; **Saint-Louis-de-France**, 5h. 30 p.m.; tous les jours, sauf le samedi à 5h. p.m.; **Saint-Malo**, 5h. 30 p.m.; **Saints-Martyrs-Canadiens**, 5h. 15 p.m., tous les jours, sauf le semadi, à 4h. 30 p.m.; **Sainte-Monique-les-Saules**, 9h. p.m.; **Sainte-Odile**, 5h. 30 p.m.; **Saint-Pascal-de-Maizerets**, 11h. 15 a.m., les lundi, mercredi et vendredi; 5h. 30 p.m., tous les jours, sauf le samedi, à 5h. p.m.; 9h. 00 p.m., tous les jours, sauf le samedi; **Saint-Paul-Apôtre**, 5h. 30 p.m., tous les jours, sauf le samedi, 4h. p.m.; **Saint-Pie X**, 5h. 00 et 9h. 30 p.m.; **Saint-Roch**, 11h :0 a.m.; 12h 40 p.m. et 5h. 30 p.m; **Saint-Rodrigue**, 5h 30 p.m.; **Saint-Sacrement**, 5h. 30. tous les jours, plus le jeudi soir à 9h. 15; **Saint-Sauveur**, 5h. 30 et 9h. 00 p.m.; **Saint-Thomas-d'Aquin**, 5h. 30 et 9h. 15, tous les jours, sauf le samedi; **Saint-Thomas-de-Villeneuve**, pas de messe le soir; **Sainte-Ursule**, jeudi après-midi à 3h. 45, et tous les mercredis à 9h. 15 p.m.; **Saint-Vincent-de-Paul**, 5h. 15 p.m.; et **Saint-Yves**, 5h. 15 p.m.



NOUVEAU DIRECTEUR — M. J.-A.-Marcel Caron vient d'être nommé directeur régional des Allocations familiales et de la Sécurité de la vieillesse du Québec. M. Caron est un ancien président et membre du conseil de la section québécoise de la Légion canadienne.

Mgr Roy préside la bénédiction des Cendres

L'archevêque de Québec, Son Exc. Mgr Maurice Roy, présidera ce matin la bénédiction des Cendres, en la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec.

Le prélat imposera les cendres aux membres de la Curie diocésaine, à l'occasion de la messe régulière du chapitre métropolitain. Mgr Roy les recevra lui-même, de Mgr G.-E. Grandbois, P.D., vicaire général du diocèse, qui célébrera l'office.

A l'exemple de ces chefs spirituels, les fidèles iront aujourd'hui par milliers s'agenouiller aux pieds de leurs pasteurs pour recevoir les Cendres, et reconnaitre avec humilité qu'issus de la poussière, ils redeviendront un jour poussière.

Les cendres utilisées au cours de cette cérémonie proviennent de la combustion de rameaux bénits.

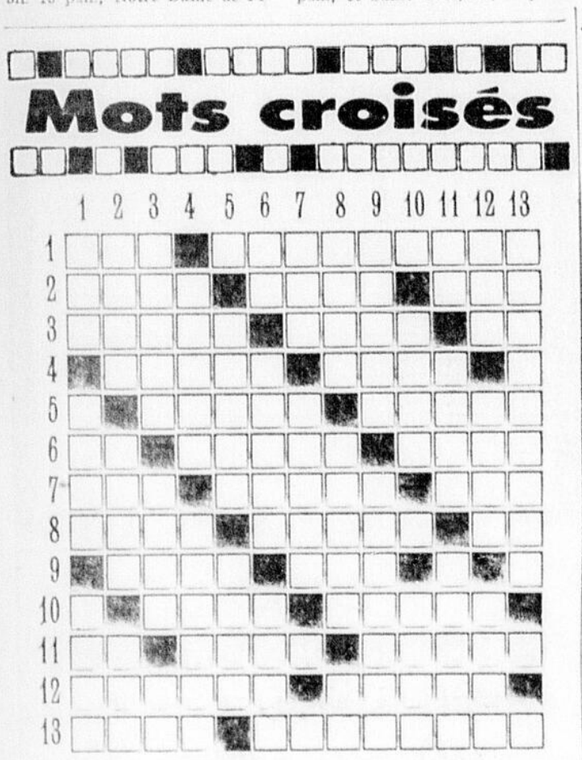
RIVE-SUD

NOUVELLES —
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR

ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis, 837-4863
J.-E. PARE, 237 St-Joseph Lauzon, 837-2471.

ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 8 rue Bégin, Lauzon, 837-5936
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Trace de pied sur le sol. — Plante à fleurs roses dont la tige et les racines font mousser l'eau comme du savon.
2—Ch. l. d'arr. (Gard). — Petit perroquet d'Océanie. — L'autorité de la justice humaine.
3—Ch. l. d'arr. (Lot-et-Garonne). — V. du Maroc à l'est de Fès. — Avalé.
4—Graminacée dont une espèce est le millet. — Nom des dieux protecteurs du foyer domestique chez les Romains.
5—Passé d'or fin. — Fâché, attristé.
6—Galluin — Nom donné par les orientaux à un bouquet de fleurs. — Etoffe faite dans un corps dur.
7—Roi de Juda. — Mettre en terre pour germer. — V. des Pays-Bas.
8—V. de l'U.R.S.S. — Brûle-bout. — Obtenu.
9—Ensemble des ascendants et des descendants d'une famille. — Note de musique.
10—Avarié, pourri — Royaume indépendant de l'Asie au nord de l'Inde.
11—Librement. — Habille doucement. — Parchemin très fin.
12—Sans restriction, complet. — D'aller.
13—Localité, pays. — Journaliste chargé du compte-rendu mondain des premières représentations.

VERTICALEMENT

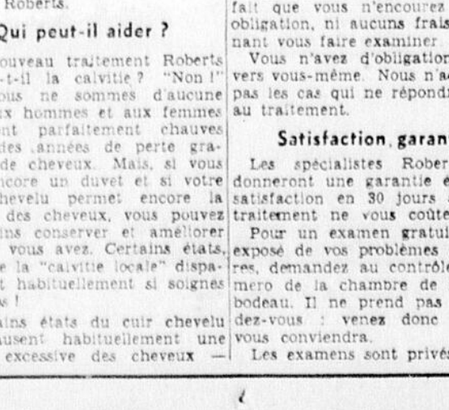
1—Partie tombante et flottante d'un vêtement. — Esclave égyptienne d'Abraham. — Semblable.
2—V. de Syrie. — Ancien émirat de l'Arabie. — Ceinture en soie des Japonais.
3—Fromage blanc des Alpes. — Roi des Amalécites. — Pron. pers.
4—Colonnade de provenance indienne. — Arbre d'Amérique dont le bois est rougeâtre.
5—Substance secrétée par les abeilles (pl.). — Boutique de boucher.
6—Symb. chim. — Thira avec Josué dans la Terre Promise. — Dieu de la Guerre Gaulois.
7—Vase de terre. — Instrument qui sert à passer des liquides épais.
8—De vive voix.—Boue qui marchait à la tête des troupeaux. — Note de musique.
9—Titre des souverains d'Hyderabad. — Remettre debout une personne.
10—Liqueur spiritueuse tirée du riz fermenté. — Génie bienfaisant chez les Orientaux.
11—Arbre toujours vert. — Train, manière d'aller. — Négociant de Toulouse.
12—Suc dépuré d'un fruit cuit. — Grand bassin naturel où moulinent les bâtiments. — Economiste allemand.
13—Qui tient de la roulle.

(Solution du dernier problème)



ANNONCE

LEURS CHEVEUX ONT REPOUSSE !



EN 12 MOIS — EN 3 MOIS

Le spécialiste en science capillaire sera ici jeudi et démontrera aux hommes et aux femmes comment conserver leurs cheveux et ainsi éviter la calvitie

OTTAWA, Ont. — Des nouvelles méthodes de traitement à la maison pour conserver vos cheveux et en améliorer la croissance seront exposées à Québec, le jeudi 13 février, à l'hôel Clarendon.

Le spécialiste en science capillaire, M. P. Thibodeau, sera le representant de la dynamique organisation de spécialistes Roberts en cheveux et en cuir chevelu. Les dames et messieurs pourront le consulter personnellement entre midi et 9 heures p.m.

Ce nouveau traitement est ni une "commande par poste", ni une "panacée". Il est adapté à l'individu après un examen personnel et le progrès en est vérifié à des intervalles réguliers par un spécialiste Roberts.

Qui peut-il aider ?

Le nouveau traitement Roberts guérira-t-il la calvitie ? "Non !" Car nous ne sommes d'aucune aide aux hommes et aux femmes qui sont parfaitement chauves après des années de perte graduelle de cheveux. Mais, si vous avez encore un duvet et si votre cuir chevelu permet encore la pousse des cheveux, vous pouvez au moins conserver et améliorer ce que vous avez. Certains états, tels que la "calvitie locale" disparaissent habituellement si soignés à temps !

Certains états du cuir chevelu qui causent habituellement une chute excessive des cheveux — pellicules, démangeaisons, surplus ou manque d'huile, follicules engorgés de séborrhée — peuvent être corrigés par le traitement Roberts à la maison si soignés à temps.

"N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD"

La calvitie n'attendra pas que vous soyez décidé; elle continuera à faire ses ravages et vous perdrez vos cheveux jusqu'à ce que vous soyez devenu chauve — à moins que vous ne remettiez votre cuir chevelu en état de guérir, en puissance de faire repousser vos cheveux.

Nous vous examinons gratuitement

Nous désirons appuyer sur le fait que vous n'encourez aucune obligation, ni aucuns frais en venant vous faire examiner.

Vous n'avez d'obligation qu'envers vous-même. Nous n'acceptons pas les cas qui ne répondront pas au traitement.

Satisfaction garantie

Les spécialistes Roberts vous donneront une garantie écrite de satisfaction en 30 jours sinon le traitement ne vous coûtera rien.

Pour un examen gratuit et un exposé de vos problèmes capillaires, demandez au contrôle le numero de la chambre de M. Thibodeau. Il ne prend pas de rendez-vous : venez donc lorsqu'il vous conviendra.

Les examens sont privés.

DONDI



L'AGENT SECRET X-9



JIGGS



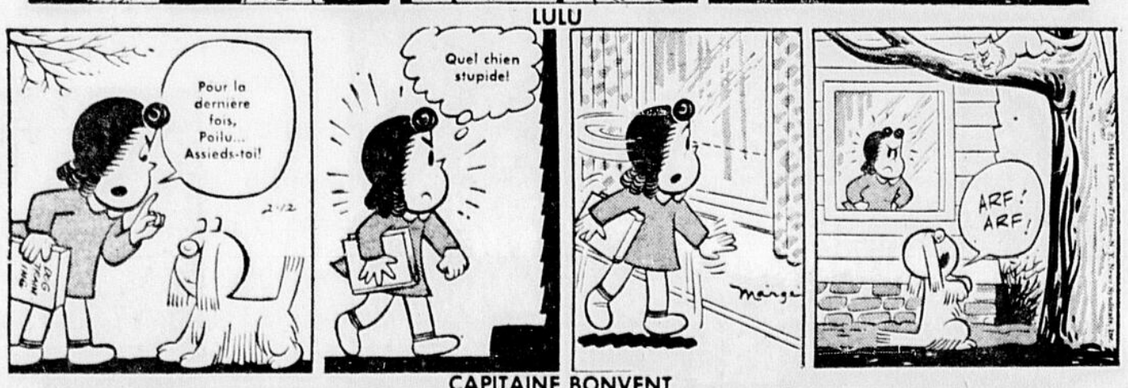
TARZAN



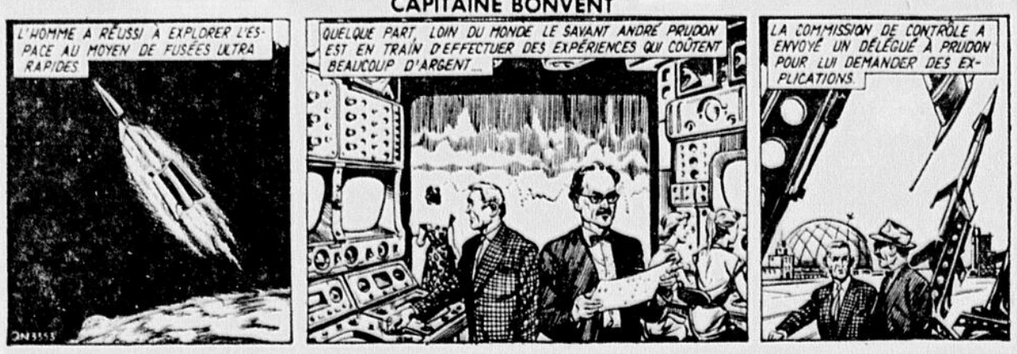
MARC DES BOIS



LULU



CAPITAINE BONVENT



Au Palais de Justice

Un restaurateur est acquitté et continuera à porter son "joujou"

Un accusé s'en est tiré à bon compte, hier, devant le juge Alphonse Garon de la Cour des sessions de la paix.

Cet homme d'affaires de Québec avait à répondre à l'accusation d'avoir braqué une arme contre deux policiers de Sainte-Foy, les agents Gagné et Chamard, dans la nuit du trois décembre, à quatre heures du matin, près du rond-point du boulevard Laurier.

Le juge Garon a libéré le prévenu à l'issue de son procès parce que la preuve de la poursuite était insuffisante. Le juge ordonna également aux policiers de rendre l'arme à son propriétaire, puisque celui-ci était muni d'un permis de port d'arme en bonne et due forme.

L'accusé fut intercepté par les agents Gagné et Chamard alors qu'il courait sur l'accotement du boulevard Laurier aux petites heures du matin. Prié de s'identifier et de justifier ses faits et gestes, il répondit de façon provocante pour les policiers.

A un moment donné, il exhiba un petit revolver qu'il avait sorti de son gousset et il l'a promené dans un mouvement circulaire en direction des deux policiers, sans, cependant, les mettre en joue.

Rendu au poste de police, le prévenu fut fouillé et on découvrit qu'il y avait une balle dans le canon de l'arme ainsi que quatre autres projectiles dans le magasin.

Me Paul Picard de la défense fit admettre aux témoins que son client avait sur lui un permis de port d'arme enregistré. Ce permis lui avait été consenti aux fins de protéger les sommes d'argent qu'il transporte du restaurant dont il est propriétaire, à la banque, et vice versa.

Le prévenu a expliqué au juge qu'il courait parce qu'il était en souliers et que la température était basse. Il se rendait chez le gérant d'un de ses trois restaurants qui l'avait invité à aller prendre un goûter chez lui, et, pour des raisons d'affaires, il ne voulait pas que sa présence soit connue à cet endroit.

Il avait donc stationné sa voiture un peu plus loin mais avait décidé de revenir sur ses pas, puisque personne ne lui ouvrit la porte.

Il a précisé qu'il avait sorti son arme dans le but de le montrer à la police avant de se faire fouiller et qu'il avait son permis de port d'arme sur lui.

Procès sous l'accusation d'avoir brutalisé un policier municipal

Un jeune homme du quartier Saint-Roch devra subir son prominelles du printemps sous l'accès aux prochaines Assises criscusation de voies de faits sur la personne de deux agents de la Sûreté municipale et de résistance lors de son arrestation.

L'accusé et un complice avaient mis au point un stratagème peu orthodoxe pour se procurer de l'argent et des vivres.

Dans la journée du 3 décembre dernier, ils avaient logé un appel téléphonique à l'épicerie Roy, du boulevard Langelier, demandant la livraison d'une commande d'épicerie au numéro 170 de la rue Notre-Dame-des-Anges, la livraison devant se faire par la cour de la maison.

L'épicier eut le flair de détecter quelque chose de pas trop normal dans la façon de procéder des deux adolescents et fit part de ses doutes à la police.

Le commissionnaire se rendit à l'adresse susdite, suivi de près par deux détectives de la Sûreté municipale. Aussitôt rendu dans la cour, il fut assailli par les deux apaches, mais le sergent et le détective Robert eurent tôt fait de voler à son secours et d'effectuer l'arrestation.

Le sergent Bisson reçut des blessures à la figure et à une main au cours de l'engagement qui s'ensuivit. Questionné par Me Georges Boudreau, l'avocat de l'accusé, à savoir s'il s'était identifié comme agent de police avant d'arrêter son client, le sergent Bisson répondit que cela n'était pas nécessaire puisque l'accusé le connaissait très bien.

Le juge Paul Roy accorda sa liberté au prévenu jusqu'à son procès moyennant un cautionnement de $950 par personne solvable ou de $500 en argent.

Un recomptage judiciaire confirme l'élection du maire Noël Carter

Trois recomptages judiciaires présidés par le juge Antonio Laplante de la Cour de magistrat du district de Québec ont, d'une part, confirmé l'élection du maire Noël Carter de Sainte-Foy ainsi que celle du maire Raoul Mathieu de Donnacona et d'autre part, attribué le siège numéro 2 du quartier numéro 4 de cette dernière ville à M. Alphonse Rhéaume qui avait recueilli, non officiellement le soir du scrutin, le même nombre de votes que son adversaire, M. Odilon Huard, échevin sortant de charge. La majorité de M. Rhéaume n'est établie qu'à une voix à la suite du nouveau dépouillement du scrutin.

L'élection avait été tenue le 1er février.

SAINTE-FOY

Le maire Carter de Sainte-Foy a vu sa majorité quelque peu diminuer puisque les résultats officiels du recomptage lui donnent une majorité de 282 voix sur son adversaire, le docteur Samuel Bouchard, vétérinaire. Les premiers résultats lui attribuaient une majorité de 303 voix. Sur un total de 4,714 bulletins de vote acceptés par la Cour, 2,498 ont été attribués au maire Carter, tandis que le docteur Bouchard en a recueilli 2,216.

DONNACONA

Le maire Raoul Mathieu de Donnacona a maintenu sa majorité à six voix, soit la même que celle que les premiers résultats lui attribuaient. Le nombre de votes recueillis par l'un et l'autre des candidats à la mairie a cependant changé.

Un premier dépouillement avait accordé 352 voix au maire Mathieu et 346 à son adversaire, M. Albert Trudel.

A la suite du recomptage judiciaire, les suffrages qu'a recueillis M. Mathieu se chiffrent à 355 et ceux recueillis par M. Trudel, à 349.

Par ailleurs, l'élection au siège échevinal numéro 2 du quartier numéro 4 donnait un nombre égal de votes (166) aux deux candidats en présence, MM. Alphonse Rhéaume et Odilon Huard.

Les résultats officiels du nouveau dépouillement du scrutin accordent le siège à M. Rhéaume avec une seule voix de majorité.

Les élections à la mairie et à l'échevinage de Donnacona furent tenues le 3 février.

Un masseur avoue sa participation à un vol par effraction en janvier

Un masseur a avoué, hier, devant le juge Gérard Simard de la Cour des sessions de la paix qu'il avait participé avec trois compagnons au vol avec effraction commis à l'Industrielle dans la nuit du 28 au 29 janvier dernier alors que des machines de bureau et de l'argent avaient été volés, soit une valeur de $656.

Le groupe s'était également adonné à des actes de vandalisme, causant des dommages estimés à $250.

L'accusé, un jeune homme de 22 ans, a raconté au juge qu'il attendait ses complices dans une auto à proximité de l'immeuble visité.

Il a précisé que le présumé chef de la bande avait pris le large et que la police n'avait pas encore pu lui mettre la main au collet, tandis que les deux autres ont comparu devant la Cour de bien-être social.

Le juge Simard a imposé au prévenu une sentence suspendue jusqu'au 1er avril afin de permettre à la Sûreté municipale d'éclaircir toute l'affaire et de retrouver le fuyard qui répondrait au nom de Dufresne.

Horoscope

par Francesca Waldner

MERCREDI 12 FEVRIER

BELIER (21 mars - 19 avril) Le nombre et la diversité de vos occupations vous rendront irritable. Le calme reviendra, toutefois, au cours de la soirée. Votre vie sentimentale vous apportera beaucoup de satisfaction.

TAUREAU (20 avril - 20 mai) Vous feriez bien de considérer ce qui semble le plus urgent avant d'agir. Cette journée vous permettra de réussir les tâches les plus ardues.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) Vous assisterez à une réunion intéressante qui vous fournira l'opportunité de régler un problème des plus délicats. Agissez avec plus de tact en ce qui concerne vos amours et vos amitiés.

CANCER (22 juin - 22 juillet) Essayez de trouver l'aide nécessaire à la bonne marche de votre travail. Un contretemps retardera la réalisation d'un projet. Mettez votre correspondance à jour.

LION (23 juillet - 22 août) Votre activité et votre sens du devoir vous conduiront au succès, tandis que votre vie sociale vous apportera beaucoup de plaisir. Journée propice au magasinage.

VIERGE (23 août - 22 septembre) Un projet que vous ne pouvez réaliser vous rendra d'humeur maussade. Essayez de vous maîtriser, malgré tout, afin de ne pas indisposer inutilement la personne que vous aimez.

BALANCE (23 septembre - 23 octobre) Cette journée favorisera à la fois votre travail et votre vie sociale. La chance vous aidera, en effet, à régler un problème des plus délicats.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre) Certaines discussions qui traiteront de vos affaires d'argent vous rendront tendu et nerveux. Evitez de vous fatiguer outre mesure afin de ne pas agraver votre situation.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre) Vous aurez aujourd'hui la possibilité de régler un problème de façon énergique malgré la quantité des tâches que vous devrez réaliser. Vous connaîtrez le succès dans votre vie sentimentale et dans votre vie sociale.

CAPRICORNE (22 decembre - 19 janvier) Réglez le plus tôt possible un problème personnel, en tenant compte des conseils judicieux de vos amis. Reposez-vous et évitez surtout de prendre des engagements à l'aveuglette.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) Concentrez tous vos efforts en vue de l'obtention d'un but définitif. Ne vous inquiétez pas inutilement car la chance vous favorisera de façon particulière.

POISSONS (19 février - 20 mars) Tout vous réussira aujourd'hui à la condition que vous ne négligiez pas votre vie familiale. Une certaine irritabilité s'emparera de vous au cours de la soirée.

SEULEMENT 4 JOURS
DE 3 A 10 HEURES P.M.
6e VENTE annuelle
et
EXPOSITION
par le réputé groupe des
17 ARTISTES EUROPEENS
et leurs collègues,
représentés par H. Darwin
150 PEINTURES A L'HUILE ORIGINALES

Le choix le plus merveilleux encore présenté. Très grande variété de scènes de rues, scènes marines et paysages, forêts, natures mortes, fleurs, scènes d'intérieur et portraits, suivant la technique classique ou contemporaine.

Plusieurs familles recherchent depuis longtemps une peinture à l'huile originale. Voici une magnifique occasion de choisir parmi une ravissante collection à très bas prix.

Ces prix incroyablement réduits résultent d'achats conclus directement avec les artistes.

Format	Prix du catalogue	Prix de vente
15 x 17	$ 55.00	$18.00
24 x 32	$ 85.00	$28.00
24 x 32	$100.00	$34.00
24 x 32	$115.00	$38.00
28 x 36	$175.00	$58.00
29 x 41	$225.00	$75.00
28 x 52	$250.00	$85.00

(PRIX AVEC ENCADREMENTS)

SALLE DES COMITES
CHATEAU FRONTENAC
QUEBEC
Se termine le samedi 15 février
Admission gratuite — Catalogue gratuit

Le Conseil des Arts du Canada

Bourses octroyées à deux professeurs de Laval

Deux professeurs de l'Université Laval ont obtenu, hier, des subventions du Conseil des Arts du Canada. Cette nouvelle a été annoncée à l'issue de la réunion de deux jours que le Conseil a tenue à Québec.

M. Fernand Dumont, professeur à la faculté des Sciences sociales de Laval, s'est vu octroyer une bourse, dont le montant n'a pas été révélé, bourse qui lui permettra de se rendre à Paris où il a été invité à donner un enseignement de trois mois à l'Ecole des Hautes Etudes de la Sorbonne. Le cours de M. Dumont portera sur l'avènement des société globales et l'émergence de la conscience historique.

D'autre part, le Conseil a octroyé une somme de $2,000 pour aider au financement des travaux préparatoires d'une histoire générale de la littérature canadienne-française.

Ce projet, qui bénéficie de l'appui du Conseil canadien de recherche sur les humanités, est sous la direction d'un conseil de rédaction dirigé par M. Léopold Lamontagne, doyen de la faculté des Lettres de l'Université Laval, et sera réalisé avec la collaboration des universités de Montréal et d'Ottawa.

Le plan provisoire prévoit une division chronologique en trois périodes, correspondant chacune à un volume. Le premier, dont la responsabilité sera assumée par un représentant de l'Université Laval traitera de la vie littéraire canadienne-française depuis les origines jusqu'à l'année 1890. Le deuxième consacré aux années 1890 à 1940, sera confié à un représentant de l'Université d'Ottawa. Un représentant de l'Université de Montréal se chargera d'étudier la période la plus récente, soit depuis 1940.

Cette histoire littéraire fera à une histoire de la littérature canadienne-anglaise, actuellement en voie de préparation sous la direction du professeur Carl Klinck de l'Université Western, Ontario. Le Conseil des Arts a déjà octroyé des subventions de l'ordre de $10,500 pour ce travail, sans compter une somme de $1,500 dans le but d'en assurer la traduction française.

L'Université Laval recevra aussi des subventions du Conseil des Arts du Canada pour faire venir, l'automne prochain, cinq universitaire étrangers qui donneront des cours spéciaux. Ces subventions s'inscrivent dans le cadre du programme du Conseil des Arts destiné à encourager les échanges intellectuels à l'intérieur du Canada et entre le Canada et les pays étrangers.

Trois de ces professeurs seront attachés à la faculté des Lettres, cependant que les deux autres enseigneront aux facultés des Sciences sociales et de Droit.



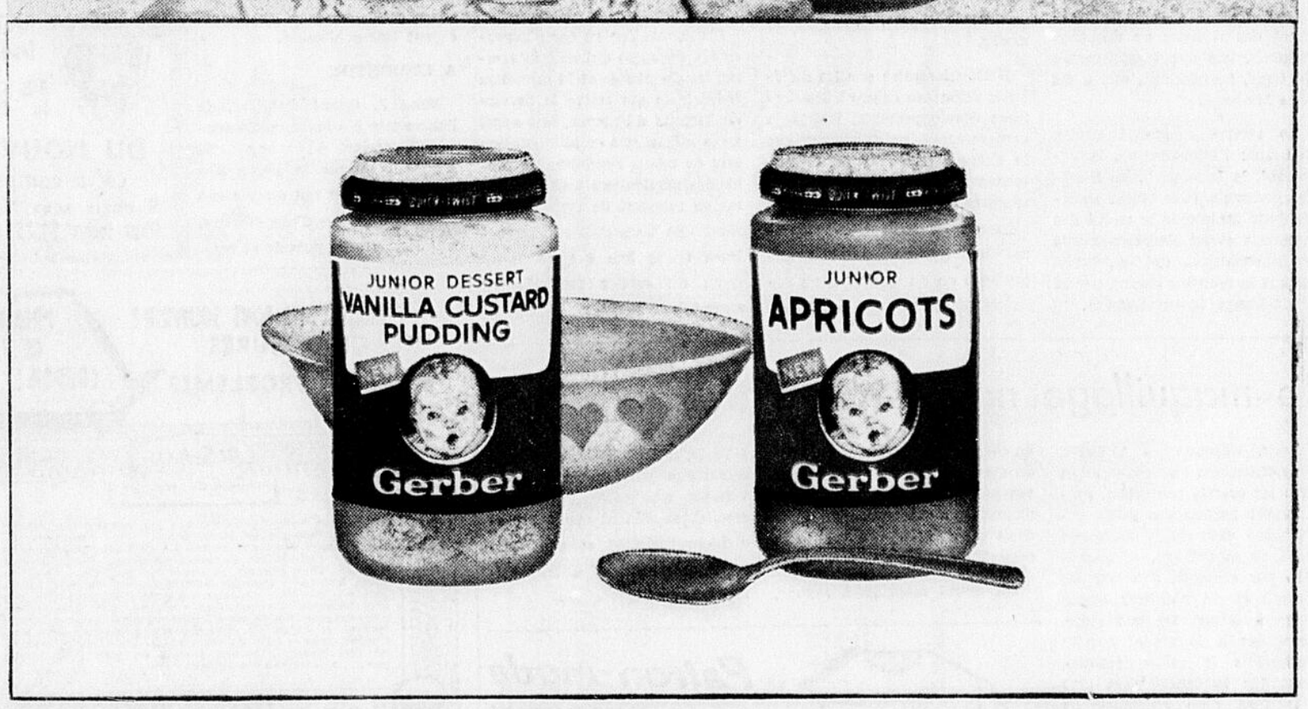
CONSEIL DES ARTS DU CANADA — Les membres du Conseil des Arts du Canada ont terminé, hier, la réunion qu'ils ont tenue dans la Vieille Capitale. A l'issue de la rencontre, les dirigeants de l'organisme ont annoncé la remise d'une série de subventions à des groupements et à des individus de la province de Québec. Sur la photo, on aperçoit quelques dirigeants du Conseil, soit MM. A. W. Trueman, directeur du CAC ; Peter M. Dwyer, directeur adjoint pour les arts ; Douglas B. Weldon, président ; Gérard Filion, vice-président, et Eugène Bussière, directeur associé.

ANNONCE

Nombre de personnes portent
LEURS DENTIERS
sans souci

Enfin, vous pourrez parler, rire, manger et même éternuer sans craindre de sentir votre dentier bouger, basculer, votre tomber. FASTEETH tient les dentiers en place plus solidement, plus confortablement. Cette poudre d'emploi agréable ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Ne donne jamais de nausées. Formule alkaline (non acide). Assainit l'haleine. Demandez FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



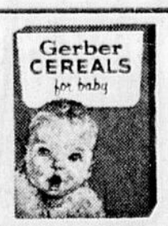


Delices pour les tout-petits enfants

Les fruits et les desserts Gerber pour enfants

Le comble de la joie pour les tout-petits. Les fruits Gerber pour enfants comprenant de NOUVEAUX ABRICOTS, sont extra-savoureux, appétissants et tout à fait succulents. Préparés avec des aliments de choix variés, ils se cuisent en un rien de temps . . . pour conserver toute leur valeur nutritive. Treize choix succulents. Pour les tout-petits: quinze fruits en purée.

Pour terminer agréablement les repas. Les desserts Gerber pour enfants, y compris LE NOUVEAU POUDING À LA VANILLE, sont nourrissants, appétissants, légèrement aromatisés et de texture fine. Comme tous les aliments Gerber pour enfants, ils sont offerts dans les grands bocaux exclusifs Gerber, afin de répondre à l'appétit grandissant des petits. Quatre variétés insurpassables. Huit desserts en purée pour les jeunes bébés.



Saviez-vous que . . . les céréales Gerber, comme tous les aliments Gerber pour bébés, sont renommées pour leur bonne saveur et leur texture lisse et homogène.

Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés!

Aliments Gerber pour bébés NIAGARA FALLS, CANADA

"Soyez mon valentin", une invitation à l'amitié qui n'a pas de frontières

En français, on dit "Soyez mon valentin". Si la langue maternelle est l'allemand, il faut dire "Sei meine treue Liebe." Le Japonais poli en fait une expression sérieuse, "Korekaramo motto nakayoku shimasho", qui signifie "Pourrions-nous devenir dorénavant des amis plus aimants?" En Inde, on pourrait dire "Kiya tun mere mitr hogey", qui veut dire "Voulez-vous être mon ami?" Si vous habitez le Ghana et parlez le dialecte Akan, vous allez droit au but et vous dites "Je vous aime" . . "Mepe wa assem". Au Canada, en anglais, c'est tout simplement "Be my valentine."

Les langues peuvent dresser un mur entre les nations et les peuples, mais lorsque vous le dites avec des fleurs, la signification est claire. C'est un geste d'affection, d'amour et de respect.

C'est une vieille coutume, au Canada, que d'envoyer des fleurs le jour de la saint Valentin. L'histoire raconte que l'on a commencé à observer ce jour en l'honneur de deux saints, dont l'un était prêtre et l'autre évêque, qui s'appelaient tous deux du nom de Valentin, et que l'on croit avoir été martyrisés près de Rome le même jour, le 14 février, vers l'an 270. D'autres prétendent que la coutume d'envoyer des témoignages d'amitié le 14 février remonte à une ancienne fête romaine au cours de laquelle les garçons tiraient au sort les noms des filles qui allaient devenir la compagne de leur vie.

L'Association de livraison télégraphique des fleuristes rapporte que dans un grand nombre d'écoles, les jeunes élèves prennent leurs économies pour acheter un oeillet rouge pour le maître ou la maîtresse. Pour leur part, les jeunes gens envoient une douzaine de roses rouges à leurs amies. Les maris envoient souvent à leurs épouses un beau bouquet de fleurs printanières, des tulipes, des jonquilles ou des iris à l'occasion de la saint Valentin. On profite aussi du 14 février pour faire parvenir des fleurs à un ami qui se trouve à l'hôpital, ou encore aux personnes âgées pour leur montrer que quelqu'un pense encore à elles.

La rose rouge est la fleur la plus populaire pour la saint Valentin, mais les membres de l'Association de livraison télégraphique des fleuristes affirment que les Canadiens, tout comme les membres du corps diplomatique, envoient souvent par fil des tulipes rouges, des jacinthes et des violettes aux êtres qui leur sont chers.

Le langage de l'amour est universel, tout comme le cadeau de fleurs. Encore cette année, dans quelque langue que ce soit, les Canadiens feront plaisir à quelqu'un en lui envoyant des fleurs.



"DANSONS EN ROND", se disent ces élèves du jardin d'enfants à l'école publique de la rue Elgin, à Ottawa. C'est leur façon à eux de fêter la saint Valentin. Ils présentent à leur institutrice, Mme Anne Illing, un chrysanthème, un oeillet, une rose et des fleurs printanières, une tulipe et une jonquille. L'Association de livraison télégraphique des fleuristes rapporte que plusieurs jeunes enfants se servent de leurs petites économies pour acheter des fleurs et les donner à ceux qu'ils aiment, surtout à l'occasion de la saint Valentin. Les enfants dans cette photo sont, de gauche à droite : Anu Krishan, de l'Inde ; Kitty Gordon, du Canada ; Alfred Ankrah, du Chana ; Helen Lim, de Chine, et Sandra Zion, du Liban.

Secours d'urgence

Le rôle des diététistes sera de maintenir la santé des rescapés



MADEMOISELLE DOLORES MICHAUD, conférencière, diététiste au ministère fédéral de la Santé et du Bien-Etre, mademoiselle Céline Kirouac, présidente élue et mademoiselle France Dufour, présidente de l'Association de Diététiques du Québec, section de Québec.

Les diététistes doivent participer à la partie médicale des Services de Secours d'urgence du ministère fédéral de la Santé et du Bien-Etre, disait lundi soir aux membres de l'Association de diététique du Québec, mademoiselle Dolorès Michaud, diététiste professionnelle attachée à ce ministère.

Le Secours d'Urgence a été créé dans le but de venir en aide aux sinistrés et évacués de guerre et des victimes de désastres naturels, tels que tremblements de terre, inondations, etc. a dit Mlle Michaud.

Le service comprend quatre divisions: l'Alimentation, le Vêtement, le Logement,, les Services personels (assistantes sociales pour maintenir le moral des sinistrés) et les Renseignements et Informations, (tels qu'établis durant la dernière guerre, par la Croix-Rouge internationale).

Le Secours d'Urgence, qui vient d'établir un Service français, prépare actuellement un cours qui sera maintenant donné en français, afin de préparer les spécialistes qui auront à veiller au bien-être de la population, advenant une guerre ou un désastre naturel.

Dans le domaine de l'Alimentation, les diététistes auront un rôle indispensable à remplir, a rappelé Mlle Michaud et il s'agit de définir maintenant quel serait leur apport, en cas de désastre.

Il est nécessaire que les diététistes soient au courant des derniers développements, insista la conférencière, en rappelant que le Conseil canadien de la nutrition a constaté à la suite de récentes recherches, que dans les aliments de base déjà recommandés, des changements importants on dû être faits au sujet de l'eau, des protides et des vitamines. Le but des recherches est de maintenir les réserves nutritives stockées dans les tissus humains.

A la suite d'un désastre, il ne suffira pas simplement de conserser la vie des sinistrés, mais aussi de les maintenir en bonne santé. Actuellement, des recherches sont faites aux Etats-Unis pour pouvoir ensuite diffuser des mesures préventives et se préparer à faire face à toute éventualité.

L'alimentation en cas d'urgence est un sujet qui doit intéresser les diététistes et le ministère fédéral, de qui relève le Service de Secours d'Urgence, fait appel à ces spécialistes en alimentation afin de mieux connaître les problèmes particuliers à chaque domaine relevant de cette profession. Ces suggestions porteront leurs fruits lors des prochains cours du service français qui auront lieu en juin.

Les femmes à l'université

L'étude d'une profession l'emporte sur la course au mari

de la Presse Canadienne

La Presse Canadienne a demandé, au cours d'un relevé fait à travers le Canada, à celles qui dirigent les services féminins des universités canadiennes, ce qu'elles estiment être le but essentiel de l'étudiante.

Jean Ramsay, chef des services féminins de l'université du Nouveau-Brunswick, à Fredéricton, a déclaré à ce sujet: "En dépit de ce que pensent les hommes, toutes les jeunes filles ne vont pas à l'université pour y tenter de mettre le grappin sur un homme. Je suis assurée que la plupart des jeunes filles qui résident à l'université sont de sérieuses étudiantes".

Personne ne prétend que les jeunes filles ne s'intéressent plus aux hommes ou au mariage, mais l'évolution de la vie fait que les femmes veulent avoir plus d'occasions de sortir des besognes du foyer et que les diplômes universitaires ont maintenant plus de valeur pour elles. On dit que l'étudiante veut arriver à unir son rôle traditionnel d'épouse et de mère à ses nouvelles occupations de femme exerçant une profession.

A EDMONTON

Mme J. Grant Sparling, de l'université d'Alberta, à Edmonton, a déclaré à ce sujet: "Il semble bien que la jeune fille ait d'abord pour but d'avoir une profession en vue d'une carrière, peut-être courte, puis de se marier et d'avoir une famille, pour retourner à son métier une fois ses enfants élevés".

Au Canada français, l'optique semble quelque peu différente. Eveline Le Blanc, chargée de la Section féminine à l'université d'Ottawa, déclare: "Je pense vraiment que se marier et avoir une famille est le premier but aujourd'hui de l'étudiante ordinaire. Je pense que les jeunes filles francophones sont très différentes des anglophones. Il n'y a pas tellement de jeunes filles canadiennes-françaises qui tentent d'associer mariage et carrière".

Pour Mme B. H. Baker, de l'université Bishop's, à Lennoxville, la plupart des étudiantes des universités du Québec entrent à l'université à 16 ans et se préoccupent d'abord d'obtenir des diplômes; elles sont dans la plupart des cas trop jeunes pour faire des projets d'avenir au-delà de l'acquisition des diplômes.

Mlle Le Blanc explique: "Le but des universités en formant des femmes est de les préparer à élever une famille. La femme est le premier éducateur et son influence est très importante sur les enfants".

DISCIPLINE INTELLECTUELLE

Mme H. A. Innis, responsable de la Section féminine au University College, à l'université de Toronto, n'est pas de cet avis. Elle a dit: "Je ne pense pas que l'université ait un but différent quand il s'agit de former des femmes, et elle ne devrait pas en avoir. Les femmes sont des êtres humains. Elles ont besoin de se soumettre à la discipline intellectuelle et d'élargir leurs esprits et leurs horizons. Aucun objectif spécial ne saurait l'emporter sur leurs besoins essentiels. Une femme sensée et qui a reçu une bonne formation peut acquérir rapidement les connaissances nécessaires au foyer".

On estime qu'il est courant aujourd'hui, au moins au Canada anglais, de penser qu'une jeune femme doit travailler à l'extérieur. On n'est cependant pas d'accord pour affirmer que les femmes retournent vraiment à leur carrière une fois que leurs enfants sont élevés.

Au sujet de l'évolution de la mentalité, le Dr Leole E. Neal, de l'université de Western Ontario, à London, a déclaré : "Les étudiantes sont beaucoup plus au courant des problèmes internationaux qu'elles ne l'étaient il y a 25 ans. Elles connaissent davantage et n'acceptent pas l'autorité comme il y a 25 ans," affirme de son côté Mme F. H. Fish, conseillère des femmes à l'université d'Alberta, à Calgary.

A l'université Dalhousie, à Halifax, Christine Irvine déclara qu'aujourd'hui les femmes considèrent même l'université comme un moyen nécessaire leur ouvrant la voie à une carrière.

(Suite à la page 7, 1ère col.)

LE SAVOY RESTAURANT français
32 Côte de la Fabrique
DU NOUVEAU
(Vin compris)
5 choix tous les midis
(Tout inclus $1.25 à $1.75)

Cours de chapeaux
COMMENÇANT LE 17 FEVRIER 64
ECOLE
LUCIENNE LEPIRE ENR.
544, rue DOLLARD, Québec
Tél.: 523-8938
Ecole détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.

ANNONCE
ASTHME VITE SOULAGÉES
BRONCHITE CHRONIQUE
Etes-vous incapable de travailler ou de dormir parce que vous toussez, avez la respiration difficile ou entrecoupée? Prenez les RAZ-MAH de TEMPLETON preparés spécialement pour aider ceux qui souffrent d'asthme à respirer plus librement afin de pouvoir travailler et dormir plus à l'aise. Seulement .85c et $1.65 partout où l'on trouve des produits pharmaceutiques.
TR63-47

Le maquillage nous réserve des surprises

Paris, (Reuter) — A Paris, les esthéticiens en collaboration avec les grands couturiers, manifestent parfois des goûts extrémistes dans leurs nouveaux types de maquillage, en suggérant par exemple, d'enlever les sourcils et de n'utiliser aucun rouge à lèvres. De nos jours, "le visage à la mode" suscite quelquefois le même étonnement que la fantaisie la plus audacieuse d'un spécialiste de haute couture.

Le changement le plus radical fut l'abolition des sourcils par Pierre Cardin, qui ordonna à ses mannequins de se raser les sourcils et faire disparaître cette partie du visage sous la poudre de riz. Dans d'autres salons de haute couture, on pouvait voir défiler des mannequins aux lèvres pâles, ou encore avec maquillage à lèvres d'un blanc terreux, pour accentuer l'allure "Dame aux camélias".

"Simonetta, modeliste d'origine italienne, préconise un visage aux joues creuses, réalisé par des sillons tracés à l'aide d'un crayon gris depuis les tempes jusque de chaque côté du nez.

LES PERRUQUES

Roberto Capucci fait défiler ses mannequins avec des perruques d'un blond platine, descendant jusqu'aux épaules, rappelant la coiffure de Jean Harlow, dans les années 1930.

La mode parisienne s'inspire du 18e siècle, avec le retour des "grains de beauté". Des mouches de velours noir, rondes ou carrées, en forme de coeur ou de diamant, sont censées représenter un code, en manière de messages d'amour, selon l'endroit où les mouches sont placées sur le visage de la coquette.

Un grand magasin à rayons, à Paris, retient les services d'un astrologue pour promouvoir la vente des cosmétiques. Les clientes en sortent avec un maquillage "céleste" et une coiffure correspondant à leur horoscope.



Patron-mode par Anne Adams

4728

Pour le jour ou le soir, confectionnez vous-même cette jolie robe à l'encolure au ras le cou. La jupe aux larges plis plats vous amincira.

Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes: 12½, 14½, 16½, 18½, 20½, 22½. La taille 16½ requiert 4 verges d'un tissu de 39 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT
QUEBEC 3 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

VOS PIEDS VOUS FONT SOUFFRIR ! VOS CHAUSSURES SONT UN PROBLEME?
PRESENTEZ CE COUPON !
Gratis Dr Scholls Gratis
Coupon de courtoisie
Ce coupon vous donne droit à un examen gratuit du pied, au Pedo-graphe du Dr Scholl. Cette empreinte pédographique démontre toutes les faiblesses d'arches ou l'inégale distribution du poids du corps. Les faiblesses d'arches sont souvent la cause de multiples maux de pieds tels que: douleurs aux pieds, aux jambes, brûlements à la voûte plantaire, callosités, cors, oignons, ongles incarnés, transpiration excessive, etc. L'empreinte pedo-graphique aide aussi à déterminer l'exacte pointure, largeur et forme de chaussure que nécessite votre cas. Confiez-nous le soin de vos pieds et faites de la marche un réel plaisir. Examen gratuit du pied. Ne tardez pas . . . agissez dès maintenant!
Gratis Magasin du Dr Scholl 198 blvd Charest Est, Québec, 525-7949 Gratis

À PARIS
MOQUETTE: le mot pour un tapis mur à mur.
À QUÉBEC
ROCHETTE: le nom pour un tapis bien posé et qui dure.
tapis ER & FILS LIMITÉE Emilien Rochette et Fils Ltée

WOOLWORTH
6 MAGASINS DANS LE QUEBEC METROPOLITAIN
Une aubaine formidable
NYLONS
VALEURS REGULIERES
1.00 .77 .59
première qualité en spécial
.39
LA PAIRE
UNE OCCASION EXTRAORDINAIRE POUR UN ACHAT DE PREMIERE QUALITE SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS QUANTITE LIMITEE
F. W. WOOLWORTH CO. LTD
6 MAGASINS DANS LE QUEBEC METROPOLITAIN

Le domaine compliqué des affaires n'a pas de secret pour cette journaliste de 28 ans



MME PATRICIA CARNEY

VANCOUVER (PC) — Une jeune femme de Vancouver, Patricia Carney, âgée de 28 ans, assume sans difficulté le rôle de la seule journaliste canadienne à écrire quotidiennement un éditorial dans le domaine des affaires. Elle a commencé en 1960, et aujourd'hui, les directeurs de l'industrie forestière de la Côte Ouest, une section qui l'intéresse particulièrement, disent que c'est une experte. "On croirait qu'elle a passé sa vie à rédiger de tels articles", a déclaré M. Gordon Gibson, millionnaire du commerce forestier. La signature de Pat Carney paraissait en tête d'un article dans le journal "Vancouver Province", il y a six ans, et depuis quatre ans, ses papiers passent régulièrement.

A deux reprises, elle a gagné le prix de journalisme MacMillan Bloedel and Powell River, dans la section industrielle. Son rôle exige qu'elle connaisse à fond une situation ou décision, prise dans ce domaine, et la réaction chez les individus. Possédant un diplôme en sciences économiques, et une mémoire extraordinaire pour se rappeler ses nombreuses lectures, Patricia peut écrire sur différents sujets d'actualités, comme le budget fédéral, la limite d'échange des lingots d'or, aussi bien que les questions bancaires et commerciales. Très curieuse, la journaliste s'intéresse aussi à l'histoire du Canada, à la peinture abstraite et la musique de jazz, entre autres choses.

SA FAMILLE

Son pere, John Carney, qui a vécu 20 ans en Chine, comme membre du Service de santé, y épousa sa mère, journaliste, et sud-africaine depuis quatre générations. Le mariage eut lieu à Shanghai. Et c'est là que naquirent Patricia et son frere jumeau Jim, le 26 mai 1935. Quatre ans plus tard, alors que les enfants parlaient plutôt le chinois que l'anglais, la famille vint au Canada, à Guelph, Ontario, où le Dr Carney obtint son diplôme de vétérinaire. En 1944, la famille Carney s'installa à Victoria, et en 1948, sur une ferme près de Nelson, en Colombie-Britannique, avec leur quatre enfants, les jumeaux, Nora, et Tom.

Mme Carney a écrit pour les journaux et périodiques canadiens durant les années 1930, et plus tard, au cours des années '40, en signant Dora Sanders. Sa soeur, Byrne Hope Sanders, est rédactrice en chef de "Canadian Institute of Public Opinion" à Toronto, et son frere s'est également occupé de journalisme. Jim Carney est réalisateur à la télévision. Nora, 26 ans qui a épouse l'architecte Arthur Boyd, a déjà écrit pour la publicité commerciale à la radio.

A LA PRESSE CANADIENNE

Tom, 23 ans, qui poursuit des études universitaires, travaille également à Broadcast News, section des nouvelles radiophoniques de la Presse Canadienne.

La journaliste Patricia Carney a épouse en 1956, Gordon Dickson, attaché alors au même journal qu'elle, le Vancouver Province. Aujourd'hui, il travaille à son compte, et Pat a gardé son nom de jeune fille comme signature. Le couple a une fille Jane, et la famille habite dans une demeure de $30,000, en banlieue de Vancouver.

ANNONCE

LES FEMMES CANADIENNES S'INTERESSENT AUX SAVONS

Même les fabricants de savon avouent que leurs produits peuvent dessécher votre épiderme et lui faire perdre son humidité naturelle. Les savons ont réellement besoin d'un élément humidifiant — et c'est pourquoi ils ont dû ajouter du cold cream à la plupart des savons. Mais pourquoi vous contenter d'un cold cream ajouté au savon lorsque vous pouvez obtenir un véritable cold cream — le Pond. Le COLD CREAM DE POND nettoie en profondeur et fait disparaître les traces de maquillage que le savon ne peut atteindre. LE COLD CREAM DE POND pénètre profondément dans les tissus déshydratés. Il redonne à votre épiderme l'humidité dont il a besoin. Il nourrit et adoucit votre peau. Dès ce soir, utilisez le COLD CREAM DE POND.

Les femmes à l'université . . .

(Suite de la page 6)

OTTAWA

Mme W. H. Cox, qui dirige la Maison des étudiantes à l'université Carlton, à Ottawa, estime pour sa part : "La femme d'aujourd'hui doit connaître le monde pour s'assurer de bons emplois. De son côté Mme J. Arthur Forbes, qui dirige la Section féminine à l'université Mount Allison, à Sackville, au Nouveau-Brunswick, a dit : "Le mariage peut interrompre la carrière d'une femme mais la plupart des jeunes filles savent qu'il est actuellement nécessaire d'avoir une profession pendant toute sa vie.'

Quant à Mme J. Edgar Bates, chef de la Section des femmes à l'université McMaster, à Hamilton, elle a dit : "Actuellement, peu de jeunes gens peuvent se marier si leurs femmes ne travaillent pas, au moins pendant un certain temps. Je pense que le nombre de femmes qui s'attendent à travailler constitue le plus grand changement depuis la guerre."

Et M. O. Morgan, qui dirige la Section des femmes à l'université Memorial, à St-Jean, Terre-Neuve, ajoute : "Toutes nos jeunes filles sont conscientes de leurs besoins sur le plan sécurité. Quant ce ne serait que pour se sentir en sécurité au cas ou leurs maris mourraient, elles veulent obtenir une formation complète.' '

L'INSECURITE

Helen C. Reynolds, recteur du Royal Victoria College, à l'université McGill, tente d'expliquer ce phénomène : "Une partie de cette volonté vient peut-être de l'insécurité ressentie par les parents au cours des années 30. Il y a également un sentiment d'insécurité croissante dans le monde d'aujourd'hui."

Audrey Huntingford, qui dirige la Section féminine à l'université du Manitoba, voit les choses de la façon suivante : "Une philosophie plus matérialiste que celle d'avant-guerre prévaut aujourd'hui et cela, ajouté à la demande de gens exerçant des professions, encourage les femmes à poursuivre dans une carrière. En outre les préjugés contre l'emploi des femmes mariées sont moins répandus qu'avant la guerre."

Phoebe Noble, adjointe à la directrice de la Section féminine à l'université Victoria, déclare qu'avant la guerre la société n'était pas adaptée à l'idée d'un rôle égal à celui des hommes pour les femmes. Elle précise : "Maintenant les femmes peuvent occuper des emplois autrefois réservés aux hommes."

Par ailleurs, Helen McCrae, chef de la Section féminine à l'université de la Colombie-Britannique, à Vancouver, rapporte que, sur les 4,600 femmes fréquentant cette université, 10 pour cent sont mariées et environ la moitié des femmes mariées ont entre 26 et 44 ans. Elle a ajouté : "Le département de l'extension de notre université est en train de mettre au point un programme de formation permanente pour les femmes. Nous ne faisons que commencer à nous rendre compte que parfois les femmes sont plus faciles à instruire une fois qu'elles sont mariées et ont des enfants."

Votre travail à l'aiguille

par Laura Wheeler

643

Crochetez immédiatement à votre petite fille ce joli bonnet et ce chaud manchon de mohair dans les teintes à la mode. Le patron vous indiquera la façon de procéder.



643

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :
SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.
Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

COSETTE

Rembourrez bien et serrez, puis poussez-moi... Je veux descendre cette pente sans me faire de mal, pour une fois!



RESTAURANT
BASTOGNE
Salles pour banquets
Réceptions
Mariages
Motel Motel des Laurentides
350 Boul. Ste-Anne — 663-7881



L'hôtesse du
Welcome Wagon Service

frappera à votre porte avec ses cadeaux et des souhaits de la part des marchands et hommes d'affaires sympathiques de votre ville à l'occasion de la naissance d'un bébé, fiançailles et aux nouveaux résidents.

Les hôtesses sont :

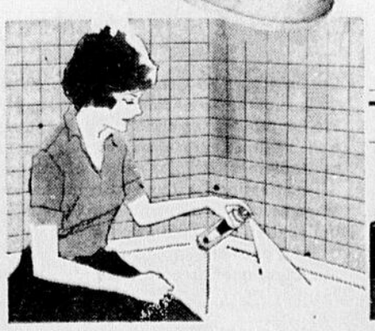
Mme Noëlla Tremblay
Tél.: 681-1503
Mme Lucille Tremblay
Tél.: 524-1867
Mme B. Doherty Tél.: 653-3903
Mme Rolande Nadeau
Tél.: 527-1581
Mme Rolande Cloutier
Tél.: 661-5951
Mme Denise Demers
Lévis — 839-9574



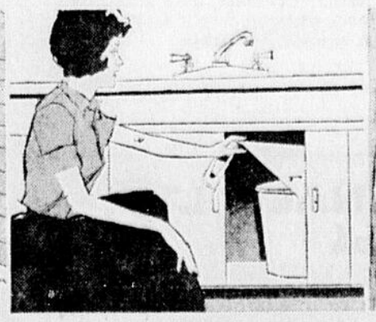
Répandez une fraîcheur printanière dans votre foyer...

NOUVEAU
VAPORISANT
DÉSINFECTANT
ET DÉSODORISANT
Lysol

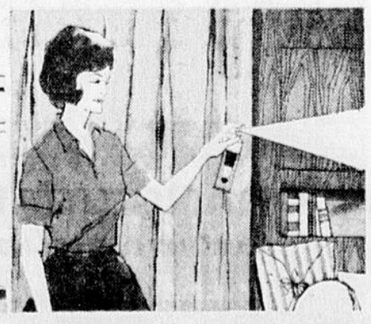
Elimine les microbes, la moisissure et les odeurs.
Ce n'est pas un camouflage, c'est une *élimination.*
Rien n'est comparable à ce produit. Le vaporisant Lysol élimine les germes que vous ne pourriez même pas enlever en frottant. Il dissipe les odeurs de cuisson et de tabac... et les remplace par une odeur de fraîcheur agréable.
Rendez votre foyer un endroit agréable à visiter.



Les microbes s'accumulent par millions autour d'une baignoire. Alors, tuez-les avec le vaporisant Lysol.



Eliminez instantanément les odeurs de poubelle, tuez les microbes et répandez souvent Lysol.



Gardez votre foyer d'une fraîcheur agréable... et éliminez toutes les odeurs avec le nouveau vaporisant Lysol.

Disponible maintenant chez votre pharmacien local et votre magasin alimentaire.

KRESGE'S

MODES RECENTES POUR LA SAINT-VALENTIN





BONBONNIERES DE CHOCOLAT KRESFAIR
boite 2½ lbs
chocolats assortis
SPECIAL de la Saint-Valentin
$1.47
Val. rég. 1.99

UN CADEAU IDEAL POUR UNE JOLIE DAME
Elle sera ravie de la souplesse de ces cardigans en gros tricot d'orlon. Populaire modèle sans collet de teintes pâles : rose, bleu et blanc.
Tailles : P-M-G
$5.95

SPECIAL de la SAINT-VALENTIN
A votre Valentine, offrez les toujours populaires bas de nylon à bande du haut extensible en deux sens. Teintes printanières récentes les plus en vogue qui amélioreront sûrement sa garde-robe. — Grandeurs 9 à 11. SPECIAL 77¢ la paire

TABLIERS pour DAMES
Tabliers à la taille de belle qualité. L'article idéal pour les réceptions de votre Valentine. Vaste choix de motifs; dans le groupe, motifs de la Saint-Valentin.
98¢



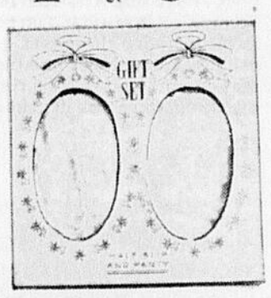
SACS À MAIN
POUR DAMES à
$2.98 ET PLUS
Nouveaux modèles printaniers en plastique guimauve et vinyle de qualité. Ils ont l'apparence du cuir. Le modèle ravissant, allié aux teintes les plus récentes, vous gagnera sûrement son coeur.



CARRES DE CHIFFON DE NYLON POUR DAMES
Carrés de chiffon de teintes inaltérables aux nouvelles teintes printanières ; aussi noir, blanc et couleurs fondamentales. Un cadeau idéal pour la Saint-Valentin.
59¢

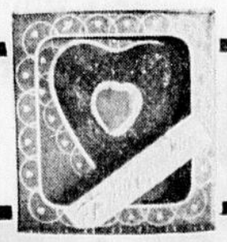


BLOUSES pour 'ELLE'
Blouses ravissantes qui enjoliveront votre Valentine. Epatantes blouses de magnifique coton blanc requérant peu d'entretien.
Grandeurs : 10 à 20.
$2.97 et $3.97



ENSEMBLE JUPON ET CULOTTE
POUR DAMES
Ensemble de jupon à la taille en Arnel et culotte, ceinture élastique et fente au devant du jupon. Culotte assortie au jupon. Ensemble dans une boîte. Blanc, rose, bleu, aqua, rouge ou noir.
Grandeurs : P-M-G.
$1.98

COEUR EN CHOCOLAT
à centre évidé
Pour des remerciements cordiaux, offrez du chocolat à votre amie.
Coeur dans une boîte ravissante.
59¢



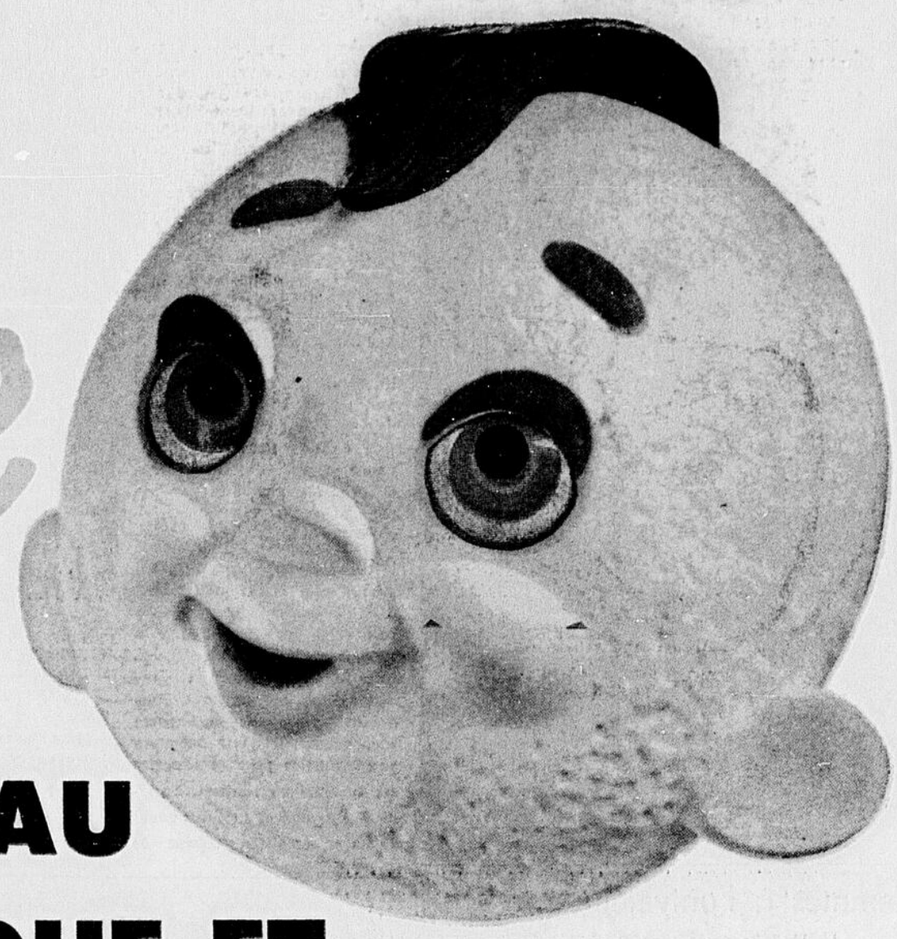
"SOYEZ MA VALENTINE"
OFFREZ DES CONFISERIES !
COEURS A LA CANNELLE, la livre ..... 59¢
JELLY-BEANS DE LA SAINT-VALENTIN, la livre ..... 49¢



VASTE ASSORTIMENT DE CARTES DE LA SAINT-VALENTIN, LIVRES A DECOUPER ET ARTICLES POUR RECEPTIONS
Serpentins rouges et blancs ..... 15¢
Chandelles rouges et blanches ..... 10¢ et plus
Ruban rouge et noeuds de ruban ..... 10¢ et plus
Dépliants de mouchoirs de la Saint-Valentin ..... 10¢ et 15¢
LIVRES DE VALENTINS A DECOUPER
Livre de 55 articles ..... 25¢
Livre de 50 articles réunis ..... 49¢
Amusant livre de 40 nouveaux sujets ..... 49¢
GROS LIVRES A DECOUPER
50 Valentins ..... 79¢
Cartes pour amis et petite amie. 5¢ à $1.00
Satisfaction garantie ou argent volontiers remboursé

525 Est, rue Saint-Joseph — 820, rue Saint-Jean — au CENTRE D'ACHATS de la Place Laurier

Sunny Orange



LE CÉLÈBRE NOUVEAU BREUVAGE ÉCONOMIQUE ET NOURRISSANT À L'ORANGE!

Véritable saveur de fruits mûrs

Sunny Orange est fabriqué aux normes de saveur incomparable! d'oranges Valencia mûries en avril. Il est mélangé et contrôlé de la même façon qu'on prépare un café à saveur exceptionnelle.

Vous apprecierez la saveur uniforme et constante du Sunny Orange.

Arôme à nul autre pareil

Ouvrez une boîte de Sunny Orange . . . en la brassant, en le buvant, en le savourant, vous ne pourrez qu'apprécier son arôme de véritables oranges. Vous constaterez que le bouquet d'oranges fraiches se conserve dans le verre! Cet arôme, c'est le résultat d'un nouveau procédé scientifique, la récupération des esters, qui permet de conserver les cellules aromatiques volatiles qui, autrefois, s'évaporaient durant le procédé de concentration. Cet arôme frais ajoute énormément au goût délicieux du Sunny Orange.

MAINTENANT
AU RAYON DES
ALIMENTS CONGELES

UNE AUBAINE!

LES PRIX MODIQUES DE LANCEMENT SONT PRÉSENTEMENT EN VIGUEUR PARTOUT!



GRATIS

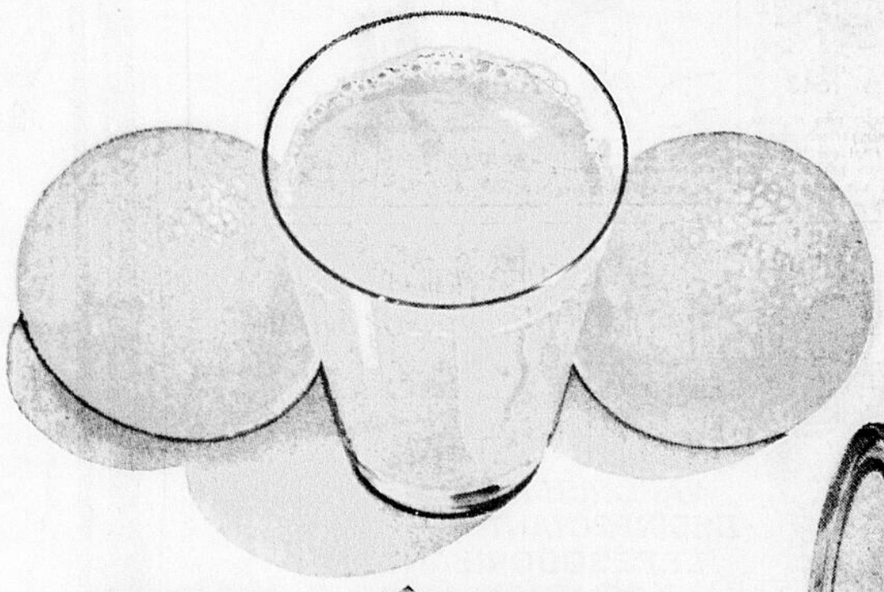
Des ballons Sunny Orange pour les enfants!

La plupart des magasins disposent de grandes quantités de ballons Sunny Orange offerts gratuitement à tous les acheteurs de Sunny Orange. Vous verrez que les enfants aimeront le personnage "Sunny Orange" et qu'ils aimeront prendre leur Sunny Orange régulièrement! Parce que "Sunny," c'est leur ami!

Sunny Orange

C'EST LE SEUL
BREUVAGE CONCENTRÉ À L'ORANGE
QUI CONTIENT

LA VITAMINE NATURELLE C



CEPENDANT, IL COÛTE MOINS DE 6¢— LE VERRE DE 4 ON.

Un verre de quatre onces liquides donne 60 mg de vitamine C naturelle. On ne peut mieux illustrer cette théorie qu'en mentionnant qu'un tel verre contient autant de vitamine C naturelle que le jus d'environ deux oranges de grosseur moyenne mûries dans l'arbre et fraîchement pressées à la maison.

GARANTIE

SUNNY ORANGE EST TELLEMENT SUPÉRIEUR PAR SA SAVEUR AGRÉABLE QU'IL EST GARANTI, SANS RÉSERVE. SI VOUS NE PRÉFÉREZ PAS SUNNY ORANGE À TOUT AUTRE BREUVAGE À L'ORANGE, ON VOUS REMBOURSERA LE PRIX D'ACHAT EN ENTIER.

SUNNY ORANGE CANADA LTD.
TORONTO, CANADA

©1963 SUNNY ORANGE CANADA LTD., TORONTO

Des oranges de l'univers entier

La qualité de Sunny Orange est contrôlée. Attendu que sa saveur de qualité résulte d'un mélange à fois scientifique et étudié, on peut se procurer le principal ingrédient, le concentré congelé d'oranges, de tout pays producteur d'agrumes. On peut ainsi obtenirune qualité supérieure et une stabilité des prix que n'affectent pas les fluctuations saisonnières, régionales, le gel des récoltes, etc. Sunny Orange achète les oranges les plus savoureuses, les expédie sous forme de concentré congelé à son usine d'apprêtage de Toronto et le mélange pour en tirer une saveur idéale.

La saveur d'orange que la plupart préfèrent

Attendu que l'arôme et la saveur des oranges varient d'une orangerie à l'autre, d'une région à l'autre, d'une saison à l'autre, le Sunny Orange est mélangé scientifiquement pour en tirer une saveur uniforme, celle d'oranges mûries au champ — et que la plupart des gens préfèrent.

Seul VOUS OFFRE CETTE SAVEUR INTÉGRALE!



Pourquoi la vitamine naturelle C es-t-elle si importante et pourquoi vous en faut-il tous lesjours?

Les créateurs du Sunny Orange sont tellement convaincus de la supériorité de la vitamine naturelle C qui contient les bio-flavinoides, les minéraux et les autres éléments nutritifs, qu'il se sont assuré, par contrat exclusif, les sources de ravitaillement les plus riches au monde.

La vitamine C est une vitamine indispensable que ne peut emmagasiner le corps humain. Elle aide à prévenir, le scorbut et il en faut pour être bien portant.

Vous pouvez compter sur le Sunny Orange pour obtenir le minimum quotidien de vitamine naturelle C.

A Québec aujourd'hui

Convocations

MERCREDI

Club Richelieu de Québec: Déjeuner-causerie, à 12 h. 30, au Château Frontenac. Conférencier : M. Jean Bazin de l'université Laval. Sujet : "les besoins étudiants".

Club Kiwanis Sillery Ste-Foy: Déjeuner-causerie, à 12 h. 30, à La Porte St-Jean. Conférencier: M. Marc Méthé.

Université Laval : M. Daniel Johnson rencontrera les étudiants de l'Université Laval, à 12 h 45, au Pavillon Pollack.

Cours publics de théologie : Conférences de M. l'abbé Benoit Gariépy et du Chanoine P.-E. Crépeault, à 4 h. 30, en la salle des conférences du 17 rue Ste-Famille.

Cours publics : Conférence de M. Jean Des Gagniers, à 5 h., au grand amphithéâtre de la faculté des Lettres Sujet : "l'histoire de l'art français au XVIIIe siècle".

Association des industries forestières du Québec: Diner-causerie, à 6 h. 30, au Château Frontenac. Conférencier: M. John R. Nicholson, ministre des Postes du Canada.

Cours publics de théologie : Conférences de M. l'abbé Benoit Gariépy et du Chanoine P.-E. Crépeault, à 8 h. en la salle des conférences du 17 rue Ste-Famille.

Société de Géographie de Québec : Conférence de M. Wilfrid Andrew Rose, à 8 h. 30, en la salle des Promotions de l'université Laval située au 3 rue de l'Université.

Université Laval : Colloque sur la cogestion à l'Université, à 8 h. 30, à l'Institut canadien.

Sports

CURLING

Tournoi inter-clubs : Autres rencontres à compter de 7 h. 15 p.m.

HOCKEY

Ligue Intermédiaire "C" : St-Gérard Majella à Pont-Rouge; Beaupré à Beauport et St-Albert à N.-D. de Québec.

Ligue Junior "A" : Joute Citadelle-As Juniors, au Colisée, à 8 h. 15 p.m.

Chez les dames

Femems de Carrières : Réunion mensuelle à 6 h. 30 au restaurant Kerhulu. Cérémonial des chandelles suivi d'une conférence sur la situation de la Congolaise par M. l'abbé Augustin Awaka du Congo; Les amies des membres sont invitées.

JEUDI

Femmes Canadiennes — A 2 h. 45 dans la salle de bal du Château Frontenac. Conférencière: Jeanne Sully de la "Comedie Française". Sujet: Mon ami Charles Beaudelaire.

Cabarets

A La Page Blanche : Daniel Guérard — Danièle Dary. Ce soir : 10 h., 12 h. 30.

A La Porte St-Jean : Andrée Champagne — André Bertrand — Piet Coomans — Marius. Ce soir: 10 h., 12 h. 30.

Boite aux Chansons : Les Aventis. Ce soir : 9 h. 30, 11 h. 30.

Au Bal Tabarin : Anne Perri — Jacqueline Turner — Nickie Nantel. Ce soir : 10 h., 12 h. 30.

Au Baril d'Huitres : Piano Pasha — Les Nash Sisters — Claude Girard — André De Chavigny — Denis Walsh. Ce soir : 10 h., 11h.30, 1 h.

Au Coronet : Joe Boatner's "4 Ink Spots" — Joan Jemeison — Marcel Tardif. Ce soir : 10 h., 12 h. 30.

Château Nancy : Revue "Venez rire Québécois" avec Robert Miville — Yuki Jac Gay — Gigi Desrosiers. Ce soir : 10 h. 15, 12 h. 30.

Chez Emile : Lise Duval — Nini — Teddy Varen — Endré Clément. Ce soir : 10 h. 15, 12 h. 30.

Chez Gérard : "Folies avec les "Girls du Carnaval" la "Freddy's Latin Revue". Ce soir : 10 h., 11 h. 30, 1 h.

Lafayette: Day, Dawn and Dusk. Ce soir : 10 h. 15, 12 h. 30.

Louis XIV : Denis Laverne — Kim Kovac — Gaston Boileau. Parade des amateurs. Ce soir: 10 h. 30, 12 h. 30.

Neptune : Esteban — Carola — Jose Merino. Ce soir : 10 h. 30, 12 h. 30.

M. D. Park Jamieson est en faveur de la création d'une troupe nationale de théâtre

Par Martial DASSYLVA

L'ancien président du Festival d'art dramatique du Canada, M. D. Park Jamieson, de Sarnia, en Ontario, serait en faveur de la création d'une troupe nationale de théâtre, mais non de deux troupes, l'une de langue française et l'autre de langue anglaise. C'est ce qu'il nous a déclaré, hier, au cours d'un interview qu'il nous accordait, quelques moments avant l'ouverture de la dernière séance du Conseil des Arts du Canada. M. Jamieson siège au Conseil des Arts depuis 2 ans. Le Conseil a terminé, hier midi, à Québec, une réunion de deux jours. Plusieurs questions étaient à l'étude, notamment les concours des bourses de recherche post-doctorale et ceux des bourses pour artistes.

M. Jamieson, qui est avocat, a ajouté que les succès de l'Ecole nationale de théâtre du Canada apportaient un confirmatur à cette idée d'une troupe nationale où éléments français et éléments anglais pourraient travailler en collaboration dans l'harmonie la plus complète.

Selon lui, le théâtre canadien se porte bien. L'ancien président du Festival d'Art dramatique du Canada avoue qu'il n'aime guère la distinction entre théâtre amateur et professionnel, car, à son avis, il est très difficile d'établir le point de démarcation entre l'amateurisme et le professionnalisme. D'ailleurs, pour M. Jamieson, il y a place au Canada pour ces deux formes d'expression artistique.

"Le théâtre canadien, a dit l'avocat de Sarnia, a obtenu ses lettres de noblesse et sa renommée a dépassé les frontières du pays".

A ce sujet, il a évoqué les succès du Festival shakespearien de Stratford (Ont.). Une autre preuve de la valeur du théâtre canadien, provient de ce que, au moins du côté des comédiens de langue anglaise, il faut maintenant essayer de retenir au pays des artistes canadiens reconnus aussi bien aux Etats-Unis qu'en Angleterre.

M. Jamieson est également convaincu que le Canada possède plusieurs auteurs dramatiques de talent, capables de donner au pays des oeuvres d'un caractère proprement canadien. "Mais, a-t-il dit, la plupart n'ont ni le temps ni la liberté de se consacrer entièrement à leur travail de création". C'est pour pallier cette carence que le Conseil des Arts du Canada a créé un concours de bourses à l'intention des écrivains qui désirent employer tout leur temps à la rédaction d'une oeuvre théâtrale, romanesque ou autre.

L'ancien président du Festival d'Art dramatique du Canada s'est dit frappé par un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur avec les années et qui connaitra probablement un sommet à l'occasion des fêtes du centenaire de la Confédération : la construction de centres théâtraux dans la plupart des grandes villes du Canada et la formation de troupes locales sur une base permanente. Il a cité ici l'exemple de London en Ontario.

PROBLEME MONETAIRE

Notre interlocuteur n'a pas caché qu'en dernière analyse, le problème du théâtre au Canada prend presque fatalement une dimension monétaire. En effet, pour le Conseil des Arts, il s'agit de continuer x subventionner les troupes qui ont fait leurs preuves, tout en venant en aide à celles qui débutent. Pour ce faire, le Conseil ne dispose que d'un budget limité, lorsqu'on songe qu'il est réparti entre les arts, les lettres et les sciences une somme d'environ $3 millions, chaque année. Cette somme est nettement insuffisante en regard des besoins sans cesse croissants et surtout des demandes qui affluent au Conseil.

M. Jamieson croit que le Conseil des Arts ne devrait pas accorder des subventions à un organisme pendant plus de trois années consécutives. Cette procédure permettrait peut-être de diversifier un peu plus les subventions.

THEATRE LYRIQUE

Avec plusieurs de ses collègues du Conseil des Arts, M. Jamieson a assisté, samedi dernier, à une représentation des "Pêcheurs de perles", donnée par le Théâtre lyrique de Nouvelle-France.

M. Jamieson et ses collègues ont été enchantés du spectacle et ont apprécié "la haute qualité du travail des interprètes". L'avocat n'a pas hésité à parler "d'artistes de calibre international". A son avis, ce qu'il a vu à Québec dépasse ce qui s'est fait à Toronto dans ce domaine.

Le Théâtre lyrique de Nouvelle-France, qui vient de recevoir une subvention de $25,000 du ministère des Affaires culturelles du Québec, n'a jusqu'ici, reçu aucune subvention du Conseil des Arts du Canada.

Le cinéma inspire la mode

Londres (PC) Après le succès fantastique d'une série de films d'avant-guerre présentes dans un cinéma du quartier West-End à Londres, les rédactrices de mode ont souligné la singulière ressemblance entre les styles vestimentaires de la saison hivernale, et les modèles genre débonnaire portés habituellement par la vedette suédoise aux intonations de voix un peu rauques.

Dans le film "La Reine Christine" réalisé en 1934, le couturier Adrian de Hollywood, avait conçu pour Garbo une garde-robe d'allure médiévale, qui comprenait entre autres, des jaquettes de cuir, des gilets, des hautes bottes. Ces mêmes modèles furent présentés cette année, et avec grand succès par le couturier parisien Yves Saint-Laurent. "Ninotchka", une comédie légère filmée en 1939, mettait en vedette Greta Garbo dans le rôle d'une déléguée russe à Paris, que l'on voyait portant une gabardine et un grand beret. Ses cheveux retombaient simplement pour encadrer son visage. Et actuellement, à Londres, la mode préconise comme manteau d'hiver, un style rappelant celui des redingotes de l'armee britannique qu'on avait mises de côté en 1945. De même la coiffure à la Garbo supplanta, du moins pour l'instant, les coiffures élaborées.

SA VIE

Greta Garbo mène une existence paisible et retirée, dans une banlieue parisienne, et elle s'habille de la même façon que les personnages qu'elle a interprétés au cinéma.

Sa garde-robe est remplie de costumes de tweed et "trench coats" qui datent de plusieurs années. Ses souliers sont choisis en regard du confort plutôt que les escarpins à talons stiletto; et maintenant, les chaussures à talons plus larges et les botillons font un brillant retour sur la scène de la mode.

En résumé, Garbo est redevenu le type de la femme d'aujourd'hui, non seulement par la façon de s'habiller, mais par sa silhouette, son allure de femme évoluée qui ne cherche pas à faire du charme.

Barbara Griggs écrivait dans le journal londonien "Evening Standard" que "cette tendance marque la fin de l'allure "petite fille" dans le cadre contemporain. "Celles qui subissent l'influence de Garbo, ne voudront plus se donner des airs d'adolescente débonnaire", mentionne la journaliste. Judy Innes, dans un article du "Daily Mail" place le "genre Garbo" dans le groupe opposé à celui des admiratrices de Brigitte Bardot qui avait aussi lancé un style. Dans les deux cas, ce n'est pas tant une question vestimentaire qu'un certain état d'esprit qui sert de guide pour identifier le type féminin.

LE STYLE

La femme "genre Garbo" dort en pyjama, porte une montre d'homme, utilise un maquillage discret, encore estompé par un chapeau à large bord, préconise la fourrure seulement pour les manteaux droits de style tailleur, brûle les lettres d'amour, se montre souvent d'humeur fantasque, ne lit que des journaux sérieux, et en aucun temps, ne peut être comparée à une chatte, mais plutôt à une panthère.

D'autre part, la femme "genre Bardot" fait de beaux rêves dans une vaporeuse robe de nuit, garnie de rubans et dentelle, et qui sent bon le parfum; elle adore les fourrures somptueuses, et utilise un maquillage lourd autour des yeux; elle lit les horoscopes dans les revues féminines et accumule les messages enflammés et toutes sortes de talismans; de plus, elle aime à se sentir protégée.



ROLE IMPORTANT — Angie Dickinson joue le principal rôle féminin dans "Captain Newman", d'après le roman à succès de Leo Rosten. Gregory Peck et Tony Curtis seront en vedette dans le film, dont la distribution comprendra également Eddie Albert, Bobby Darin, James Gregory et Bethel Leslie.

Félix Leclerc, le barde du Québec, toujours fidèle . . .

Félix Leclerc!. . . Voilà le remède indiqué pour qui, à la fin d'une journée harassante de travail, d'études ou d'embêtements, ne se sent pas le goût de rentrer à la maison, mais au contraire d'aller se retremper aux sources mêmes de la sérénité, de la détente, du rêve, de la vie quoi!

Hier soir, j'en était à mon sixième "récital Félix Leclerc". Que dire de Félix le Canadien; tout n'a-t-il pas été dit? Mais non, il y a encore à réfléchir sur ce grand bonhomme et moi, pour mieux me pénétrer de ses chansons, de sa présentation, de ce message qu'il ne finit pas (et avec raison) de lancer aux quatre vents, je me suis assis bien tranquillement dans la coulisse, non loin de celui qui, un pied posé sur une chaise, ne cesse de faire le bonheur de son prochain.

Et là, j'en ai appris de nouvelles sur Félix Leclerc, non seulement ces toutes nouvelles chansons: "Le roi du chasseur"; "Le loup"; "Premier amour"; "La valse à Joseph"; "La fête"; j'ai aussi appris à goûter de cette grande force qu'il a quand il parle de la vie, de l'amour et même de la mort; de cette qualité rare qu'il possède, je dirais plus, de cette autorité avec laquelle il nous fait rire, songer, rêver ou applaudir simplement, et comme si c'était la première fois, à toutes ces chansons que je n'aurais pas besoin de nommer: "La chanson du pharmacien"; "La gigue"; "Moi mes souliers"; "Litanie d'un petit homme"; "Bozo"; "Qu'il se lève celui. . ."; "Attends-moé, p'tit gars"; "Les dimanches"; "Les cinq millionnaires"; "Tu te lèvera tôt"; "Notre sentier"; "Hymne au printemps"; "Mc Pherson"; "Le p'tit bonheur", et je n'en finirais plus si je me laissais aller à raconter en titres de chansons tout ce qui m'est resté dans la tête, dans le coeur. Et puis il n'y a pas que moi qui pourrais écrire cela. Tous et chacun de ce millier de jeunes et moins jeunes qui ont crié, hier soir, leur satisfaction, seraient capables, ma foi, et d'un seul jet de plume, d'écrire leur reconnaissance à Félix Leclerc; qui décidément, sera toujours "notre" troubadour, tout simplement parce qu'il nous apporte, à chaque fois qu'il nous visite, cette paix, cette sérénité, ces rêves après lesquels nous courons tous sans arrêt, pour soulager nos épaules d'un fardeau.

LUCIEN QUINTY

Tué par une explosion de dynamite

Un contremaitre de la Dufresne Engineering a perdu la vie, hier, sur un chantier de construction à Pointe-Noire, soit à environ sept milles de Sept-Iles. M. Cyriss Valcourt, 35 ans, de Sept-Iles, a été tué par de la dynamite utilisée pour faire sauter un rocher. La dynamite retardait à exploser et M. Valcourt s'est approché. C'est à ce moment-là que la déflagration s'est fait entendre. L'accident est survenu vers 9 h. 45 de la matinée. Un agent du poste de la PP à Sept-Iles fait enquête à la demande du Dr Smith, de Clark City, coroner du district.

De ravissantes "chasseresses" en Grèce

Edouard Molinaro, qui achève "Une Ravissante Idiote", avec Brigitte Bardot, a l'intention de tourner un film en Grèce. Il s'agira de "La Chasse à l'Homme", scénario de France Roche, dialogues de Michel Audiard. On y verra de ravissantes "chasseresses" poursuivre de pauvres hommes à marier.

Rossano Brazzi est populaire

Rossano Brazzi, qui est en vedette avec Shirley Jones et George Sanders dans le film de la Universal "Dark Purpose", est un des acteurs italiens les plus populaires auprès des Américains. Tellement populaire qu'il doit entretenir à Rome un personnel complet pour répondre aux 30,000 lettres d'admirateurs qu'il reçoit chaque mois des Etats-Unis.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne, la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus)

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

F — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Capitol : — Représentation continue de 1.00 à 11.00 hrs. "Summer Holiday" (AA) : (100 min.) à 2.35, 5.55, 9.20 hrs. "Day of the Triffids" (A) : (93 min.) à 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Ces deux films sont en CinémaScope et en couleurs.

Cartier : — Carillons sans Joie (A) : 1.00, 4.20, 7.50 hrs. Espionnage à Hong Kong (D) : 2.40, 6.00, 9.25 hrs. Nouvelles: 7.40 hrs. Fin: 11.20 hrs.

Cinéac : — Seul contre Rome (AR) : 1.30, 4.45, 7.55 hrs. Nouvelles: 3.00, 9.25 hrs. Indiscret (AR): 3.05, 6.15, 9.30 hrs.

Cinéma de Paris : — Les Lycéennes (AR) : 12.30, 4.15, 8.10 hrs. Rendez-vous de Septembre (AR) : 2.00, 5.55, 9.50 hrs. Actualités : 4.05, 8.00 hrs.

Classic : — L'Américaine et l'Amour (A) : 1.15, 5.20, 9.10 hrs. L'Ange de la Violence (A) : 3.20, 7.20 hrs. Continuel de 1.15 à 11.00 hrs.

Empire : — Courts métrages : 2.00 et 8.30 hrs. Bébert et l'Omnibus (A) : 2.45, et 9.15 hrs. Sortie à 4.15 et 10.45 hrs.

Impérial : — Les Tartares (AR). Totalscope : 12.35, 3.42, 6.46, 9.53 hrs. Sujet: 1.57, 5.04, 8.08 hrs. Les Bas-Fonds Newyorkais (AR) : 2.03, 5.07, 8.14 hrs.

Lairet : — Carillon sans Joie (A) : 1.00, 4.20, 7.50 hrs. Espionnage à Hong Kong (D) : 2.40, 6.00, 9.35 hrs. Nouvelles: 7.40 hrs. Fin: 11.20 hrs.

Laurier : — Petite tête de Trouffion (A): 1.15, 4.40, 7.50 hrs. Nouvelles: 2.40, 9.15 hrs. It happened at the World Fair (A). Panavision. MetroColor: 2.55, 6.05, 9.30 hrs. Fin : 11.15 hrs.

Pizalle : — Actualités : 12.20, 4.13, 8.00 hrs. Les Lycéennes (AR) : 12.30, 4.22, 8.16 hrs. Rendez-vous de Septembre (AR): 2.07, 6.00, 9.53 hrs.

Princesse : — Le Retour de Robin des Bois (A) Totalscope : 1.00, 8.10 hrs. Sujet: 2.26, 7.30 hrs. Flamme sur l'Asie (A) Cinémascope: 2.42, 7.42 hrs. Histoire de Ruth (AA) Cinémascope : 4.27, 9.27 hrs.

Rialto : — Nouvelles et annonces: 1.00, 4.55, 8.50 hrs. L'Americaine et l'Amour (A) : 1.15, 5.15, 9.10 hrs. L'Ange de la Violence (A) : 3.05, 7.00 hrs. Fin : 11.00 hrs.

Sillery : — J'ai épousé un Français (AR) : 7.30 hrs. Les Jeunes Loups (AR) : 9.20 hrs. Fin : 11.10 hrs.

Théâtre d'Auteuil : — Le Testament du Docteur Cordelier (AR): 6.30, 8.30 hres.

Victoria : — Géronimo (AA), Panavision, couleurs : 1.00, 4.35, 7.50 hrs. Le Glaive du Conquérant (A), cinémascope, couleurs : 2.50, 6.05, 9.40 hrs. Continuel de 1.00 à 11.15 hrs.

Cinéma de Lévis : — Ne Tirez pas sur le Bandit (AA), couleurs: 6.00 9.30 hrs. Nouvelles: 7.32 hrs. Interrogatoire Secret (A): 7.47 hrs.

BienVille : — Le Général Casse-Cou (AA), cinémascope: 6.30, 9.55 hrs. Nouvelles: 7.55 hrs. Comtesse Maritza (A), couleurs: 8.10 hrs. Fin : 11.20 hrs.

Cinéma Lido : — Jeunesse Délinquante (A) (CinémaScope) : 6.20, 9.44 hrs. Nouvelles : 7.45 hrs. Marco Polo (A), (couleurs Scope) : 8.00 hrs.



LE MEURTRIER — Marina Vlady et Maurice Ronet seront, avec Robert Hossein, les principaux interprètes du nouveau film de Claude Autant-Lara : "Le Meurtrier".

CINEAC Place LAURIER 653-2112
SEUL CONTRE ROME
Guy Madison
aussi :
INDISCRET
Ingrid Bergman — Gary Grant
2 Films en couleurs

PRINCESSE
EN COULEURS : Film spectaculaire, d'inspiration biblique.
"L'HISTOIRE DE RUTH"
Stuart Whitman & Elana Eden
EN COULEURS :
"LES FLAMMES SUR L'ASIE"
Robert Mitchum & May Britt
"LE RETOUR DE ROBIN DES BOIS"
LEX BARKER


"Si j'aurais su.. j'aurais venu" !
LE PETIT GIBUS
Vedette de "LA GUERRE DES BOUTONS"
est de retour dans
"Bébert et l'Omnibus"
ENFANTS DE 10 ANS ET PLUS ADMIS AUX MATINEES SEULEMENT.
2 DERNIERS JOURS
EMPIRE
MATINEES à 2h. SOIREES à 8h. 30


BRAD HARRIS (SAMSON-GOLIATH) ET MARIANNE KOCH en COULEURS
ESPIONNAGE A HONG-KONG
DANNY CARREL · ROGER HANIN · RAYMOND PELLEGRIN
"CARILLONS SANS JOIE"
LA 9 9540
CARTIER et LAIRET AIR CLIMATISÉ
JUSQU'A JEUDI SOIR

J'AI EPOUSE UN FRANÇAIS
avec Deborah Kerr — Rossano Brazzi et Maurice Chevalier
LES JEUNES LOUPS
avec Natalie Wood, — Robert Wagner — Susan Kohner — George Hamilton — Peral Bailey
CINÉMA SILLERY

CINEMA de PARIS & PIGALLE
A L'AFFICHE
Deux grands films en couleurs
ROCK HUDSON · GINA LOLLOBRIGIDA
SANDRA DEE · BOBBY DARIN · WALTER SLEZAK
LE RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE
EGALEMENT A L'AFFICHE
Sandra DEE John GAVIN
LES LYCEENNES
MUSIQUE DE PERCY FAITH

IMPERIAL
Film d'aventures, en couleurs :
"LES TARTARES"
VICTOR MATURE, LIANA ORFEI, ORSON WELLES
"LES BAS-FONDS NEW YORKAIS"
CLIFF ROBERTSON & BEATRICE KAY


ELVIS
"IT HAPPENED AT THE WORLD'S FAIR"
Panavision - Technicolor
Aussi JERRY LEWIS
"PETITE TETE DE TROUFFION"
Aujourd'hui et demain LAURIER

CAPITOL
UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS
DERNIER JOUR
à 2h.35, 5h.55, 9h.20
Le film musical de la saison !
CLIFF RICHARD
Laurie PETERS
The Shadows
SUMMER HOLIDAY
Cinemascope, Technicolor
Aussi à 1h., 4h.20, 7.40
Un roman qui vous fera frémir !
Howard KEEL — Nicole MAUREY
DAY OF THE TRIFFIDS
CinemaScope; Couleurs
Matinées: .75; Soirs: .99


VICTORIA
CinémaScope et Couleur
A L'AFFICHE
"sword of the conqueror"
JACK PALANCE — ELEONORA ROSSI DRAGO
"GLAIVE DU CONQUERANT"
AUSSI
GERONIMO!
en Couleurs avec Chuck Connors


2 GRANDS FILMS A L'AFFICHE
BOB HOPE — LANA TURNER
'L'AMERICAINE ET L'AMOUR"
CinémaScope MetroCOLOR
"Bachelor in Paradise"
"L'ANGE DE LA VIOLENCE"
"All Fall Down"
RIALTO — CLASSIC

LA 2e SÉRIE DE L'ÂGE D'OR DE L'OPÉRETTE
UNE JOURNEE SEULEMENT
JEUDI à 2 h. 15 et 8 h. 15
NOEL COWARD'S
BITTERSWEET
JEANETTE MacDONALD • NELSON EDDY
JEUDI, 20 FEVRIER: "THE STUDENT PRINCE"
Matinée: .75c; Soir: .99c
CAPITOL Un Théâtre Famous Players

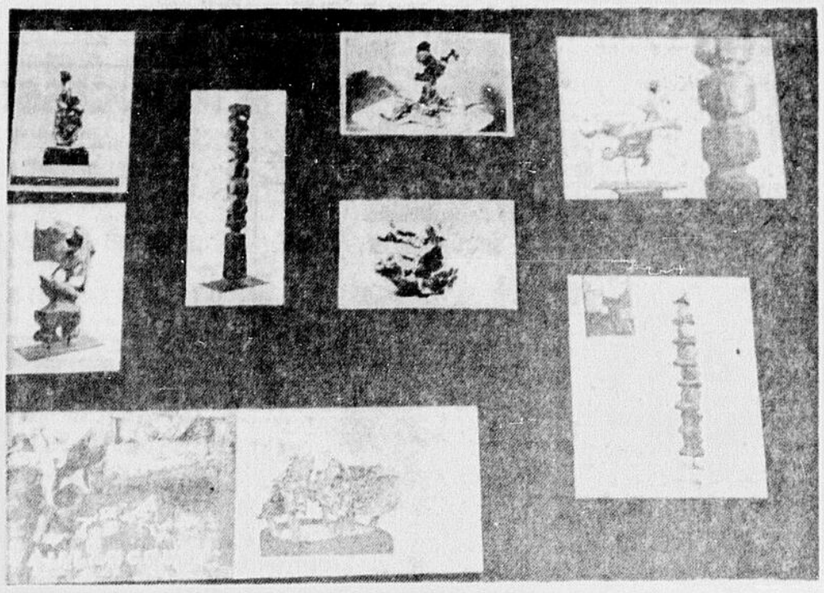
En visitant L'ITALIE
ceux que passionnent les arts et l'histoire pourront trouver partout les vestiges de civilisations très anciennes.
Bons d'essence
Réductions de chemins de fer
Renseignements :
Bureau du Tourisme du Gouvernement Italien (E.N.I.T.)
Place Ville-Marie, Montréal ou votre agent de voyages

L'idée de l'homme inspire le sculpteur A. Vaillancourt

Thetford Mines — L'idée maîtresse de la vie de l'artiste Armand Vaillancourt, sculpteur renommé mais également controversé, est l'idée de l'homme, de son visage, de sa liberté créatrice et de sa prédestination créatrice.

C'est Vaillancourt lui-même qui a fait cette révélation, lors d'un dîner-causerie mixte du club Richelieu, de Thetford Mines. On sait que Vaillancourt est originaire de la ville de Black Lake, localité voisine de la cité de Thetford Mines.

Le conférencier a soutenu que l'homme est un être historique appelé à se réaliser dans l'histoire parce que celle-ci est son destin. "Il est non seulement contraint de vivre dans l'histoire, mais de créer dans l'histoire, et de ce fait, à créer la culture", a-t-il dit.





ARMAND VAILLANCOURT, sculpteur renommé et controversé, et quelques-unes de ses oeuvres.

Il a fait un bref exposé sur les origines de l'art abstrait et de sa signification propre. Il a admis que le monde de l'abstrait a toujours été une source de confusion et d'irritation de la part du grand public. "Pour aimer une chose, il faut d'abord la comprendre. Or, présentement, il n'est peut-être pas impossible, mais extrêmement difficile de comprendre les sculpteurs et les travaux qu'ils exhibent".

Selon Vaillancourt, le rôle le plus important chez l'artiste consiste à exprimer en profondeur une idée personnelle, à créer des formes qui appartiennent à notre univers en évolution et qui ne veut pas s'arrêter. Il a commenté brièvement la controverse qu'a soulevée à Asbestos l'une de ses sculptures. "J'ai été accusé d'avoir créé une forme dérisoire et pessimiste. Il ne faut pas oublier que dans le monde dans lequel nous vivons, il y a des formes plus pessimistes que les autres, qui cachent la douleur et la souffrance qui torturent l'humanité. Cette douleur, l'artiste n'essaie pas de s'en détourner. Au contraire, il l'accueille et la comprend. Or, mon oeuvre à Asbestos est caractérisée par un pessimisme actif et créateur".

Les Japonais éprouvent l'ennui d'acheter du Canada plus de produits qu'ils ne peuvent lui en vendre

Tokyo (PC) — L'exportateur canadien considère le Japon comme une terre de conquête qui dévore les matières premières et les produits alimentaires. Le fabricant japonais, qu'il fabrique des postes à transistor ou des turbines géantes, voit dans notre pays un point de sortie idéal pour les produits finis que son pays doit vendre à l'étranger pour survivre en tant que puissance industrielle.

Il y a, d'une part, le Canada avec son minerai et les produits de ses forêts et de ses fermes et, d'autre part, le Japon qui a 95,000,000 d'habitants à nourrir, ses techniques de production massive et son énorme main-d'oeuvre spécialisée.

En 1962 notre pays a exporté au Japon des produits d'une valeur totale de $215,000,000 et a importé de ce pays des marchandises valant $125,000,000, ce qui fait un excédent de $90,000,000 à l'avantage du Canada.

Ces chiffres sont discutés par les Japonais qui estiment que cette année-là ils ont eu un déficit de plus de $140,000,000 à leur balance commerciale avec le Canada. Car le problème essentiel du Japon, qui manque de richesses naturelles, est qu'il faut financer par les exportations, les importations de matières premières nécessaires à son expansion.

Environ 23 pour cent de la production nationale brute du Japon va au commerce extérieur, alors que la proportion est seulement de sept pour cent en ce qui concerne les Etats-Unis. Les Japonais doivent être nourris, alors que seulement 16 pour cent des terres du Japon peuvent produire. Le Japon a exporté en 1962 des produits alimentaires d'une valeur de $340,000,000, surtout des poissons, mais a dû en importer pour plus de $740,000,000.

En outre, le Japon a dû remplir ses obligations de membre du GATT et d'autres organismes du même genre, ce qui a provoqué chez lui l'afflux des importations et fait empirer le problème posé par sa balance des paiements déficitaire.

Mais le Canada estime que les Japonais ont tort de vouloir une balance des paiements équilibrée entre les deux pays. Les Canadiens font valoir qu'il y a entre les deux pays une énorme différence de population et que, par tête d'habitant, notre pays achète déjà plus au Japon que tout autre pays du monde, à l'exception de l'Australie. En outre, la plupart des produits fabriqués au Japon concurrencent directement la production canadienne. Notre pays critique également le fait que le Japon empêche les importations possibles de produits finis canadiens en décidant des tarifs douaniers restrictifs ou d'autres dispositifs une fois que les restrictions sur les quantités ont disparu.

Le fait est que le commerce entre les deux pays a décuplé de 1950 à 1962. Le Japon est le troisième marché extérieur pour le Canada qui constitue lui-même le sixième marché du monde pour les Japonais.

Les exportateurs japonais dicanadiens en diversifiant davantage les exportations et en maintenant volontairement des contingentements.

De son côté le Canada ne s'oppose pas à une réduction du déficit de la balance commerciale du Japon en augmentant ses importations, à condition que cela ne nuise pas à l'industrie canadienne.

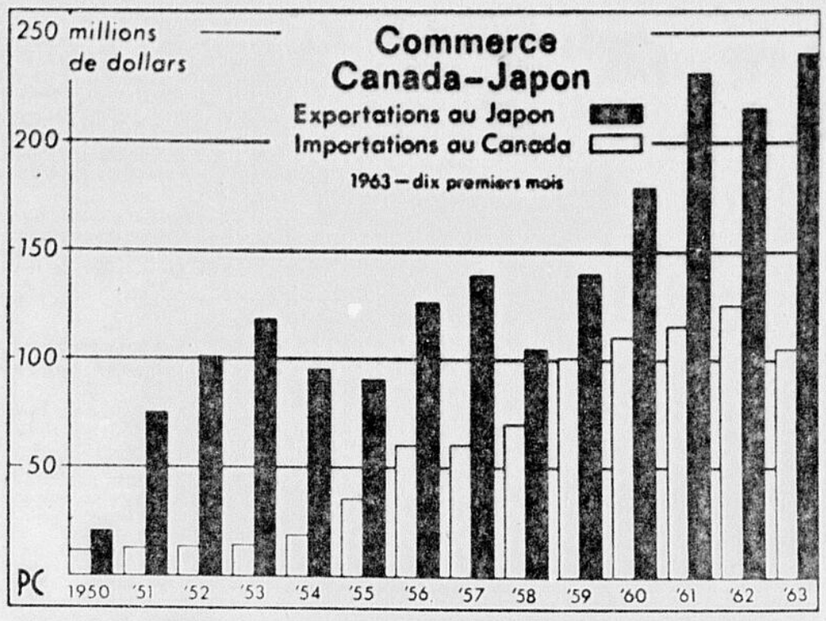
Le Japon est le premier producteur mondial de navires, de fibres de rayonne, d'appareils photo, de machines à coudre et de motos. C'est le second producteur de fibre synthétique et de postes de radio et de télévision. Il a peut-être déjà supplanté l'Allemagne de l'Ouest en tant que troisième producteur de fer et d'acier, après les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Plus de la moitié des exportations du Canada vers le Japon intéressent des produits agricoles, surtout le blé. Les 30 pour cent qui restent sont composés de matières premières comme le sent qu'ils peuvent éviter de faire du tort aux producteurs cuivre et le minerai de fer, l'amiante, le bois d'oeuvre, l'aluminium et la pulpe.

Les importations du Canada en provenance du Japon intéressent d'abord les textiles dans une proportion d'environ 35 pour cent, puis les postes de radio, les magnétophones, le contreplaqué, les chaussures, les appareils photo et le matériel optique.

En outre, le Japon a commencé à s'intéresser au pétrole brut canadien et aux céréales de fourrage, surtout d'orge.

Le Conseil Canada-Japon déclare: "D'ici 1970, les ventes du Canada au Japon pourraient passer à $436,000,000, et celles du Japon à notre pays à $832,500,000".



COMMERCE ET JAPON — Les échanges commerciaux entre le Canada et le Japon se sont multipliés par 10 entre 1950 et 1962, mais la balance du commerce du Japon avec notre pays est déficitaire. En 1962, le Canada a exporté vers le Japon des produits valant $215,568,000, tandis qu'on a reçu de ce pays des marchandises valant $125,359,000. Ce graphique ne couvre qu'une période de 10 mois pour l'année 1963. (Graphique PC)

CHEF INGÉNIEUR
Technologie & Production

Voici une chance unique pour un ingénieur experimenté de prendre entièrement charge de la production et de la technologie d'une nouvelle division d'une compagnie manufacturière très en vue de Montréal.

Entre autres, la compagnie fabrique de petits dispositifs mécaniques et électriques, tels que controles et panneaux de contrôle pour fins commerciales et industrielles.

Le candidat choisi devra posséder une bonne connaissance de l'anglais.

Discrétion et réponse assurées.
TECHNICAL SERVICE COUNCIL
1500 rue Stanley, Montréal 25, VI. 9-8066
2 Homewood Ave., Toronto 5, WA. 5-3168
Depuis 1927, le service de placement sans but lucratif pour ingénieurs, hommes de science et administrateurs.

Les super-marchés ont modifié les habitudes traditionnelles des Français

Paris (Reuter) — Les supermarchés, les libres-services et les snack-bars ont envahi Paris et les grandes villes de France, modifiant les habitudes traditionnelles de la vie française. De nouveaux secteurs commerciaux se sont développés à la suite du plus haut niveau d'industrialisation, de productivité et de vie que la France ait jamais connu.

L'accroissement rapide de la population et la hausse spectaculaire du tourisme pratiqué par les classes moyennes ont apporté leur impulsion au développement des libres-services. Dans un pays de bonne chère où manger constitue presque un rite, de nombreuses personnes consomment maintenant des repas rapides qui auraient choqué leurs grands-pères.

Les libres-services, bien établis dans plusieurs quartiers de la capitale française, commencent à s'implanter même dans le quartier chic des Champs-Elysées et de l'Etoile. Des magasins vendant des produits divers et une nouvelle confiserie "servez-vous" y font des affaires. Dans le quartier de l'Opéra et sur les grands boulevards, un groupe de cantines où l'on se sert soi-même ont ouvert leurs portes ces dernières années, et nouveaux s'établissent.

LE SERVICE

La crémerie, l'épicerie et le bistro-restaurant, institutions nationales qui font partie du charme de Paris, disparaissent peu à peu devant l'assaut de nouveaux établissements plus grands et à bas prix. L'allure de cette évolution s'accélère au fur et à mesure que le pays a besoin de services plus rapides et améliorés.

Un relevé récent sur les habitudes d'achat et les préférences de la ménagère de Paris montrant qu'on aime mieux généralement le supermarché, particulièrement en ce qui concerne les prix, la qualité du service, les étalages séduisants, l'accès plus facile aux produits et la diminution du temps perdu à attendre.

Les produits alimentaires en conserve, le café, le beurre, les oeufs, les fruits, les légumes, le fromage et les vins sont bien cotés par la ménagère française. Elle est cependant moins enthousiaste en ce qui concerne la viande et le poisson des supermarchés. Inno-France, nouveau géant de l'industrie des libres-services, a récemment ouvert le plus grand supermarché de Paris dans le quartier de Passy.

On y trouve des caisses enregistreuses ultramodernes aux comptoirs de contrôle, des systèmes de transport par courroies et des appareils qui donnent automatiquement la monnaie. Les balances de pesée ont cédé la place aux dispositifs d'emballage automatique.

LES ETALAGES

Le vendeur est remplacé par les étalages où l'on se sert soi-même et par des frigidaires. En outre, les trois magasins d'Inno-France sont ouverts jusqu'à une heure tardive dans la soirée, ce qui permet à de nombreuses ménagères de faire leurs achats après le repas du soir.

Il y a en France 4,305 libres-services, ce qui représente 1.7 pour cent du nombre total des magasins d'alimentation. Leur chiffre d'affaires entre dans la proportion de 4.7 pour cent dans le total des affaires de cette catégorie sur le plan national.

On trouve de plus en plus, dans les libres-services, de produits non alimentaires. Indépendamment des produits d'entretien, on y trouve des articles de quincaillerie, du matériel électrique, des vêtements, des cadeaux, des frigidaires et des postes de télévision.

Parmi les libres-services, il y en a 80 pour cent qui ne vendent pas de viande fraîche. Seules trois boutiques vendent de la viande fraîche préemballée. Quarante-quatre pour cent des libres-services vendent des fruits et des légumes en libre service, 47 pour cent au comptoir et neuf pour cent par système partiel de libre service.

Les libres-services, qui ont commencé en 1912 à s'établir aux Etats-Unis, se répandent surtout en Europe depuis la fin de la guerre. Sur ce plan, la France, où ce genre de commerce se répand rapidement, se classe au troisième rang en Europe occidentale, après l'Allemagne occidentale et la Suède.



Chaque facette sculptée de l'édifice LE MONTMORENCY illustre l'excellence de cet immeuble résidentiel. Soigneusement agencé pour assurer le maximum de vie privée, espace et confort, LE MONTMORENCY est un nom à retenir puisqu'il est situé dans l'un des plus beaux secteurs de Québec et qu'il offre le charme de la vie d'appartement et le luxe discret des maisons privées.

leMontmorency
Appartements modèles et bureau de location:
150, avenue Laurier, tél.: 525-9763
Heures de visites:
lundi au vendredi, de 9 a.m. à 5 p.m.–7 p.m. à 9 p.m.
samedi et dimanche, 2 p.m. à 5 p.m.
Montreal Trust Company
service de location et gérance d'immeubles.



LES 3 DIMENSIONS D'UNE BIÈRE À VOTRE GOÛT!

DÉSALTÉRANTE! Le maître-brasseur de la Dow emploie 6 variétés de houblon

DOUCE! La Dow a suffisamment de corps pour avoir une saveur veloutée

DÉLECTABLE! Mûrie à point, elle se prend bien, Dow après Dow après Dow



Dites Donc Dow

LISTE DES MEMBRES DES MAGASINS Prestige

LTEE

ALLIES FURNITURE STORE INC.
4409 Wellington, Verdun

J.-E. AUDET INC.
1481 Mont-Royal est, Montréal
353 Ste-Catherine est, Montréal

LUCIEN BELANGER LTEE
1623 Frigon, Shawinigan

AMEUBLEMENT J.-G. BIGRAS LTEE
5150 Boul. Sauvé, Laval Ouest

AUX MEUBLES BOULIANNE ENR.
41 La Salle, Baie-Comeau Hauterive

B. BRASSARD MEUBLES LTEE
307 rue Davis, Arvida Kénogami

ROGER CHARBONNEAU LTEE
292 Boul. Ste-Madeleine Cap de la Madeleine

F. COURTEMANCHE LTEE
6739 St-Hubert, Montréal

BRUNO COUSINEAU LTEE
6225 Boul. Monk, Montréal

MAURICE DELAGRAVE
709 Montcalm, St-Joseph de Sorel

J.-O. DESJARDINS & CIE LTEE
12265 Boul. Reed, Cartierville

DOMON LTEE
1366 Notre-Dame, Lachine

J.-O. FISET INC.
55 Dorchester sud, Québec

FOYER DES LAVEUSES & MEUBLES INC.
239 St-Vallier ouest, Québec

FOYER DU CADEAU INC.
291 De Villemure, St-Jérôme, cté Terrebonne

MARCEL GINGRAS INC.
37 Boul. des Laurentides Pont Viau

GOBEILLE & BROUILLETTE INC.
1191 Des Cascades, St-Hyacinthe

AMEUBLEMENT J. G. HOGUE LTEE
2525 Fleury est, Montréal

AMEUBLEMENT LAVAL ENR.
3570 Ontario est, Montréal

R. LABELLE & FILS
rue Principale, St-Jovite, comté Terrebonne

AMEUBLEMENT JACQUES LEFEBVRE
391 rue Principale, Buckingham

J.-W. LEFEBVRE LTEE
575 rue Principale, Lachute

G.-J. LEMIEUX LTEE
15 rue St-Louis, Lévis

AMEUBLEMENT G. LEROUX LTEE
4225 Delaroche, Montréal

J.-H. LESSARD ENR.
2651 Masson, Montréal

MARCHAND & FRERES LTEE
209 rue Victoria, Valleyfield, Huntingdon

PARADIS T.V. ENR.
St-Pascal, comté Kamouraska

F. RATELLE INC.
575 St-Viateur, Joliette
295 Boul. L'Ange-Gardien, L'Assomption

J.-A. ST-AMOUR LTEE
6575 St-Denis, Montréal

FRANK SPAIN CO. LTD.
545 St-Antoine, LaTuque

SYNDICAT ST-HENRI LTEE
3619 Notre-Dame ouest, Montréal

J. & R. TESSIER LTEE
2475 Notre-Dame, Lachine

ANDRE THEORET & CIE LTEE
15757 Boul. Gouin O., Ste-Geneviève

THERRIEN & FRERES LTEE
188 Bourbeau, Asbestos, P.Q.

LEOPOLD TREMBLAY ENR.
1123 Commerciale, St-Romuald

T.V. RADIO & APPLIANCES CO.
1448 Fleury est, Montréal

S. VERDON LTEE
191 Boul. Ste-Rose, Ste-Rose

J.-ROMEO VINET INC.
520 Georges V, Montréal 8

LES 4 MAGASINS Prestige

de meubles de la région de Québec

Québec

PRESTIGE ACHETE BEAUCOUP !





GASTON TREMBLAY
propriétaire

FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES INC.
239 ST-VALLIER O. — 529-9648

PRESTIGE . . .
Compte parmi les 10 plus importants acheteurs de meubles au Canada.

PRESTIGE . . .
Plus de 50 magasins dans la province.

Québec

PRESTIGE VEND BEAUCOUP !





LEOPOLD HUARD
président

J. O. FISET
55 DORCHESTER — 525-5615

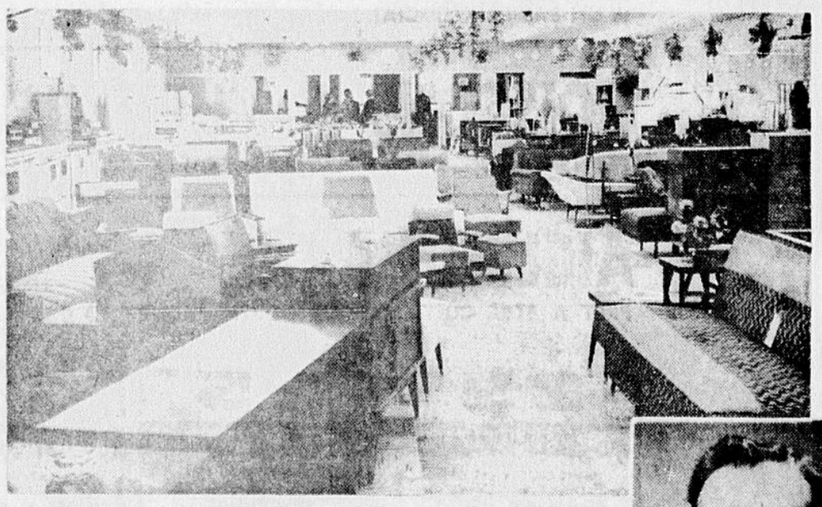
PRESTIGE . . .
Vous invite tous cordialement.

PRESTIGE . . .
Pouvoir de vente de 25 millions.

CA BAT QUATRE AS !!!

St-Romuald

PRESTIGE GARANTIT MIEUX !





FERNAND TREMBLAY
propriétaire

LEOPOLD TREMBLAY ENR.
1123 COMMERCIALE — 839-9441

PRESTIGE . . .
Est représenté que par des marchands sérieux et de bonne réputation.

PRESTIGE . . .
La seule chaine de magasins indépendants et canadiens-français en Amérique.

Lévis

PRESTIGE DONNE PLUS POUR VOTRE ARGENT !





G.-J. LEMIEUX
propriétaire

G.J. LEMIEUX
LTEE
15 ST-LOUIS — 837-8821

PRESTIGE . . .
Offre un pouvoir d'achat, plus service personnel et une attention particulière.

PRESTIGE . . .
Vous offre à chaque semaine une page "d'AUBAINES PRESTIGE", qu'il ne faut pas manquer.

POURQUOI PARCOURIR DES MILLES QUAND IL Y A PRES, DE CHEZ VOUS, UN MAGASIN DE MEUBLES...

Prestige



UN HOMMAGE
À VOTRE BON GOÛT

Variez vos menus... facilement... rapidement... en vous procurant des aliments de mer de chez Steinberg ! Oui, pour des repas d'un goût parfait qui régaleront tous les membres de votre famille, servez des fruits de mer frais ou congelés... en réclame à votre marché Steinberg du voisinage ! Comptez sur la plus grande variété... comptez sur les bas prix... comptez sur la qualité... faites vos emplettes chez STEINBERG!

STEINBERG

ALIMENTS DE MER DE CHEZ

SAUMON ROSE
CLOVER LEAF
BOITE 7¾ OZ **35¢** QUALITE DE FANTAISIE !

THON BLANC
DE FANTAISIE, CLOVER LEAF
BOITE 7 OZ **49¢** EN PAIN, ALBACORE !

CREVETTES
NETTOYEES, CLOVER LEAF
BOITE 5 OZ **51¢** A COCKTAIL

SARDINES BRUNSWICK
A L'HUILE, MOUTARDE OU SAUCE AUX TOMATES !
3 BTES 3¼ OZ **29¢**

CROQUETTES de POISSON
MARQUE CONNORS
BOITE 10 OZ **27¢** PRETES A SERVIR !

CHICKEN HADDIES
BOITE DE 14 OZ POUR SEUL. **35¢** DE MARQUE BRUNSWICK

SAUMON ROUGE
SOCKEYE, GOLD SEAL
BOITE 7¾ OZ **65¢** QUALITE DE FANTAISIE !

SAUMON ROSE
MARQUE PINK SEAL
BOITE 15½ OZ **67¢** QUALITE DE FANTAISIE !

CREVETTES EN MORCEAUX
MARQUE PINK SEAL
BOITE 4⅛ OZ **35¢** VRAIMENT EXQUISES !

SARDINES
"CROSSED FISH", DE NORVEGE
A L'HUILE SILD 2 BOITES 3¾ OZ **41¢**

SARDINES BRISLING
CLUB DES MILLIONNAIRES
A L'HUILE D'OLIVES PURE ! **31¢** BOITE 3¾ OZ

FILETS D'ANCHOIS
CLUB DES MILLIONNAIRES
ORDINAIRES OU ROULES 2 BTES 2 OZ **39¢**

CREVETTES CARNATION
FORMAT MOYEN BOITE 4¾ OZ **57¢**

THON BLANC
EN PAIN, ALBACORE MARQUE CARNATION
DE FANTAISIE ! BOITE 7 OZ **37¢**

SAUMON ROSE EN CREME
AVEC POIS CARNATION
BOITE 15 OZ **49¢**

SAUMON ROUGE SOCKEYE
QUALITE DE FANTAISIE ! PARAMOUNT !
BOITE 7¾ OZ **59¢**

THON BLANC
MARQUE GEISHA
BOITE 7 OZ POUR SEUL. **37¢**

CREVETTES
PETITES, GEISHA IMPORTEES
BOITE 4½ OZ **45¢**

FISH & CHIPS D'AIGLEFIN
MARQUE RUPERT
CONGELES, PQT 20 OZ **59¢**

FISH & CHIPS DE MORUE
FRASER VALE
FANTAISIE ! PQT 1½ LB **63¢**

SARDINES
NICE, SANS ARETE
BTE 4¾ OZ POUR SEUL. **29¢**

MORCEAUX de THON
BLANC ALBACORE
GOOD AS GOLD BOITE 6½ OZ **33¢**



GRANDS SPECIAUX EN ALIMENTS de MER !

FILETS de MORUE ou de PERCHE d'OCEAN
marque Booth ou Rupert, congelés ! Paquet 1 lb **29¢**

Parfaits... pour vos menus de carême !

HUITRES de CHOIX SANS ECAILLE BTE 8 OZ. **89¢**

TRANCHES de FLÉTAN DE CHOIX... VITE PREPARE ! LA LB **69¢**

FILETS de SOLE CUITS, PRETS A ETRE MANGES LA LIVRE **69¢**

FILETS FUMÉS, DORÉS A UN BAS PRIX SPECIAL ! LA LIVRE **45¢**

POISSONS de CHENAUX PETITS POISSONS DE LA NOUVELLE SAISON ! 2 LBS **29¢**

AIGLEFIN PANÉ PRET A ETRE CUIT, MARQUE BOOTH PAQUET 12 OZ. **49¢**

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
Filets de truite congelés marque Booth ! paquet 1 lb **79¢**
Nul après sam., le 15 février aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
Pétoncles cuites marque Rupert ! Paquet 7 oz. **49¢**
Nul après sam., le 15 février aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
Filets d'aiglefin congelés Booth ou Rupert ! Paquet 1 lb **53¢**
Nul après sam., le 15 février aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
THON BLANC Albacore en pain, de fantaisie, Carnation 2 boites 7 oz **74¢**
Nul après mar., le 18 février aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
SARDINES à l'huile Pride of Fundy ! 3 boites 3½ oz. **59¢**
Nul après mar., le 18 février aux marchés d'aliments Steinberg

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat :
SAUMON ROSE de Fantaisie Pink Seal 3 btes 7¾ oz **$1.05**
Nul après mar., le 18 février aux marchés d'aliments Steinberg



STEINBERG

L'ÉVÉNEMENT
Québec, mercredi 12 février 1964

John Emery prétend que la politique internationale a favorisé Grenoble

TORONTO (PC) — Un membre de l'équipe canadienne de bobsleigh a déclaré que la politique internationale avait nui aux chances du Canada d'obtenir les jeux olympiques d'hiver 1968.

John Emery, membre de l'équipe de bobsleigh qui a mérité au Canada sa seule médaille d'or à Innsbruck la semaine dernière, a dit : "Nous nous sommes fait enlever les jeux olympiques 1968."

"Le jour précédant le scrutin, le gouvernement français a reconnu la Chine Rouge, ce qui a porté les pays communistes à changer leurs votes", a dit Emery à son retour à Toronto lundi.

Grenoble, France, a hérité des jeux 1968 par une marge de trois voix sur le Canada.

Emery a ajouté : "La plupart des athlètes désiraient venir au Canada, si bien que, à un certain moment, nous étions assurés des jeux. Puis, la politique est entrée en action.

"S'il n'y avait pas autant d'aspects politiques impliqués dans les jeux, ceux-ci seraient merveilleux. Il y a toujours une assemblée de comités quelque part et c'est là que la politique entre en jeu."

L'étudiant en chirurgie plastique a terminé en déclarant que la victoire olympique allait créer un intérêt marqué dans le bobsleigh au Canada, alors qu'on ne s'occupait pas de ce sport auparavant.

Québec songe à un club dans la ligue d'Ontario

Projet d'une ligue junior "B"; Citadelles-As, ce soir

par Claude LAROCHELLE

Les As juniors et les Citadelles en viennent aux prises ce soir à 8:15, au Colisée, dans la dernière joute du calendrier régulier de la Ligue Junior "A" Provinciale.

Cette rencontre ne peut apporter aucun changement au classement actuel et quel que soit le résultat, les Citadelles termineront la saison au deuxième rang et les As juniors au troisième.

Les éliminatoires débuteront dimanche prochain à Victoriaville et à Québec. Les jeunes As rendront visite aux Bruins dans la première joute d'une semi-finale quatre de sept, alors que les Reds de Trois-Rivières s'ameneront au Colisée pour affronter les Citadelles dans une série identique. Cette dernière joute est au calendrier pour 2h. de l'après-midi.

LIGUE D'ONTARIO

Entre-temps, nous avons appris que la direction des As de Québec envisage sérieusement d'inscrire une équipe dans la Ligue Junior "A" de l'Ontario. Dans cette optique, les prochaines éliminatoires serviront à déterminer quels seront les joueurs qui feront partie de ce club, advenant que la candidature de Québec soit acceptée.

"Ce sera comme un vaste camp d'entraînement," a affirmé Paul Dumont, le directeur des clubs-fermes des As, hier soir.

TROIS PALIERS

Si ce grand projet se réalise, les As comptent développer leurs jeunes joueurs sur trois paliers. La base du système de recrutement sera un circuit juvénile de quatre clubs. Au second palier, les As auront un solide club junior "B" qui jouera ses parties dans la Ligue Junior Provinciale, si, bien entendu, ce circuit poursuit ses opérations. Enfin comme aboutissement final, il y aura un club dans la Ligue Junior "A" de l'Ontario.

EXCELLENT RECRUTEMENT

Les As de Québec envisagent ce projet avec d'autant plus d'assurance que le recrutement de jeunes espoirs a été excellent cet hiver. Les éclaireurs des As dirigeront sur Québec un flot de jeunes athlètes fort doués.

"A tout événement, de dire Paul Dumont, même si le club de la Ligue Junior "A" de l'Ontario ne se réalise pas, il n'y aura qu'un club de calibre "A" à Québec. Le club jouerait alors dans la Ligue Junior "A" Provinciale. Il y aurait aussi un club de calibre "B" qui jouerait dans une ligue junior "B" locale."

Les As n'ont pas l'intention quoi qu'il advienne de soutenir à eux seuls une ligue junior provinciale, comme ils l'ont fait cette saison.

"Les As ne soutiendront pas deux clubs dans la même ligue comme cette année, de dire Dumont, pour se faire ensuite critiquer à Victoriaville, après avoir donné aux Bruins le championnat sur un plateau d'argent. Si la Ligue Junior Provinciale poursuit ses activités, il y aura sur les rangs six équipes dont un seul club de Québec".

La joute de ce soir As-Citadelles et les rencontres des éliminatoires permettront au personnel des clubs-fermes de juger de la valeur du matériel en mains, et déjà à la fin de l'hiver, on aura une juste idée des athlètes qui rejoindront l'an prochain le seul et unique club junior "A" de la Vieille Capitale.



ACCUEIL A UN HEROS : Un groupe d'étudiants et d'étudiantes de l'école Mont-Royal a accueilli chaleureusement Doug Anakin de Montréal, hier, à son arrivée d'Innsbruck, Autriche, à l'aéroport international de Montréal. Anakin, qui était membre de l'équipe canadienne de bobsleigh qui a décroché l'unique médaille d'or du Canada aux Jeux olympiques, est professeur à l'école Mont-Royal.

Baltimore perd 5-1 contre le Rochester

BALTIMORE (PA) — Les Américains de Rochester ont continué d'exercer leur maîtrise sur les Clippers de Baltimore en l'emportant par 5-1 dans la ligue Américaine de hockey, hier soir.

Wally Boyer, des Américains, a ouvert le pointage à mi-chemin de la première période alors que les Clippers jouaient à court de deux hommes.

Stan Smrke et Ed Lawson, avec le premier de ses deux buts, ont porté l'avance des visiteurs à 3-0 avant que Brian Hextall n'évite le blanchissage aux locaux au deuxième engagement.

Ce but de Hextall a donné lieu à une mêlée générale où Red Armstrong, du Rochester, a écopé de 32 minutes au banc du pénitencier et George Konik, des Clippers, de neuf minutes.

Gerry Ehman a complété le total des vainqueurs dans le dernier engagement alors que Lawson a compté son deuxième but du match.

ROCHESTER — Buts : Cheevers. Défenses : Arbour, Cherry, Sly, Trapp, Brown; Avants : Armstrong, Boyer, Smrke, Duff, Ehman, Lawson, Horvath, Gamble, Angotti.

BALTIMORE — Buts : Villemure. Défenses : Guidolin, Rupp, McMahon, Price. Avants : Pearson, Konik, McGregor, Creighton, Schinkel, Ehrenverth, Pidhirny, Ratelle, Dufour, Hextall, Labossière.

Arbitre : MacLeod. Lignes : Miller, Medynski.

Première période

1—Rochester : Boyer, (Horvath, Brown) 10:43
Punis : McMahon 7:00, Price 8:39, Rupp 9:03, Armstrong 11:04, Armstrong 15:02.

Deuxième période

3—Rochester : Smrke, (Sly, Duff) 0:27
3—Rochester : Lawson, (Angotti, Armstrong) 3:27
4—Baltimore : Hextall, (Ehrenverth, Konik) 14:38
Punis : Cherry 10:47, Armstrong (maj. et mauv. cond.) et Konik (2 mineures, maj.) 14:35, Price 18:32.

Troisième période

5—Rochester : Ehman, (Cheevers) 1:56
6—Rochester : Lawson, (Angotti) 18:08
Pun. : Brown 14:31.

ARRETS :

Cheevers	7	11	17	—35

Un nouveau circuit pour les pouliches de 2 ans

MONTREAL: Pour la première fois dans l'histoire des courses sous harnais dans la province de Québec, il y aura cette année un "circuit juvénile" pour pouliches de deux ans. Ce nouveau circuit, dont le président est Georges Giguère, portera le nom officiel de "Série Canadienne pour pouliches de deux ans, amble".

Dans le passé, les pouliches de classe étaient inscrites dans le "circuit" des poulains et n'avaient pas de "carrousel" bien à eux.

Des bourses estimées à environ $45,000 seront à l'enjeu dans cette "série" ouverte aux ambleuses de deux ans nées en 1962 et de propriété canadienne avant le 1er janvier, 1964.

M. Giguère a annoncé les dates de chacune des sept tranches que présenteront à compter du 24 juillet sept piste différentes du Québec et de l'Ontario.

L'argent des bourses sera ainsi divisé: 1er, 50%; 2e, 25%; 3e, 12%; 4e, 8%; 5e, 5%.

Selon M. Giguère, la "série" pour pouliches a été instituée afin de stimuler l'achat de pouliches de grande classe par des Canadiens et pour en arriver éventuellement à développer de bonnes juments poulinières de propriété canadienne.

"Nos reproducteurs canadiens, actuellement, sont très bons, a dit M. Giguère. Mais les juments poulinières prêtes à être servies coûtent cher. Il est plus logique d'acheter des pouliches et de les envoyer aux courses ce qui rapporte au lieu de coûter".

M. Giguère a ajouté que les Canadiens, jusqu'à ces dernières années, n'avaient pas acheté de pouliches, parce qu'ils trouvaient onéreux de les garder et soigner jusqu'à ce qu'elles deviennent juments poulinières.

"Maintenant, dit-il, ils inscriront ces pouliches dans notre série, gagneront des bourses, donneront aussi des marques aux ambleuses, ce qui ajoutera à leur valeur sur le marché des juments poulinières".

Les dates et bourses des sept tranches, sont les suivantes.

Date	Piste	Bourse	Bourse estimée
Vendredi, 24 juillet	Greenwood (Tor.)	$5,000	$7,000
Vendredi, 30 juillet	Connaught Park, (Aylmer, P.Q.)	$3,000	$5,000
Samedi, 7 août	Parc Richelieu	$7,000	$9,000
Jeudi, 22 août	Trois-Rivières	$3,000	$5,000
Samedi, 29 août	Québec	$4,000	$6,000
Jeudi, 30 septembre	London (Ontario)	$2,500	$4,000
Dimanche, 16 septembre	Blue Bonnets	$7,000	$9,000

(La Canadian Trotting Association a accepté de contribuer $500 à chacune de ces sept bourses).

Howie Young vendu par les Black Hawks au club Los Angeles

CHICAGO (UPI) — Howie Young, le "mauvais garçon" de la ligue Nationale de hockey, a été vendu hier soir aux Blades de Los Angeles de la ligue de l'Ouest par les Black Hawks de Chicago.

Un porte-parole des Black Hawks a déclaré que Young avait été vendu aux Blades de Los Angeles "pour une somme d'argent et des joueurs à être nommés plus tard".

Au début de février, les Hawks offrirent Young au repêchage après avoir décidé de garder avec eux Autry Erickson a eu l'occasion de faire ses preuves avec les Hawks quand Young fut suspendu pour cinq parties à la suite d'un incident survenu à Toronto, alors qu'il se trouvait au banc des punitions.

Quand il fut suspendu pour cinq parties, Young était l'un des joueurs les plus puni de la ligue Nationale. Young avait été acquis par les Hawks l'été dernier au cours d'un échange avec les Red Wings de Détroit. Les Wings décidèrent de le laisser aller parce qu'il avait trop souvent brillé par son absence aux pratiques. Il avait aussi cette mauvaise habitude de prendre des punitions inutiles et de faire trop souvent parler de lui en dehors de la glace.

Avant d'être vendu aux Blades, Young avait refusé de se rapporter aux Bisons de Buffalo et au club St-Louis. Les Blades de Los Angeles et les Seals de San Francisco recherchaient les services de Young.

La vente effectuée hier par les Hawks signifie que le club n'a plus aucun droit sur Young et que ce dernier pourrait retourner dans la ligue Nationale à la suite d'un marché entre les Blades et un autre club de la Nationale.

Mais puisque tous les autres clubs de la Nationale ont refusé d'acquérir les services de Young par la voie du repêchage, il est peu probable que l'on soit encore intéressé à lui, du moins tant qu'il n'aura pas prouvé son désir de jouer du bon hockey.



HOWIE YOUNG

Maintenant que les Blades ont acheté son contrat, il leur appartiendra de le convaincre de signer un contrat avec eux. Plus tôt, Young avait déclaré qu'il pourrait bien rester à l'écart du hockey pour un an ou deux, question de trouver sa voie. Son épouse et ses enfants demeurent encore à Détroit.

A LOS ANGELES

LOS ANGELES (UPI) — Hier soir, à Los Angeles, le gérant-général Jack Geper des Blades a déclaré que Young rejoindra le club à Los Angeles vendredi ou samedi.

Geyer a ajouté que le pilote Alf Pike avait parlé avec Young plus tôt hier et ce dernier a dit qu'il se rendra dans l'ouest en automobile. Selon la direction des Blades, Young n'aurait fait aucun commentaire sur le fait que les Hawks l'avaient offert au repêchage. Geyer a ajouté: "Young a accepté de se joindre au club et nous avons l'impression qu'il fera de son mieux pour nous aider".

Les Blades joueront leur prochaine partie seulement le 19 février alors qu'ils recevront la visite du club Portland à Los Angeles. C'est dire que Young aura le temps de pratiquer avec les Blades avant sa première partie régulière dans la ligue de l'Ouest.

Geyer a refusé de dévoiler la somme d'argent que les Blades ont versée pour Young mais il a dit que les Hawks recevront en plus deux joueurs qui seront choisis plus tard.

Un festival à l'Aréna

Le festival sportif annuel des élèves du Centre d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Québec aura lieu demain soir, à l'Aréna de l'O.T.J. du Parc Victoria.

Ce festival, qui commencera à 9 heures du matin pour se continuer jusqu'à 4 heures de l'après-midi, comprendra de nombreuses compétitions dont des parties de hockey et de Ballon-balai, des courses en patins, des sauts en longueur, des concours de tir de la rondelle, de la souque-à-la-corde, etc.

9.00 à 9.45 Partie de ballon-balai (semi-finale "A" — 1er vs 3e club).
9.45 à 10.30 Partie de ballon-balai (semi-finale "B" — 2e vs 4e club).
10.30 à 11.00 Courses en patins (5 tours de la patinoire).
11.00 à 11.30 Sauts en longueur sur patins.
11.30 à 12.00 Courses avec rondelles et bâton (5 tours de la patinoire).
12.00 à 12.30 DINER
12.30 à 1.30 Combats d'oreillers.
1.00 à 2.00 Finale de ballon-balai.
2.00 à 2.15 Intermission (Glaçage de la patinoire).
2.15 à 2.45 Concours de tir de la rondelle.
2.45 à 4.00 Partie de hockey : Verts vs Rouges. (3-20 minutes non-chronométrées).
4.00 — FIN —

Les heures indiquées sont susceptibles de varier de quelques minutes et des changements pourront être effectués au programme le jour même.

Une autre compétition, disputée dans les cadres de ce festival, soit un concours de Souque à la corde, aura lieu au Centre, mercredi après-midi, de 3.00 à 3.30 heures de l'après-midi.



HIER

Ligue Américaine
Rochester 5, Baltimore 1
Ligue Nationale
Aucune joute.
Ligue de l'Est des E.-U.
Philadelphie 1, Clinton 5
Johnstown 0, Charlotte 6
Ligue Junior d'Ontario
Hamilton 2, Oshawa 4
Niagara Falls 1, St. Catharines 4
Ligue Centrale
St. Louis 8, Cincinnati 6
Ligue Junior "A" Provinciale
Victoriaville 5, Trois-Rivières 3

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Hershey à Providence
Springfield à Cleveland
Rochester à Pittsburgh
Ligue Nationale
Toronto à Montréal
New York à Chicago
Ligue Centrale
St. Louis à St. Paul
Ligue de l'Ouest
Portland à San Francisco
Ligue Intermédiaire
Saint-Gérard Majella à P.-Rouge
Beaupré à Beauport
Saint-Albert à N.-D. de Québec
Ligue Interuniversitaire
Waterloo à McMaster
Queen's à McGill
Ligue Junior "A" Provinciale
Citadelles vs As Juniors

LIGUE AMERICAINE

Section EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	55	31	23	1	197	174	63
Hershey	52	28	21	3	177	176	59
Baltimore	57	24	30	3	155	180	51
Providence	49	22	24	3	184	170	47
Springfield	47	17	27	3	155	177	37

Section OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	52	29	19	4	179	143	62
Pittsburgh	52	28	22	2	173	148	58
Rochester	50	25	25	0	182	180	50
Buffalo	49	16	28	5	135	166	37

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	52	27	14	11	162	130	65
Chicago	54	27	16	11	164	122	65
Toronto	51	23	19	9	134	128	55
Detroit	52	20	23	9	132	155	49
New York	53	18	27	8	149	176	44
Boston	53	14	30	10	129	159	38

LIGUE JUNIOR "A" PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Victoriaville	36	26	6	4	190	102	56
Citadelles	35	16	18	1	126	167	33
As Juniors	35	13	19	3	162	173	29
T.-Rivières	36	12	24	0	164	200	24

Victoriaville champion.

COLISÉE
HOCKEY — "LIGUE JR A" PROVINCIALE
CE SOIR, 8 h. 15
(Dernière joute de la cédule)
★ CITADELLES ★
— vs —
★ AS JUNIOR ★
• RES. : Loges Sect. 17-24 $1.25
• ADM. GEN. (Sect. Loges) Adultes $1.00 - Enfants .50
• Billets en vente à 7 h. CE SOIR au Contrôle.
(5-8)

Une 16e victoire d'affilée pour l'équipe Loretteville

Le dernier programme de la Ligue de Petites Quilles Classe "A" Québec District a vu l'Hôtel Loretteville enregistrer sa 16e victoire d'affilée pour consolider sa position à la tête de sa section avec 76 points. Ce record sera-t-il abaissé? L'Hôtel Loretteville attend donc avec impatience les éliminatoires de fin de saison afin de prouver définitivement sa supériorité sur les autres sections.

Quatre joueurs ont franchi la barrière du 600 cette semaine et ce sont: Guy Chantal du Centre Loretteville 638, Martin Cloutier et Daniel Cloutier du Cartier Ready Mix, 632 et 608 et Jean-Louis Guillemette de la Salle Limoilou 606; tandis que le restaurant chez Fidèle a roulé un magnifique simple d'équipe de 1055; quant au triple d'équipe le Cartier Ready Mix a enregistré un superbe triple de 2796 et Yvon Légaré de la Salle St-Malo a roulé un simple de 264 pour s'approprier le prix hebdomadaire "Dow".

Tous ces chiffres sont imposants et frisent de très près les records de tous temps déjà établis;

Suivent les détails de la semaine et le classement actuel des équipes.

CLASSEMENT DES EQUIPES

SECTION No 1

	Pg	Pts	Quil.	Tot.
Bouchard Auto, Salle Tremblay	51	23	60126	74
Cartier Ready Mix	52	19	60920	71
Salon Quil. Laurier	x49	17	57100	x66
Cent. St-Sacrement	x48	18	56918	x66
Salle St-Malo	x47	17	58227	x64
Salle Montmartre	x47	16	58450	x63
Cent. Loretteville	x46	16	58939	x62
Sal. Quil. Frontenac	41	16	56483	57
Philip. Chabot Shell	38	14	52127	52
Zouaves Charlesbrg	34	10	54800	44
Hôp. St-Michel-Arc.	33	7	52857	40
Cent. Q. L. Saules	x25	7	51874	x32
Garage J.-P. Lavoie	25	7	54472	32
Plage Jacques	24	5	51819	29
Salle Gros-Louis	21	6	42982	27
Taxi Leclerc Enrg.	7	3	32425	10

SECTION No 2

	Pg	Pts	Quil.	Tot.
Hôtel Loretteville	56	20	60112	76
Humpty Dumpty - Ct. St-Fx. d'Ass.	x51	17	58951	x68
Motel Rond-Point	49	17	58707	66
Ciment Orléans Ltée	47	17	59144	64
Centre St-Pascal	47	15	57832	63
Salle Lévesque & Le Placer	x41	x12	56009	54
Synd. Catholiques	x39	13	55607	x52
Maison Québec Ltée	x37	14	56665	x51
Gar. R. Guillot BP	x37	13	55858	x50
Epic. W. Beaulieu	37	x10	56297	x47
Salle St-Rodrigue	33	12	56011	45
Salle Drolet	33	12	55405	45
Ct. Ste-Ann. Beaup.	x33	11	54523	x44
Salle Courville	26	9	54809	35
Ch. Colomb Beaup.	x12	3	40117	x15
Foyer des Quilles	10	3	22590	13

SECTION No 3

	Pg	Pts	Quil.	Tot.
Men-Des Inc. — Salle Giroux	x54	22	59745	x76
Damier Rose — Centre DeRoy	46	17	57579	63
Pharm. Duchaine	x43	16	58587	x58
Salle Limoilou	x42	15	58888	x57
Taverne Limoilou	x42	15	55822	x57
Rest. Mon Copain	x42	14	55758	x56
Taver. Montmagny	41	14	54550	55
Rest. Chez Fidèle	38	13	58707	51
Cent. St-J.-Baptiste	38	11	55195	49
Cordonnerie Idéale	36	12	56405	48
Salle Jobidon — J.-G. Bollard	34	11	54998	45
Sal. Quil. Bernard	31	9	54935	40
Nap. Côté Sprt Gd	x27	8	46030	x35
Paradis Mufflers	24	9	45480	33
J.-Ls Boudreault	x24	7	52767	x31
Salle Lévesque No 2	23	8	52194	31

(x)-Signifie ½ point - ½ partie.

MEILLEURES MOYENNES
(50 parties et plus)

	PJ	Moy.
Daniel Cloutier	72	177.32
Martin Cloutier	60	174.41
Denys Gaudreau	63	174.15
J.-Ls Guillemette	63	171.37
Claude Brochu	70	169.62
Michel Fréchette	75	169.54
Gerry Plourde	63	169.16
Guy Chantal	75	168.47
Marcel St-Pierre	58	166.54
Michel Auclair	58	166.1
J.-Marc Audet	55	165.15
Ronald Rousseau	60	164.56
Marc-A. Fortin	62	164.16
Jacques Renaud	67	164.10
André Allard	55	163.45

Joueurs ayant roulé 550 et plus — Guy Chantal, 638; Martin Cloutier, 632; Daniel Cloutier, 608, J.-Ls Guillemette, 606; Jules Cyr, 568; Marius Magnan, 567; Richard Beaulieu, 565; Gaston Lamontagne, 565; Antonio Touchette, 565; Daniel Garneau, 563; Paul-E. Maltais 558; Ls-Philippe Garneau, 557; Claude Paquet, 556; Laurent Guillot, 552.

Simples d'équipe de 900 et plus — Rest. Chez Fidèle, 1055; Cartier Ready Mix, 911-919-966; Salle Limoilou, 943; Garage R. Guillot, BP, 931; Ciment Orléans, Ltée, 910.

Triples d'équipe de 2,400 et plus — Cartier Ready Mix, 2796; Rest. Chez Fidèle, 2710; Hôtel Loretteville, 2644; Salle Limoilou, 2626; Garage R. Guillot BP, 2497; Men-Des Inc., Salle Giroux, 2495; Motel Rond-Point, 2404.

Plus haut simple individuel : Yvon Légaré, Salle St-Malo 264

Plus haut triple individuel : Guy Chantal, Hôt. Loretteville 638

Plus haut simple d'équipe : Rest. Chez Fidèle 1055

Plus haut triple d'équipe : Cartier Ready Mix, 2796

Emile Griffith mettra son titre en jeu, le 12 juin

LAS VEGAS (UPI) — Le champion mi-moyen Emile Griffith fera face à Luis Rodriguez dans leur troisième rencontre pour le titre, à Las Vegas le 12 juin prochain, dans une bataille télévisée sur un réseau national.

Griffith a perdu sa couronne à Los Angeles le 23 mars, puis la reprit à New York le 8 juin. Les deux décisions rendues dans ces combats furent contestées.

Le champion a knockouté Ralph Dupas, lundi dernier, à Sydney, Australie, dans une bataille où le titre n'était pas en jeu.

Il s'agira pour Griffith de la troisième défense de son titre. Il a eu le meilleur sur Dupas en 15 rondes le 13 juillet 1962 à Las Vegas, et a vaincu Jorge Fernandez par knockout technique.

Le promoteur Mel Greb a fait savoir, hier, que la bataille était organisée en collaboration par le Silver State Sports Club et le Madison Square Garden.

Les commanditaires du réseau de télévision ABC devront verser $70,000 pour les droits de la bataille. Griffith a une garantie de $50,000 ou la possibilité de recevoir 40% de la recette brute et les revenus de la télévision. Rodriguez recevra 20% de tous les revenus.

Le combat ne sera pas télévisé dans un rayon de 300 milles, ce qui comprend Los Angeles.

Les Sabourinades sportives



avec Roland Sabourin

IMITONS-LES PLUTOT QUE DE LES CRITIQUER

Un autre Tournoi International de hockey pee-wee vient de se terminer. Encore une fois, les clubs de l'Ontario ont dominé.

Au lieu de reconnaître la qualité des jeunes Ontariens et de trouver les véritables raisons de leur suprématie, nombre de gens de chez-nous tentent d'amoindrir leur mérite en criant qu'ils viennent ici avec des joueurs trop âgés. Cette impression est créée par le fait que les jeunes de la province voisine sont généralement beaucoup plus gros que les nôtres.

Sur la question de l'âge, disons qu'il est plus facile pour le tournoi de contrôler les clubs de l'Ontario que ceux qui viennent du Québec. Ils ont une association très bien organisée, et la plupart de ces jeunes sont inscrits depuis l'âge de 6 ans dans les registres de leur association.

Nous avons confiance en l'intégrité des sportifs de l'Ontario qui se donnent le trouble de préparer des équipes pour venir à Québec. Jusqu'ici, les organisateurs du tournoi n'ont eu aucun reproche à leur faire. Ils sont heureux de venir ici, et nous sommes fiers de les accueillir.

Le jour où le tournoi devra engager une armée de "détectives" pour vérifier l'honnêteté des dirigeants de clubs, le tournoi perdra toute sa couleur et n'aura aucune raison d'exister. Au lieu de lancer des pierres aux voisins, commençons par savoir ce qui ne va pas dans notre patelin. Seulement ce jour-là pourra-t-on rivaliser avec l'Ontario au tournoi pee-wee.

LE TALENT EST LA MAIS NE PEUT S'EPANOUIR

En toute réalité, toute l'affaire ne tourne pas autour du manque de talent de nos jeunes. Tout le problème est causé par un manque de préparation adéquate, justement parce que nous n'avons pas les patinoires et les instructeurs.

Nous donnerons en exemple le Québec Métropolitain en comparaison au Toronto Métropolitain.

Combien avons-nous de patinoires avec glace artificielle dans la région? Seulement deux; le Colisée et l'Aréna O.T.J. Inutile de dire que c'est insuffisant pour une population comme la nôtre, d'autant plus que le Colisée est rarement disponible pour les jeunes. Quand vous voulez l'avoir, les prix de location ne sont pas abordables.

A Toronto, toutes les municipalités environnantes ont une patinoire, quand ce n'est pas deux ou trois, et savent en faire profiter les jeunes. Même le Maple Leaf Gardens consacre plus de temps gratuit aux jeunes en une semaine que le Colisée le fait en un an. Pour eux, c'est une question de fierté civique.

Nous croyons que le club Asbestos a donné un bel exemple de ce qui peut être fait quand vous avez un bon instructeur et une patinoire pour entraîner vos joueurs. Ce club a très bien fait et avec un peu de chance aurait pu gagner le titre "B" contre Leaside. Et après la défaite de son équipe, Connie Dion a vu à ce que ses protégés sortent leur enthousiasme plutôt que de pleurer la défaite.

Nos jeunes ont le talent mais n'ont pas l'avantage de le faire épanouir à un âge aussi précoce que ceux des centres plus conscients de l'aide à la jeunesse.

PARMI LES NOTES DU MERCREDI MATIN . . .

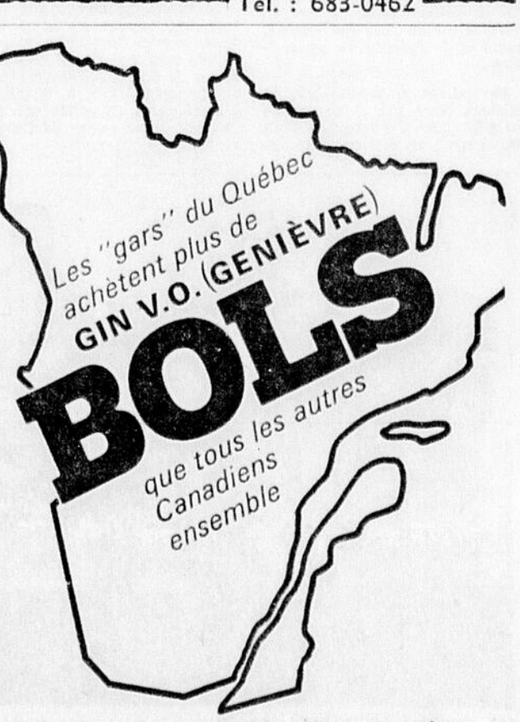
L'organisateur de boxe bien connu de Montréal, Régis Lévesque était de passage à nos bureaux hier soir... Il venait justement de bâcler les derniers arrangements avec l'Aréna O.T.J. pour la présentation en circuit fermé de télévision du match de championnat poids-lourd Cassius Clay-Sonny Liston, le 25 février... L'écran sera disposé de manière à ce qu'il y ait 2,300 sièges disponibles, avec 700 places debout, pour un total de 3,000 personnes... Cet endroit sera le seul à Québec où le combat sera transmis...

Maintenant que leur club a retrouvé son aplomb, Jean-Paul Poulin et Paul Geoffrion croient que le Rouge et Or de l'Université Laval a de très belles chances de remporter le championnat de la Ligue Interuniversitaire de hockey... Les joueurs locaux ne sont qu'à trois points des meneurs les Blues de l'Université de Toronto, tout en ayant joué une partie de moins... Le titre pourrait bien se décider quand Laval ira visiter Toronto, le 21 février...

Maurice Richard a encore bon oeil... A Vancouver, lundi soir, il a obtenu trois buts et deux aides dans une joute de vétérans qui se termina 15-7... La fameuse "Pony Line" des Black Hawks de Chicago, avec Max et Doug Bentley et Bill Mosienko, a eu trois buts pour l'équipe perdante...

Samedi dernier, Red Storey nous déclarait qu'il avait appris que le réseau de télévision de Radio-Canada se proposait de transmettre une autre fois le programme controversé auquel il a participé avec Dalton McArthur et Scott Young... Storey nous a assuré qu'il était opposé à une telle répétition... "S'ils le font, ils vont se trouver avec une jolie poursuite sur les bras", nous a-t-il dit tout en admettant qu'il ne connaissait rien du statut légal de toute l'affaire...


TUILES - PRELARTS ET TAPIS
tuiles en bas du prix du gros, estimé gratuit, ouvrage garanti, 25 années d'expérience.
Vous adresser à
614 Christophe Colomb ouest.
Salle d'échantillons à votre service
représentant chaque compagnie "e couvre-planchers.
OUVERT LE SOIR SUR RENDEZ-VOUS : TEL.: 683-0462
Robert Simard
COUVRE-PLANCHER
Tél. : 683-0462



Bols est réputé dans le monde entier, partout où l'on rencontre des connaisseurs de "Gros Gin". Vous aimerez ce "Gros Gin" corsé,—le préféré des connaisseurs depuis 1575. Goûtez-y . . . ce soir!
Erven Lucas Bols (div.) Montréal, Canada

Sonny Liston utilise une nouvelle droite

MIAMI BEACH (U.P.I.) — Le champion mondial poids-lourd Sonny Liston a dévoilé une arme secrète hier au cours d'un exercice d'entrainement, en vue de sa bataille du 25 février alors qu'il défendra son titre contre Cassius Clay.

Liston a livré trois rondes d'entrainement avec l'ancien aspirant mi-lourd Jesse Bowdry de St-Louis et il a profité de l'occasion pour dévoiler au public, pour la première fois, une vicieuse droite.

Le coup ne part pas comme une droite ordinaire, c'est-à-dire de loin en arrière. Quand l'épaule droite est à environ mi-chemin de la position habituelle pour une droite, Liston laisse partir son coup de poing. Hier, Liston a utilisé ce coup une fois dans chaque ronde et Bowdry est devenu tellement furieux la troisième fois qu'il a voulu s'attaquer au champion comme s'il s'était agi d'une véritable bataille.

Le tout a pris fin quand Sonny a durement ébranlé Jesse avec un crochet de la gauche qui avait été précédé d'un jab de la gauche. Liston a maintenant livré un total de 76 rondes d'entrainement en vue de sa bataille contre Clay.

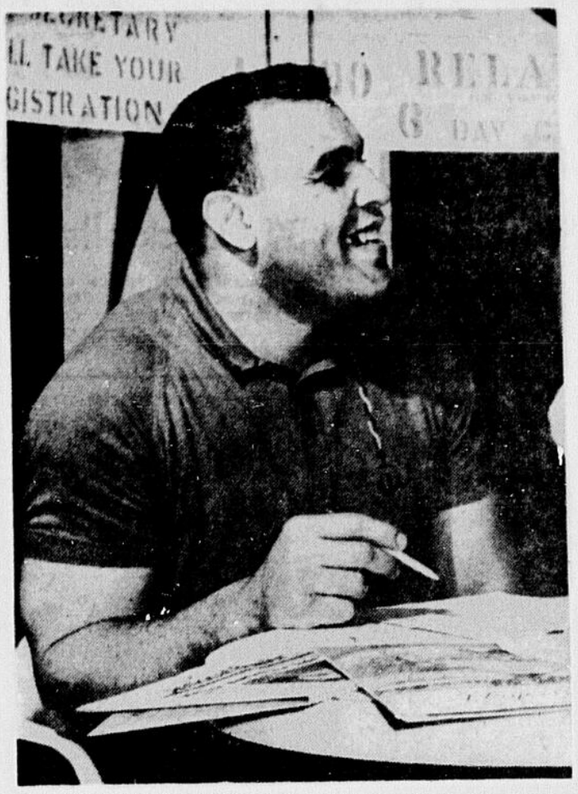
Le Dr. Alexander Robbins, le médecin de la commission de boxe de Miami Beach, a déclaré que Liston avait non seulement passé avec succès son examen médical mais "il est l'un des meilleurs athlètes que j'ai jamais examiné".

Clay n'a pas boxé hier. Il doit livrer quelques rondes aujourd'hui en plus de passer un examen médical. Le Dr. Robbins a ajouté que le genou gauche de Sonny est en parfaite condition. On se souvient qu'il s'était infligé une blessure au genou gauche et que cette blessure avait retardé sa deuxième bataille contre Patterson. Elle devait d'abord avoir lieu à Miami Beach en avril dernier mais elle fut finalement présentée en septembre à Las Vegas.

Hier, Liston s'est entrainé et a passé son examen médical devant Morris Klein, président de la commission de boxe de Miami Beach, devant le vice-président Carl Gardner et devant le commissaire Dan Roth.



LISTON DEVANT LE MEDECIN : Le Dr Alexander Robbins, médecin de la Commission de boxe de Miami Beach, procède à un examen médical préliminaire sur l'état de santé du champion mondial poids lourd Sonny Liston. Liston risquera son titre contre Cassius Clay le 25 prochain à Miami Beach. (Téléphoto PA)



SINON CONFIANT . . . du moins souriant, Angelo Mosca, signe son inscription qui lui permettra de participer au Festival de Quilles Player's.

En hiver, Angelo Mosca aime bousculer les quilles

Angelo Mosca, un des grands joueurs de football canadien, demeure également un excellent quilleur. Entre le golf (10 de handicap), le ballon-panier et la lutte, ce sont les quilles qui deviennent sa pratique préférée d'entre deux saisons.

"Actuellement, précise-t-il, je roule 178 aux six quilles, mais je suis convaincu que si je pouvais dénicher un bon instructeur je briserais le 200. Mon ambition n'est pas de faire le saut chez les pros mais j'aime bien réussir dans tout ce que j'entreprends."

Mosca qui joue régulièrement depuis trois ans dans la "Major A League" du Centre Bowl d'Hamilton, participera cette année, pour la première fois à un tournoi organisé. Il s'agit du "Festival de Quilles Player's", le plus grand événement sportif de l'année, "après la classique de la coupe Grey," précise bien Angelo.

"Décrocher un premier prix lors des éliminations du Festival, me ferait autant plaisir (ou presque autant) que lorsque nous avons remporté la coupe Grey l'automne dernier, ajoute Mosca; et je crois que mes chances sont tout aussi bonnes que n'importe qui."

En effet, la formule du Festival consiste à battre sa propre moyenne, sa moyenne lors de son inscription.

Si l'ancien porte-couleur de l'Université Notre-Dame roule, comme il l'espère, un 200, il pourrait bien alors se mériter un premier prix, soit un voyage pour deux personnes, à l'Expo Universelle de New York, plus une croisière de six jours aux Bermudes, dépenses payées.

Pesant 260 livres et fort de ses six pieds et quatre pouces, ce géant canadien peut certainement impressionner les bloqueurs de l'Ouest mais durant le Festival, les quilles ne s'en laisseront certes pas imposer . . . et pour cause. Enfin l'avenir le dira.

Compteurs de la LAH

La course pour le championnat est de plus en plus contestée

NEW YORK (UPI) — La course pour le championnat des compteurs dans la Ligue Américaine de hockey continue d'être serrée.

Wayne Hicks, des As de Québec, a brisé une triple égalité pour la première position en portant son total de points à 60, selon les dernières statistiques officielles qui comprennent les joutes de dimanche.

Hicks, qui a obtenu trois points la semaine dernière pour reprendre l'exclusivité du premier rang, a amassé son total avec 30 buts et le même nombre d'assists.

Trois joueurs, Bronco Horvath de Rochester, Cleland Mortson de Québec et Willie Marshall de Providence, sont égaux au deuxième rang avec 58 points. Ils sont suivis de Fred Glover, Cleveland, qui a 57 points.

Yves Locas, du Pittsburgh, a compté deux buts pour porter son total de la saison à 34, quatre de plus que Hicks, qui est deuxième dans ce domaine. Locas, avec 20 joutes à disputer sur le calendrier du Pittsburgh, a une chance d'atteindre l'objectif de 50 buts.

Dans d'autres départements, Mike Nykoluk est premier pour les assists (48); Aldo Guidolin, Baltimore, (153 minutes de punitions) est le "vilain" de la ligue; Roger Crozier, Pittsburgh, a la meilleure moyenne chez les gardiens de buts (2.33) et Les Binkley, Cleveland et Lorne "Gump" Worsley, Québec, ont trois blanchissages chacun, partageant l'honneur dans ce domaine.

Hicks, Québec	53	30	30	60	Ehman, Rochester	43	26	28	54
Mortson, Québec	54	23	35	58	Stratton, Pittsbgh	46	11	43	54
Horvath, Rochester	48	16	42	58	Lunde, Buffalo	50	24	29	53
Marshall, Providen.	49	21	37	58	Baluik, Provid.	42	19	33	52
Glover, Cleveland	49	17	40	57	Locas, Pittsburgh	50	34	18	52
Nykoluk, Hershey	52	7	48	55	Mikol, Cleveland	52	16	36	52

Michael Sone revient au pays

INNSBRUCK (Reuter) — M. Michael Sone, 24 ans, envoyé spécial du journal quotidien "Vancouver Daily" aux jeux olympiques d'Innsbruck, a été condamné aujourd'hui à quatre mois de prison avec sursis.

Il était accusé de violences et d'outrage envers les policiers qui l'avaient expulsé de la loge réservée aux invités d'honneur, parmi lesquels la famille royale de Hollande, au stade olympique, le 1er février dernier.

Après le jugement, on a rendu son passeport à M. Sone qui a déclaré qu'il allait partir immédiatement pour le Canada.

COUP D'OEIL sur le fil

TORONTO (PC) — On a donné 25 copies du livre "The Power of positive thinking" aux Maple Leafs de Toronto, hier soir, à leur montée dans le convoi ferroviaire qui les conduisait à Montréal. Les Leafs devaient consacrer leurs loisirs à lire ce livre qui traite de la façon de surmonter les difficultés en augmentant la confiance en soi. On sait que Robert Rousseau, des Canadiens, a crédité le livre pour ses succès de la saison. Ce dernier est encore en avant des Leafs en lisant présentement une suite du premier volume : "A guide to confident living".

—o—o—o—

MONTREAL (PC) — Jean-Guy Talbot, absent de l'alignement des Canadiens au cours des quatre dernières parties en raison d'un "charley horse", effectuera un retour au jeu contre Toronto ce soir. Son remplaçant Ted Harris est retourné aux Barons de Cleveland, de la LAH.

—o—o—o—

KANSAS CITY (PA) — Jim Gentile, obtenu du Baltimore en retour de Norm Siebern, a signé son contrat avec les Athletics de Kansas City hier. Une autre acquisition des Athletics, Rocky Colavito, qui doit donner la puissance à l'équipe en compagnie de Gentile, n'a pas encore signé.

—o—o—o—

INNSBRUCK, Autriche (PC-PA) — L'équipe olympique canadienne a triomphé de l'équipe de hockey d'Innsbruck au compte de 6-5 devant 10,000 spectateurs hier soir. L'équipe canadienne disputera une série de parties hors concours en Europe avant de retourner au Canada.

—o—o—o—

NASHVILLE (PA) - Ed Temple, qui a piloté plusieurs gagnants américains de médailles d'or aux Jeux Olympiques 1960, prédit que les Russes domineront les jeux d'été à Tokyo en 1964, puis les Allemands seront les meilleurs, suivis des Etats-Unis.

—o—o—o—

REGINA (PC) — Des rénovations au montant de $86,000 au Taylor Field, local des Roughriders de la Saskatchewan, seront probablement terminées à la fin de février.

—o—o—o—

OSLO (Reuter) — Ant Antson de l'Union soviétique a établi, hier soir, à Oslo, un nouveau record mondial du 3,000 mètres en patinage de vitesse, couvrant la distance en 4 minutes, 27 secondes et 3 dixièmes. L'ancien record appartenait au Suédois Johnny Nilsson en 4.27.8. Par ailleurs, le Japonais Keiti Suzuki est devenu le premier patineur à briser la barrière des 40 secondes dans les 500 mètres avec un temps de 39.9 secondes.

Ballon-balai chez les dames

Pour la 5e année consécutive l'équipe féminine de ballon-balai du Restaurant Chez Carmen des Ecureuils s'est emparée du championnat de la région lors du grand tournoi de ballon-balai à Portneuf-Station. Après avoir battu Portneuf-Station et Portneuf-Ville 1 à 0 chacune, l'équipe les Ecureuils disposa en grande finale du St-Basile également 1 à 0 pour s'assurer du championnat. Les trois grandes vedettes furent Thérèse Drolet, Lorraine Fortin et le gardien de buts Claudette Delisle.

Dans la ligue Dimanche-matin

Voici les plus récentes statistiques de la ligue de hockey du Dimanche-matin, y compris les meilleurs compteurs du circuit ainsi que la moyenne des gardiens de buts :

COMPTEURS

	B	A	Pts
R. Dubois, Guy	22	24	46
P. Guérard, Bisson	23	16	39
A. Bilodeau, Guy	18	17	35
J. Gravel, Guy	8	26	34
C. Courteau, Guy	16	12	28

GARDIENS DE BUTS

	Pj	Pc	Bl	Moy.
P. Dorion, Malouin	19	49	0	2.57
Y. Paquet, Guy	19	54	3	2.83
Y. Lachance, Bell	19	56	1	2.94
R. Lacroix, Blais	19	62	1	3.26
F. Donavan, Bisson	19	63	1	3.32
G. Boisvert, Pelletier	19	73	0	3.83

Faversham prédit une victoire de Cassius Clay par knockout

MIAMI BEACH (U.P.I.) — Bill Faversham a annoncé hier que le syndicat de Louisville qui s'occupe des affaires de l'aspirant Cassius Clay ne s'occupera plus jamais de la carrière d'un seul autre boxeur, peu importe le résultat de la bataille du 25 février prochain alors que Clay s'attaquera au titre mondial de Sonny Liston.

Faversham vient en tête du groupe de onze sportifs de Louisville qui ont versé un total de $10,000 en vue de lancer Clay dans la boxe professionnelle en 1960 après qu'il eut gagné le championnat mi-lourd olympique. C'est le même groupe qui a conduit Clay jusqu'à la bataille de championnat qu'il livrera à Liston au Convention Hall de Miami Beach.

Faversham, qui est le fils de William Faversham, ancienne vedette du théâtre, et qui agit actuellement en qualité de vice-président des ventes d'une distillerie de Kentucky, a fait cette déclaration à la suite de rumeurs voulant que le groupe devienne propriétaire de plusieurs autres boxeurs.

Faversham a expliqué que le groupe de Louisville possède un contrat de six ans avec Clay, contrat qui sera en vigueur pendant encore deux ans, à compter du mois d'octobre, et que les intéressés ont l'intention de travailler avec Clay jusqu'à la fin du contrat. Selon ce contrat, Clay reçoit 60 pour cent de ses gains et la balance va au syndicat.

Faversham a précisé que la décision prise par le groupe de ne plus jamais s'occuper d'un seul boxeur ne doit pas être regardée comme une critique à l'égard de Clay. Faversham, qui a 58 ans, a expliqué que le groupe est formé d'hommes d'affaires très actifs qui n'ont pas le temps de s'occuper des affaires d'un boxeur en vedette.

Un journaliste a demandé à Faversham, un type de six pieds et quatre pouces, si les nombreuses déclarations "sensationnelles" de Clay avaient influencé le groupe, ou si, encore, le groupe avait été influencé par la déclaration du père de Clay qui a dit que l'aspirant faisait partie des Black Muslims, association qui a pour but de défendre la cause des Noirs aux Etats-Unis.

"Pas du tout" a déclaré Faversham. "Les déclarations de Clay et ses capacités comme boxeur en font une très grande attraction partout. Pour ce qui est de l'affaire des Black Muslims, il faut se rappeler que Clay est encore très jeune — à peine 22 ans — et qu'il a le droit de faire partie de n'importe quelle organisation qui n'est pas subversive."

On lui a demandé si Clay s'entrainait sérieusement pour sa bataille avec Liston et Faversham a répondu: "Oui, plus fort que jamais et il est en parfaite condition physique".

Quelles sont les opinions de Faversham sur les chances de Clay dans cette bataille?

"Cassius est plus grand et plus rapide que Liston "a répondu Faversham." A 218 livres, il est quasi aussi pesant que Liston, qui pèse 220 livres. Il est aussi fort que le champion mais il ne frappe peut-être pas aussi durement que lui. Mais Clay possède beaucoup de résistance et souvenez-vous de ceci: "Cassius va gagner le championnat par knockout à la huitième, à la neuvième ou à la dixième ronde".

Pont-Rouge est champion

Pont-Roupe a remporté le championnat de la ligue de hockey Intermédiaire "C" Masscotte, avec une victoire de 1 à 0 contre les Eperviers de Notre-Dame de Québec, qui ont livré une belle lutte à l'équipe championne.

Denis Beaumont a compté le but vainqueur. Les gars de Georges Girard détiennent une avance de 10 points sur Beauport au second rang. Beauport a seulement quatre rencontres à jouer d'ici la fin du calendrier, dimanche prochain.

Pour Pont-Rouge c'était son deuxième titre dans ce circuit puisqu'il avait remporté les mêmes honneurs il y a deux ans.

Dans les autres résultats, le Trans-Québec de St-Gérard Magella a disposé du St-Emile, 12 à 2. La grande vedette fut Yves Rouillé avec quatre buts. A. Joubert, B. Beaume et A. Joubert ont enfilé chacun deux buts, C. Lirette et J. Richard ont complété le pointage. M. Therrien a réussi les deux buts du St-Emile.

St-Albert Le Grand qui livre une lutte serrée au St-Gérard Magella pour l'obtention du quatrième rang qui donne droit aux séries de fin de saison, a vaincu Beauport, 9 à 5. St-Albert est un point en arrière du St-Gérard, avec une partie de moins.



LES SPORTIFS DU QUEBEC : Les élections de l'Association "Les Sportifs du Québec" ont eu lieu récemment. Voici les noms des directeurs élus pour 1964 : assis, de gauche à droite, Gaston Filion, secrétaire; René Tremblay, président; Ludwig Fitzpatrick, Alex Légaré, trésorier. Debout : Raymond Hains, Jean-Pierre Morency, Michel Clavet, Armand Guay, Gilles Lemelin, Robert Carbonneau et Jean Bigras. Etaient absents au moment de la photo : Gilles Larouche, vice-président, Albert Tremblay, Gaston Dion, Raymond Méthot, capitaine, Marcel Bélanger et Armand Fortier.

Solide boxeur britannique

LONDRES (UPI) — L'aspirant au champion poids-plume de Grande-Bretagne, Frankie Taylor a remporté sa 21e victoire consécutive, hier soir, dans un combat de boxe télévisé du Shoreditch Townhall en obtenant la décision contre le champion d'Espagne Miguel Kimbo Calderin au cours de 10 rondes rapides.

Calderin, âgé de 28 ans, a souffert l'indignité d'être projeté hors de l'arène dans la rangée des journalistes au second engagement. Il a été de retour dans l'arène au compte de sept et a réussi à bien se comporter contre les durs coups de l'Anglais.

Sur le programme télévisé

Red Storey prétend que ses arguments ont été "coupés"

TORONTO (PC) — Red Storey et Dalton McArthur, ex-arbitres de la ligue Nationale de hockey ont participé à un programme télévisé de Radio-Canada le mois dernier. On y a discuté "chaudement" de la tenue des arbitres dans la LNH.

Le sujet est encore actuel, mais, on discute maintenant du programme lui-même.

Storey prétend que le programme, enregistré d'avance, "a coupé" ses arguments et les a laissés sur le plancher de la chambre de la censure".

Il a déclaré lors d'une entrevue à sa résidence de Montréal :

"Je me suis rendu à Toronto dans l'espoir de faire une contribution valable au bien du hockey professionnel, mais le produit final fut une caricature de mes idées avant le commencement de l'enregistrement.

"Le message qui est résulté du programme, tel que présenté, fut sensationnel à tous points de vue."

Storey et McArthur avaient donné une entrevue, lors du programme de la "ligue du vieux poêle", le 26 janvier, à Scott Young, éditorialiste du Globe and Mail de Toronto et ex-commentateur aux joutes du Toronto dans la LNH. Les ex-arbitres ont alors déclaré que les dirigeants du circuit dictaient la façon d'imposer les punitions. McArthur avait dit que l'application des règlements se faisait en raison des recettes aux guichets plutôt que pour le bien du sport.

Storey se plaint maintenant que l'enregistrement donne l'impression aux gens de "joutes fixées. Il s'agit là de mots terribles qui ne me sont cependant jamais venus à l'esprit pendant mon séjour dans le sport en tout temps et n'importe où."

OPINION DE YOUNG

Pour sa part, Young est complètement d'avis contraire :

"Dalton McArthur et moi-même approuvons la façon dont Radio-Canada a nécessairement enlever des portions de l'entrevue filmée entre Red Storey, McArthur et moi-même."

"Nous croyons que la plupart du texte enlevé fut faite correctement pour deux raisons :

"La première fut le retrait du matériel tombant plus dans la catégorie malveillante qu'instructive, notamment sur les remarques de Storey.

"La deuxième fut le retrait de faits ou commentaires au sujet d'incidents peu importants qui étaient trop compliqués pour être expliqués en quelques mots et qui n'étaient pas assez importants pour subir un long traitement".

Pour sa part, McArthur s'est également satisfait de la présentation de l'enregistrement. Il avait l'impression, toutefois, qu'on aurait dû insister sur un point, non inséré dans l'enregistrement original, à savoir que "les bons arbitres, les compétents, refusaient de suivre les ordres de la ligue au sujet du nombre de punitions à imposer".

Storey avait prétendu, lors de l'entrevue, que le président Clarence Campbell avait commandé de donner l'avantage aux équipes locales au sujet des punitions dans le but de balancer le circuit.

Enfin, Campbell a déclaré, dimanche soir dernier, au même programme, que les arbitres étaient "100 pour cent honnêtes, de même que ceux qui les dirigeaient".

SK&F CARRIERES SCIENTIFIQUES

Renseignez-vous dès maintenant sur les situations qui vous sont offertes par Smith Kline & French à son nouveau centre de recherches et de mise au point de spécialités pharmaceutiques dans la banlieue de Montréal.

Les candidats à ces carrières scientifiques doivent répondre aux exigences suivantes :

DIPLOMES UNIVERSITAIRES :
Médecine
Pharmacologie
Biochimie
Pharmacie

TECHNICIENS ASSISTANTS :
Soins aux animaux de laboratoire
Pharmacologie
Chimie
Pharmacie

ASSISTANT BIBLIOTHECAIRE
SECRETAIRE AU SERVICE MEDICAL

Si vous désirez vous documenter sur ces situations, écrivez en donnant tous les détails sur vos qualifications et votre expérience à :

P. R. Blunt
Service du Personnel
SMITH KLINE & FRENCH
300, boul. Laurentien St-Laurent, Qué.



"J'ai vu votre annonce classée dans l'Evénement de ce matin"

C'est la voix d'une jeune mère de famille qui profite de nos pages d'annonces classées pour trouver des articles usagés de bébés. Vous avez certainement une chaise haute, un parc, un carrosse . . . que vos enfants n'utilisent plus !

Une annonce classée vendra économiquement et rapidement ces articles de bébés. Composez immédiatement 529-9231 et placez une annonce classée dans les pages des quotidiens préférés dans plus de 160,000 foyers.

529-9231
LES ANNONCES CLASSEES
LE SOLEIL — L'EVENEMENT



Michel Langlois, boxeur talentueux

Michel Langlois reste invincible, à la boxe

Michel Langlois, un jeune boxeur de Québec, s'est grandement signalé lors d'un programme de boxe amateur présenté au Centre Paul Sauvé de Montréal, au début de la semaine.

Langlois, champion poids coq novice des Golden Gloves 1963, y est allé de sa onzième victoire en autant de combats et a enregistré sa 9e mise hors de combat consécutive quand il disposa de Germain Grenier de Montréal, à la deuxième ronde. Grenier avait été le champion poids coq, classe ouverte, aux Golden Gloves de 1963.

Langlois, un dur cogneur, ne tarda pas à montrer sa supériorité. Il attrapa Grenier avec un crochet de gauche, au second engagement, et l'expédia au tapis à deux reprises. Lorsque la cloche sonna, Grenier était sans défense et ébranlé au point que ses seconds durent voir à le ramener dans son coin. Ce fut la fin pour Grenier.

Deux autres Québécois participèrent à cette soirée.

Ray Cassita perdit par décision contre le populaire Paradis Baltazar, de Montréal. Michel Lirette fut disqualifié pour rudesse et mauvais langage durant le combat, à la troisième ronde, contre Claude Picard, dans la catégorie poids léger.

Tous trois sont des protégés de l'entraîneur bien connu de Québec, Georges Drouin.

Les Leafs prêts à sacrifier MAHOVLICH dans un échange

TORONTO (PC)—Frank Mahovlich a grandement perdu de son prestige.

En effet, les Maple Leafs de Toronto auraient refusé une offre de $1,000,000 pour ses services il y a un peu plus d'un an.

Les gens en quête d'une aubaine dans le circuit peuvent maintenant acquérir le gros ailier gauche pour une fraction du prix de 1962.

Même si les directeurs de l'équipe nient le fait que Mahovlich soit à vendre, des gens dans les secrets de la direction déclarent qu'il peut être offert en retour de deux ailiers gauches agressifs.

Le marché dont on parle le plus souvent enverrait Mahovlich aux Bruins de Boston en retour de Dean Prentice et Andy Hebenton, deux ex-membres des Rangers de New York.

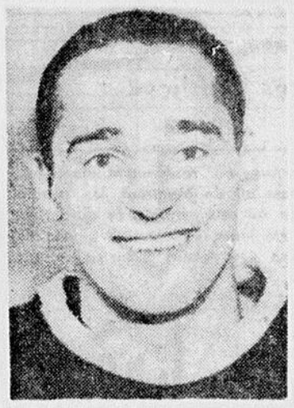
Il n'y a pas de doute que le pilote Punch Imlach et le président Stafford Smythe sont déHarold Ballard, vice-président du Maple Leaf Gardens, a déclaré lundi: "J'échangerais ou vendrais quiconque si le marché en valait la peine".

C'est le même Ballard qui a opposé son veto, en octobre 1962, à l'offre de $1,000,000 de la part de Jim Norris, propriétaire des Hawks.

Pour sa part, Imlach, qui a déjà déclaré qu'il possédait plus d'un joueur de $1,000,000 sur son alignement, déclarait lundi:

"Si vous voulez une réponse en ce sens, il n'y a pas "d'intouchables" sur l'équipe."

D'ailleurs, même si Mahovlich est toujours le meilleur compteur des champions du monde, il est seulement le meilleur d'un groupe peu impressionnant, d'autant plus que sa production a baissé sensiblement.



FRANK MAHOVLICH

sappointés non seulement du record offensif de 20 buts de Mahovlich, mais aussi de sa piètre tenue défensive.

Lors des deux joutes de la dernière fin de semaine contre Chicago, Mahovlich était sur la glace à l'occasion de trois des cinq buts des Hawks, en plus de faire une passe parfaite à Pierre Pilote, qui a compté alors que les Leafs avaient l'avantage numérique d'un homme.

ALLUSIONS

On a bien noté, récemment, des allusions voulant qu'un échange impliquant Mahovlich mijote dans l'esprit des directeurs des Leafs.

CHANGEMENT

Imlach a fait passer récemment Mahovlich du duo Red Kelly-Jim Pappin à celui de Dave Keon-George Arsmtrong, les meilleurs centre et ailier droit



DEAN PRENTICE

de l'équipe afin d'obliger Mahovlich à travailler plus fort.

Au cours des 13 derniers matches des Leafs, Mahovlich n'a compté qu'à trois reprises, ce qui est loin d'être la normale d'un joueur de $1,000,000.

Ce soir, il aura l'opportunité de prouver qu'il n'est pas prêt



ANDY HEBENTON

pour le rayon des aubaines contre les Canadiens de Montréal, co-meneurs du circuit.

Curling

TOURNOI INTERCLUBS

Hier

Quebec (T. Duchene) 3,
J.-Cartier (C.-A. Emond) 9.
Victoria (J. Thomas) 8,
Cambrai (G. Dempsey) 11.
J.-Cartier (S. Garant) 5,
Québec (T. Byrne) 13.
Victoria (F. Blackadder) 8,
Winter (G. Venne) 11.
Victoria (J. Coughlin) 7,
J.-Cartier (J.-P. Fortin) 8.
Québec (H. Giguère) 6,
Victoria (E. Blackadder) 9.
J.-Cartier (D. Labbé) 8,
Victoria (V. Lyon) 7.
Fleur de Lys (J. Labbé) 7,
Beaupré (G. Lavoie) 8.
Cambrai (G. Germain) 8,
J.-Cartier (Dr J. Fortier) 5,
Etchemin (J. Roberge) 9,
Cambrai (G. Delisle) 8.
Cambrai (G. Belley) 7,
Fleur de Lys (M. Lahaie) 10.
Cambrai (D. Dumas) 9,
Québec (R. Côté) 5.
Québec (J.-E. Beaudin) 17,
Victoria (K. Clark) 7.
Québec (H. Morud) 8,
Winter (R. Monast) 5.
Victoria (B. Crutchfield) 11,
Québec (C. Michaud) 4.
J.-Cartier (G. Amyot) 0,
Fleur de Lys (P. Urbain) 10.
Québec (V. Bolduc) 5,
J.-Cartier (G. Jobin) 7.
Etchemin (R. de Billy) 5,
Québec (M. Normand) 10.
Victoria (A. Stevens) 7,
Cambrai (S. Coughlin) 5.
Fleur de Lys (R. Chandler) 7,
Québec (B. Girard) 10.
J.-Cartier (R. Jinchereau) 11,
Cambrai (A. Pugh) 4.
Etchemin (H. Tardif) 11,
J.-Cartier (J. Girard) 6.
Portneuf (T. Farnsworth) 5,
Winter (G. Chenail) 10.
Cambrai (J. Rourke) 10,
Victoria (T. Miller) 5.
Cambrai (C. Fordham) 9,
Victoria (A. Pattymore) 6.
Fleur de Lys (A. Merrithew) 10,
J.-Cartier (A. Richard) 7.

Aujourd'hui

8.00 HEURES P.M.

15—J.-Cartier (C.-A. Emond) vs Cambrai (G. Dempsey).
5—Québec (T. Byrne) vs Winter (G. Venne).
10—J.-Cartier (J.-P. Fortin) vs Victoria (E. Blackadder).
7—J.-Cartier (D. Labbé) vs Québec (Dr C. Rosenhek).
4—Victoria (R. Malenfant) vs J.-Cartier (P. Pouliot).
1—J.-Cartier (R. Jinchereau) vs Etchemin (H. Tardif).
16—Winter (G. Chenail) vs Cambrai (J. Rourke).
12—Cambrai (C. Fordham) vs Fleur de Lys (A. Merrithew).
14—Québec (Ben Girard) vs J.-Cartier (G. Asselin).
11—Québec (Roméo Roy) vs Etchemin (R. St-Hilaire).
2—Beaupré (G. Lavoie) vs Cambrai (G. Germain).
8—Etchemin (J. Roberge) vs Fleur de Lys (M. Lahaie).
13—Cambrai (D. Dumas) vs Québec (J.-E. Beaudin).
3—Québec (H. Morud) vs Victoria (B. Crutchfield).
9—Fleur de Lys (P. Urbain) vs J.-Cartier (G. Jobin).
6—Québec (M. Normand) vs Victoria (A. Stevens).

Proposition de Cronin refusée

KANSAS CITY, Missouri (UPI) — Le maire Ilus W. Davis a révélé, hier, que Joe Cronin, président de la ligue Américaine de baseball, lui avait demandé de se soumettre à un arbitrage impartial pour régler le différend qui existe entre la ville et Charles O. Finley, propriétaire des Athletics de Kansas City concernant la signature d'un nouveau bail pour la location du stade municipal.

Davis a déclaré qu'il avait rejeté l'offre de Cronin en disant que le conseil de ville, qui est responsable de la location du stade vis-à-vis de la ville, ne possède aucun pouvoir légal pour se faire représenter devant un arbitrage.

Victoriaville l'emporte 5-3

TROIS-RIVIERES (PC) — Les Bruins de Victoriaville ont compté à trois reprises dans l'intervalle de sept minutes au début de la deuxième période en écrasant les Reds de Trois-Rivières par 5-3. Réal Cournoyer a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts, tandis que ses coéquipiers Roger Ouimet, Réal Boisvert et Jean Pronovost complétaient leur total.

Gilles Lafrance, avec deux buts, et Gilles Lupien furent les compteurs des locaux.

Première période

1—Trois-Rivières : Lafrance, (Hinse, Lupien) 17:38
Puns : Dupont 2:37, Beaulé 11:11.

Deuxième période

2—Victoriaville : Ouimet, (Leduc, Piché) 2:46
3—Victoriaville : Cournoyer, (Pépin, Beaulé) 7:48
4—Victoriaville : Boisvert, 9:38
5—Trois-Rivières : Lafrance, (Lupien, Monprain) 18:21
Puns : Deschamps 14:37, Cournoyer 19:24, Bertrand 19:24.

Troisième période

6—Victoriaville : Cournoyer, (Pépin) 14:38
7—Trois-Rivières : Lupien, (Hinse) 17:53
8—Victoriaville : Pronovost, (Boisvert) 18:14
Pun. : Hinse 6:11.

ARRETS :

Grenier	13	14	9—36
Joyal	13	7	6—26

Les quilleuses Qué.-District

Au dernier programme de la ligue de Petites Quilles Québec-District Enrg., section féminine, le Tournoi Provincial s'est emparé des honneurs de la semaine en jouant le plus haut triple avec 2126 et s'emparant par leur victoire de 4-0 contre la Salle Lévesque de la deuxième position de la ligue. Dans ce triomphe Mary Bédard a roulé 409, Jacqueline Lamb 444, Jacqueline Marcoux 464 et Maureen Buteau 468. Chez les perdantes, Thérèse Rossano a eu 487 dont un simple de 189 pour remporter le prix "Dow" de la semaine.

Le buffet de la Colline est demeuré en première position en disposant du St-Jean-Baptiste par 4 à 0. Rolande Desgagnés a joué 421, Marie Schofields 427, Marielle Tremblay 431.

Le Centre DeRoy a disposé du Frontenac Lanes par 3 à 1. G. Giroux a obtenu 402 et Monique Mathieu 423 pour les gagnantes. Pour le Frontenac Lanes, Rolande Daigle a eu 406 et Françoise Gobeil 420.

Le Centre Mgr Marcoux a disposé des Loisirs St-Sacrement par 4 à 0. Jeannine Bonneau a réussi 439. Nicole Fortier des Loisirs a obtenu 415.

POSITIONS DES EQUIPES

	Tot.	PG	Pts
Buffet de la Colline	37238	54	48
Tournoi Provincial	38421	54	44
Centre Mgr Marcoux	35821	54	43
Frontenac Lanes	35819	54	41
Centre St-J.-Baptiste	35317	54	36
Centre DeRoy	33900	54	35
Salle Lévesque	34885	54	27
Loisirs St-Sacrement	31846	54	14

MOYENNES INDIVIDUELLES

	Tot.	PG	Moy.
F. Gobeil	7049	48	146.32
M. Mathieu	6443	45	143.8
R. Daigle	6815	48	141.47
J. Lavoie	6370	45	141.55
G. Gilbert	6081	43	141.18
M. Tremblay	6350	45	141.5
C. Mainguy	6712	48	139.40
G. Lévesque	6817	49	139.6
R. Desgagnés	6521	47	138.35
M. Buteau	6623	48	137.47
J. Lamb	5496	40	137.16
L. Hergeron	6161	45	137.6
M. Grenier	5607	41	136.31
C. Maranda	6809	50	136.9
J. Blais	7209	53	136.1

RECORDS A DATE

Plus haut simple individuel :
Françoise Gobeil 243
Plus haut triple individuel :
Françoise Gobeil 571
Plus haut simple d'équipe :
Frontenac Lanes 810
Plus haut triple d'équipe :
Buffet de la Colline 2378

Le football envahit la télévision américaine

NEW YORK (PA) — Le football va littéralement submerger les écrans de télévision l'automne prochain avec les émissions hebdomadaires des deux ligues professionnelles américaines, de la ligue Canadienne et du football collégial.

Un porte-parole du réseau américain ABC a déclaré hier que cinq joutes de la ligue Nationale de football seraient télédiffusées les vendredis soir du 25 septembre au 23 octobre. Il semble que ces joutes remplaceront les matches de boxe qui doivent quitter les ondes à l'automne.

D'autre part, la LNF a refusé de confirmer officiellement ce rapport.

"La confirmation serait prématurée", a déclaré Jim Kensil, publicitaire du circuit, "car tout marché se conclura entre les équipes et le réseau".

On sait que la LNF a conclu un récent marché de deux ans avec la CBS américaine à $14,100,000 par année, mais la ligue s'est gardé les droits sur cinq joutes non disputées le dimanche. Il semble que se sont ces cinq joutes du soir que le réseau serait incapable de télédiffuser.

L'automne dernier, quatre joutes ne firent pas partie du contrat total et furent télédiffusées régionalement le samedi soir en vertu d'une entente entre les équipes et un groupe de stations.

D'autre part, le réseau américain ABC a transmis les joutes de la LAF. Le contrat est encore en vigueur cette année et tout indique que le réseau va se servir de son option. Si ABC procède ainsi, le réseau pourra télédiffuser des joutes de la LNF le vendredi soir et les parties de la LAF, le dimanche.

Les droits sur les joutes de la LAF pour cinq ans à venir, à partir de 1965, ont été vendus récemment à la NBC au prix de $36,000,000.

D'autre part, les rumeurs veulent qu'un réseau tente de présenter un programme sportif à l'année les lundis soir, à partir de 1965, avec le baseball majeur, le football professionnel et d'autres sports en vedette.

Enfin, la LCF a vendu récemment les droits de télévision d'au moins 13 parties au réseau Fourth, Inc. Le montant serait "assez important, mais loin d'approcher ceux des contrats des autres circuits américains."

Dans la boxe lundi soir

Par la PRESSE CANADIENNE

SYDNEY, Australie — Emile Griffith, 149½, de New York, a défait par k.o. Ralph Dupas, 150½, de Nouvelle-Orléans, en 3 rounds. Le titre n'était pas en jeu.

PARIS — François Pavilla, 148½, de la Martinique, a défait aux points Gaspar Ortaga, 149½, du Mexique, en 10 rounds.

LOGEMENTS A LOUER
LE "CYRIL ANNE"
115 rue Ste-Anne
1-2-3 pièces
poêle, réfrigérateur,
ascenseur et concierge
$95 et plus
ROYAL TRUST
529-0171 soir 529-3636

COMPTOIR DU JARDIN INC.
Pépinière Centre du Jardin
Rte Nationale Ancienne Lorette

Compteurs L. N. H.

MIKITA menace le record de 96 points

MONTREAL (PC) — Tout en s'acheminant vers le championnat des compteurs de la ligue Nationale de hockey, Stan Mikita, des Black Hawks de Chicago, menace présentement le record de 96 points, établi par Dickie Moore, des Canadiens, en 1958-59.

En effet, Mikita, meilleur compteur jusqu'ici cette saison, a de bonnes chances d'égaler ou de battre le record de Moore. Mikita, en effet, a mieux fait jusqu'ici que l'habile ailier gauche des Canadiens quand il a établi son merveilleux record il y a 5 ans, mais Stan devra travailler sans relâche s'il entend y aller de 96 points ou plus durant la saison.

Après 54 joutes, Mikita a déjà amassé 30 buts et 40 assistances pour un total de 70 points et Moore, lui, avait 59 points à son actif après 54 joutes. Moore a toutefois terminé la saison en véritable champion puisqu'il a amassé 37 points au cours de ses 16 dernières joutes. Mikita, s'il conserve la même allure présente, n'atteindra que le total de 91 points en 70 joutes. Il lui faudra donc accélérer son élan s'il entend faire aussi bien ou mieux que Dickie Moore.

Mikita a néanmoins augmenté son avance en tête des compteurs de la Nationale d'un point la semaine dernière. Son coéquipier Bobby Hull est en 2e place avec 64 points, tout en étant le meilleur compteur de buts du circuit avec 33. Jean Béliveau, des Canadiens, est toujours 3e avec 60 points et l'excellent compteur des Rangers, Andy Bathgate, suit en 4e place avec 57 points dont 42 assistances, le meilleur total du circuit.

Les Canadiens de Montréal et les Black Hawks de Chicago sont toujours égaux en 1ère place avec 65 points mais les Canadiens ont joué deux joutes de moins. Les joueurs de Blake ont pris possession de la tête samedi, mais les Hawks les ont de nouveau rejoints dimanche quand ils l'ont emporté alors que les Canadiens devaient se contenter d'un match nul à Boston. Le Toronto est 3e avec 55 points, suivi du Detroit qui a repris la 4e place avec 49 points. Les Rangers viennent en 5e position avec 44 points et les Bruins de Boston sont derniers avec 38.

Le gardien de but des Bruins, Eddie Johnston, est celui qui mène dans le domaine des blanchissages avec six, mais Glenn Hall, du Chicago, mène par une bonne marge en ce qui a trait à la course au trophée Vézina.

Enfin, chez les "vilains" de la ligue, c'est Reg Fleming, des Black Hawks, qui domine et les 18 minutes de punitions qu'il a dû purger la semaine dernière lui donnent un total de 132 minutes depuis le début de la campagne, soit deux minutes de plus que Vic Hadfield, des Rangers.

LES MENEURS

	B	A	Pts	Pn
Mikita, Chi.,	30	40	70	118
Hull, Chi.,	33	31	64	34
Béliveau, Mtl.,	19	41	60	32
Bathgate, N.Y.,	15	42	57	26
Wharram, Chi.,	28	26	54	16
Oliver, Bost.,	19	31	50	35
Gilbert, N.Y.,	20	29	49	47
Goyette, N.Y.,	17	32	49	12
Howe, Det.,	16	31	46	55
Hay, Chi.,	17	28	45	18
Rousseau, Mtl.,	19	25	44	30
Henry, N.Y.,	24	18	42	6
Mahovlich, Tor.,	20	22	42	48
Richard, Mtl.,	12	28	40	59
Bueyk, Bost.,	13	26	38	39
Keon, Tor.,	14	23	37	4
McDonald, Chi.,	13	24	37	8
Balon, Mtl.,	21	15	36	63
Pulford, Tor.,	14	22	36	67
Pilote, Chi.,	6	29	35	64
G. Tremblay, Mtl.,	20	12	32	11
Delvecchio, Det.,	17	15	32	11
Ferguson, Mtl.,	15	17	32	77
Kelley, Tor.,	6	26	32	6

LES GARDIENS DE BUTS

	PJ	BC	Bl	Moy
Hall, Chi.,	48	104	5	2.17
Dejordy, Chi.,	6	19	0	3.35
TOTAUX: Chi.,	54	123	5	2.28
Bower, Tor.,	36	76	3	2.11
Simmons, Tor.,	15	52	3	3.47
TOTAUX: Tor.,	51	128	6	2.51
Hodge, Mtl.,	44	104	4	2.36
Worsley, Mtl.,	7	22	1	3.00
Morissette, Mtl.,	1	4	0	6.00
TOTAUX: Mtl.,	52	130	5	2.50
Sawchuk, Det.,	35	94	5	2.66
Gray, Det.,	1	5	0	7.50
Crozier, Det.,	15	51	2	3.40
Bassen, Det.,	1	4	0	4.00
TOTAUX: Det.,	51	154	8	2.96
Johnston, Bost.,	54	159	6	2.94
Plante, N.Y.,	48	158	2	3.39
Villemure, N.Y.,	5	18	0	3.60
TOTAUX: N.Y.,	53	176	2	3.32

PUN. EN MINUTES PAR CLUB

CHICAGO,	890
MONTREAL,	762
TORONTO,	689
BOSTON,	612
DETROIT,	582
NEW YORK,	544

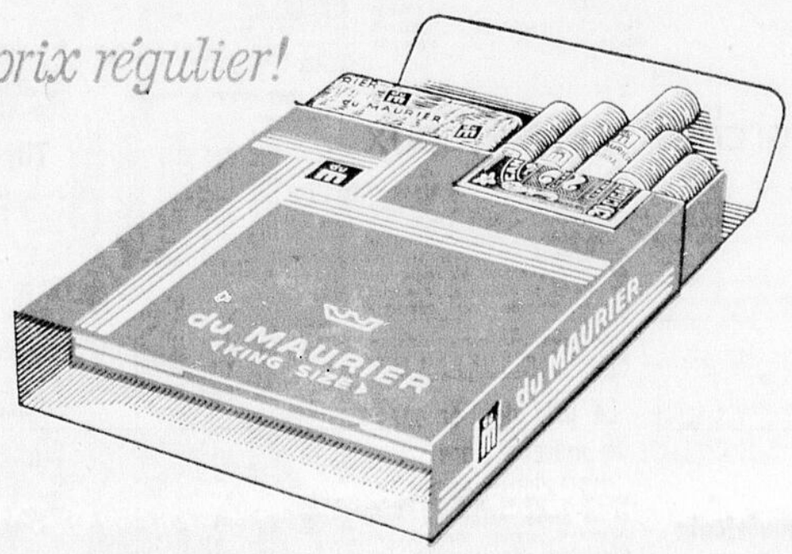


AU CURLING ETCHEMIN : Une équipe dirigée par le vétéran Hormidas Tardif, troisième de droite, a remporté le dernier tournoi des membres du club de curling Etchemin. Le skip gagnant reçoit le trophée des mains de M. Jules Côté. On remarque également M. Emile Poulin, président du club, ainsi que Lise St-Hilaire, Monik Gosselin et Marc Bussières qui complétaient cette équipe.

Actuellement en vente

du MAURIER king size

au prix régulier!



- Même super-filtre exclusif "Millecel", le filtre le plus efficace jamais conçu, qui augmente le plaisir de fumer.
- Formats RÉGULIER et EXTRA-LONG maintenant offerts en paquets de 20 ou 25 cigarettes.

Plus que jamais...la vogue est à **du MAURIER** *la cigarette de bon goût*

UN PRODUIT DE LA MAISON B. HOUDE & GROTHE LIMITÉE – ÉTABLIE À QUÉBEC DEPUIS 1841

LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.



Jacques de la Chevrotière



Marc Leclerc



Jean Lajeunesse

Les Placements Collectifs Inc. annonce l'élection de MM. Jacques de la Chevrotière, Marc Leclerc et Jean Lajeunesse au conseil d'administration de la compagnie. M. de la Chevrotière, de Sillery, est directeur général de Les Services de Santé du Québec. M. Leclerc, de Granby, est président de Les Laiteries Leclerc Inc. M. Lajeunesse, de Westmount, est artiste dramatique.

MM. de la Chevrotière et Leclerc ont été élus au conseil à l'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie. M. Lajeunesse est un des deux représentants des participants des Fonds Collectifs au conseil de la compagnie Les Placements Collectifs Inc., et a été élu à l'assemblée annuelle des participants. —

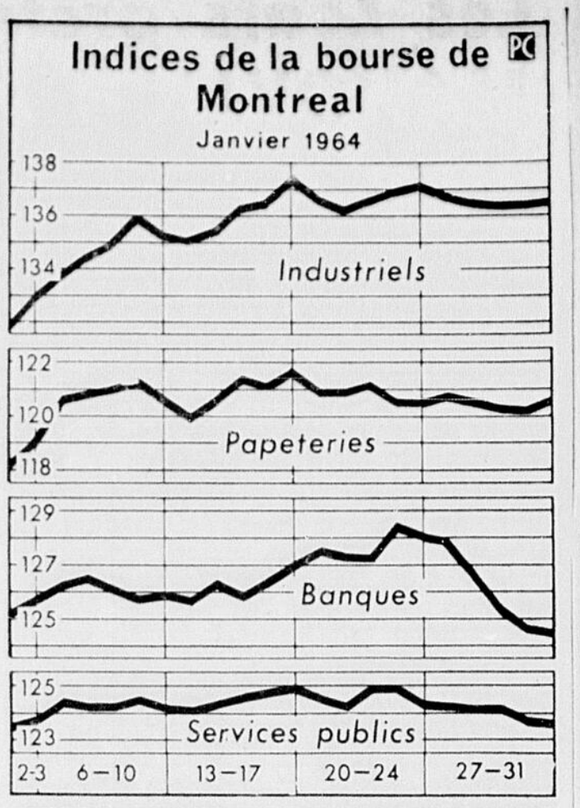
Revenus moindres des sociétés de câble et de télégraphe

OTTAWA. — Le revenu net des sociétés de télégraphe et de câble est tombé de 10 p. 00 en 1961 à $10,697,000 ($11,761,000 un an plus tôt). Les recettes d'exploitation ont augmenté de 9 p. 100 à $64,054,000 ($58,546,000), et les dépenses d'exploitation, de 14 p. 100 à $51,735,000 ($45,538,000). Il en est résulté un revenu de $12,319,000, soit 6 p. 100 de moins qu'en 1960 ($13,008,000).

Les télégrammes transmis ont continué de diminuer en 1961, tombant de 3 p. 100 au nouveau bas de 15,139,000 (15,546,000 en 1960); les dépêches expédiées ont baissé de 2 p. 100 à 13,441,000 (13,726,000) et les messages reçus des Etats-Unis, de 7 p. 100 à 1,698,000 (1,820,000). Les câblogrammes dépêchés ont augmenté de 6 p. 100 au nouveau sommet de 2,810,000 (2,664,000) et les transferts d'argent ont fléchi à $25,041,000 ($25,135,000).

Le marché minier

LONDRES (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a baissé de 0.7 à 67.0 points hier à Londres.



MARCHE A LA HAUSSE — Les prix ont rapidement monté en janvier aux Bourses Canadienne et de Montréal. Un certain nombre de nouveaux maxima ont été enregistrés durant ce mois, et la fin de janvier a été marquée par une hausse de près de cinq points de l'indice des valeurs industrielles par rapport au début de l'année.

NOMINATION CHEZ PHILCO



M. ROBERT A. MacDONALD

Monsieur Walter S. Bopp, gérant général de la division internationale de Philco Corporation, annonce la nomination de Monsieur Robert A. MacDonald comme gérant de Philco Corporation of Canada Limited. Il succède à Monsieur Wilfrid H. Jeffery, qui a annoncé sa démission pour le 6 février.

M. MacDonald est entré à la division des représentants techniques de Philco en 1946, et a travaillé par la suite à la division des produits de consommation courante et chez Philco Distributors, Inc., New York.

En 1953, M. MacDonald fut nommé gérant des projets de la division gouvernementale et industrielle de Philco. Il devint gérant régional du centre-ouest des Etats-Unis en 1952 et, en 1955, il fut transféré à Paris pour diriger les opérations commerciales de la division en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. Avant sa nomination, M. MacDonald était directeur-gérant de Philco International Limited et avait son quartier général à Londres, Angleterre, depuis 1959.

La compagnie canadienne emploie quelque 500 personnes à son usine de Don Mills, Ontario; elle fabrique des radios, des téléviseurs, des appareils stéréophoniques et des équipements électroniques spécialisés. Ce sont là quelques-uns des produits qui sont distribués par l'intermédiaire de Philco Distributors Limited et par des distributeurs indépendants.

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) Le marché terme présentait une allure irrégulière, hier, à l'issue d'une séance plutôt terne.

Un courant de liquidation s'est manifesté dès le début de la séance, mais les prix avaient tendance à se raffermir.

On signale la vente récente de 1,340,000 boisseaux de blé à la Russie, de 900,000 au Japon, de 40,000 à la Hollande et d'une petite quantité au Royaume-Uni.

Les prix du blé de toutes catégories étaient inchangés.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs :

AVOINE

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc
Mai	78¼	78	78¼	78
Juil	....	....	77½ a	77½ a
Oct	....	....	77¼ a	77¼ b

ORGE

Mai	156¼	155	155½	155⅝
Juil	112⅝b	112¼	112½ b	112½ a
Oct	111⅜b	111	111¼	111 a

LIN

Mai	327½	325⅞	326¾ b	326½
Juil	323⅞	322¼	323¼ a	322⅝
Oct	320⅝	319⅜a	320 a	320⅛

SEIGLE

Mai	156½	155	155⅝	155⅝a
Juil	149¼	148	148⅝	149 b
Oct	145¾	145¼	145½ a	146 a

GRAINE DE COLZA

Mrs	.....	.....	227½ b	237 b
Mai	275	273½	273½	275¼ b
Juil	.....	.....	277 a	279½ a

GRAINS AU COMPTANT

AVOINE : 2 c.w., 0.76 ; ex. 3 c.w., 0.72¾ ; 3 c.w. et ex. 1 fourr., 0.72¼ ; 1 fourr., 0.71 ; 2 fourr., 0.68 ; 3 fourr., 0.65 ; fourrage mixte, 0.53.

ORGE : 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.16¾ ; 1 c.w., 2-rangs, 1.14¾ ; 2 c.w., 2-rangs, 1.10¾ ; 3 c.w., 6-rangs, 1.14¾ ; 3 c.w., 2-rangs, et 1 fourr., 1.07½ ; 2 fourr., 1.05¼ ; 3 fourr., 1.02¾.

SEIGLE : 1 et 2 1.51 ; 1.48 ; 3 c.w., 1.48 ; 4 c.w., 1.32½ ; ergoté, 1.27½ ; sur rails, 1.51¾.

LIN : 1 c.w. 3.21¼ ; 2 c.w., 3.16¼ ; 3 c.w. 2.86¾ ; sur rails, 3.20¼.

GRAINE DE COLZA : No 1 canadienne, 2.71.

—o—o—o—

WINNIPEG (PC) Voici les prix de la Commission canadienne du blé pour les ventes locales ; les ventes aux terminus sont sujettes à confirmation :

AVOINE : 2 c.w., 0.77 ; 3 ex. c.w., 0.74¾ ; 3 c.w. et 1 ex. fourr., 0.74¼ ; 1 fourr., 0.73¼ ; 2 fourr., 0.70¼ ; 3 fourr., 0.67¼ ; fourrage mixte, 0.53 ; grain mixte, 0.62¼.

ORGE : 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.24¾ ; 1 et 2 c.w., 2-rangs, et 3 c.w. 6-rangs, 1.22¾ ; 3 c.w., 2-rangs, 1.19¾ 1 fourr., 1.09¾ 2 fourr., 1.08¾ 3 fourr., 1.05¾ 3 grain mixte, 1.00¾.

—o—o—o—

Voici les prix du blé de seconde catégorie pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord mondial :

Northern No 1, 2.08 ; No 2, 2.05 No 3, 2.02 ; No 4, 1.95 ; No 5, 1.89 ; No 6, 1.84 ; Durum No 1, 2.19 ; No 2, 2.16, No 3, 2.08.

Prix selon l'accord et prix canadiens : Northern No 1, 2.08 ; No 2, 2.05 ; No 3, 2.02 ; No 4, 1.95 ; No 5, 1.89 ; No 6, 1.84 ; Drum No 1, 2.19 ; No 2, 2.16 ; No 3, 2.08.

MARCHE DU LIN

Prix courants : $3.21 ; 2 c.w., 3.16 ; 3 c.w., 2.86½ ; sur rails, 3.20 ; No 1 canadien, 2.71⅛.

Prix aux commerçants : 12 cents de moins que l'option de mai.

La construction a augmenté de près de 32 pour cent en janvier dans la province

L'industrie de la construction a connu un essor remarquable dans notre province en janvier. Selon les plus récentes statistiques, le total des contrats octroyés, le mois dernier, dans l'Etat du Québec s'est élevé à $95,300,000 ce qui constitue une augmentation de $23 millions ou de 31.8 pour cent par rapport au chiffre de la période correspondante de l'an dernier. Fait à signaler, tous les secteurs du bâtiment ont connu une plus grande activité en janvier que durant la même période l'an passé.

Il semble que le regain de vie qui se manifeste dans le bâtiment, tout particulièrement dans le secteur de la construction domiciliaire, soit le résultat de trois facteurs d'encouragement. L'un de ces facteurs, c'est l'offre récente de prêts sans intermédiaire par la Société centrale d'Hypothèques et de Logement aux contracteurs désireux d'entreprendre des projets de construction domiciliaire.

En second lieu, le bonus de $500 accordé par le gouvernement fédéral à ceux qui construisent de nouvelles maisons entre le 1er décembre et le 31 mars a créé un intérêt plus grand que prévu. Les provinces de Québec et d'Ontario ont surtout profité de cette prime. Incidemment, des 26,678 demandes déjà reçues, 8,902 provenaient du Québec et 8,189 de l'Ontario. Un troisième facteur réside dans le fait qu'au 1er avril prochain, une nouvelle taxe de vente sur les matériaux de construction doit devenir effective. Cette taxe passera de quatre pour cent à huit pour cent. Il va sans dire que les constructeurs ont constamment dans l'esprit cette date et ils s'attaquent à leurs projets maintenant.

Forte hausse dans la métropole

Selon le rapport mensuel de MacLean Building Reports, le bâtiment, dans l'ensemble, semble avoir été plus actif dans la métropole et sa banlieue que dans les autres régions de la province. Par exemple, le total des contrats adjugés dans la région de Montréal s'est accru de 219.9 pour cent pour atteindre $60,100,000 en janvier cette année, ce qui se compare à un gain de 31.8% pour l'ensemble de la province. On note des progrès dans tous les secteurs: construction domiciliaire, construction commerciale et industrielle, travaux de génie. Cette hausse de 219.9% enregistrée dans la métropole soutient bien la comparaison avec le gain de 197.9% remarqué dans la zone métropolitaine de Toronto.

On évalue à près de $45 millions, plus précisément à $44,900,000 la valeur des grands projets annoncés en janvier dans notre province. Il s'agit ici des travaux importants dont l'exécution requiert, dans chaque cas, un investissement de $1,000,000 et plus. La part obtenue par les travaux de génie dans le volume global de la construction demeure très importante, puisqu'elle représente près de la adjugés.

La valeur des grands projets

Description	Lieu	Coût
Contrats pour le métro	Montréal	$16,900,00
Annexe à un immeuble à bureaux	Montréal	3,300,000
Changements à un immeuble à bureaux	Montréal	2,700,000
Projet d'habitations	Dollard des Ormeaux	2,300,000
Construction d'une école	Ste-Foy	2,100,000
Projet d'habitations	Tracy	2,000,000
Aménagements routiers	Divers endroits	6,100,000
Atelier de réparations	Montréal	1,700,000
Immeuble à bureaux	Trois-Rivières	1,500,000
Ecole d'Arts & Métiers	Québec-Ouest	1,300,000
Conciergerie	Montréal	1,300,000
Projet d'habitations	Greenfield Park	1,200,000
Conciergerie	St-Laurent	1,000,000

Nouveau sommet à la Bourse de New York

NEW YORK (PA) — De nouveaux sommets ont été atteints hier, au milieu d'une activité modérée en Place newyorkaise. Un certain nombre de titres de premier choix ont contribué à cette hausse. Treize des 15 stocks les plus actifs ont progressé. L'indice des industrielles de Dow Jones a gagné 3.45 à 792.16, un nouveau sommet. Le virement a été de 4,050,000 actions au regard de 4,150,000 lundi. Le fait saillant de la journée a été la décision d'American Telephone de fixer à $100 la valeur des actions disponibles pour les détenteurs de 20 actions. A. T. and T a fermé à 146, un gain de 1 7-8 sur un déplacement de 53,000 actions. General Dynamics a été le stock le plus en demande, gagnant 1 7-8 à 27 7-8 sur un volume de 145,600 actions. Ford a pris 3-4 à 52 1-2 à la faveur du projet d'accroissement de la production du modèle Galaxie.

MONTREAL (PC) — Les cours ont décliné, hier, en Place locale. Les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 85 contre 68. Les papeteries ont été le seul groupe à l'indice à progresser. Dominion Tar a gagné 5-8 de point. Les banques ont décliné. Canadienne Nationale et Royale ont perdu chacune 1-2 point. Par contre, Provinciale a gagné 5-8.

TORONTO (PC) — Les valeurs ont légèrement fléchi hier, au milieu d'une activité modérée en Place torontoise. Slater Steel a cédé 1 1-8 à 12 7-8 sur un déplacement de 4,230 actions à la suite de l'offre de cette compagnie d'échanger des actions d'une valeur globale de $3,865,000 en retour d'actions de Canadian Foundation Co. D'autre part, Foundation a gagné 20 cents à $4.90 sur un déplacement de 8,353 actions. Les papeteries ont fait bonne contenance. Les banques ont décliné. Les valeurs sidérurgiques étaient mixtes. Dans le compartiment des valeurs minières, Rix Athabaska a gagné quatre cents à 31 1-2 sur un déplacement de plus de 208,000 actions.

Le marché des obligations

MONTREAL (PC) — Les titres à revenu fixe ont progressé modérément au cours d'une séance dépourvue d'animation hier. Dans la section des fonds d'Etat canadiens, les longues échéances ont monté de $0.25 tandis que les émissions à court terme conservaient leurs positions. Par ailleurs, les obligations des provinces et celles des sociétés ont avancé de $0.25.

A New York, les obligations des compagnies américaines étaient généralement à la hausse. Au comptoir, les émissions du gouvernement étaient inchangées ou à la hausse de 1/16 de point.

Nouvelles brèves des sociétés

Nouveaux records établis par la Sun Life du Canada

S'adressant aux détenteurs de polices, lors de la 95ième assemblée annuelle de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, le président, M. Alistair M. Campbell, a déclaré que les ventes de la Compagnie ont augmenté de cinq pour cent en 1963, pour atteindre le chiffre-record de $1,183,000,000. La plus grande compagnie canadienne d'assurance-vie a établi de nouveaux records dans toutes les phases de ses opérations.

A la fin de l'année, l'encours global de la Compagnie atteignait $11,512,000,000 dont 40 pour cent en assurance collective. Les rentes représentaient l'équivalent d'un montant additionnel de $2,706,000,000 d'assurance-vie. Durant l'année, $217,000,000 ont été versés en paiements aux détenteurs de polices, aux bénéficiaires et aux rentiers — huit pour cent de plus qu'en 1962. L'actif a augmenté de $115,000,000 pour atteindre le chiffre de $2,698,000,000.

M. Campbell a annoncé que l'échelle des dividendes sera haussée pour la onzième année de suite et qu'en 1964, la Sun Life versera $51,000,000 en dividendes, à ses détenteurs de polices.

L'allocution du président portait principalement sur le rôle social et économique des compagnies d'assurance-vie.

"L'institution de l'assurance-vie a appuyé et préconisé le présent type de pension de vieillesse uniforme et a endossé les augmentations de pension lorsqu'elles furent nécessaires. En même temps, elle reconnait que ce régime a quelques faiblesses qui pourraient être corrigées par des modifications assez mineures. Son désaccord avec les propositions faites au cours de l'an dernier ne porte pas sur le principe fondamental de pourvoir à des pensions gouvernementales minima".

"L'institution de l'assurance-vie met sérieusement en doute la nature du régime superposé proposé et le niveau auquel les pensions gouvernementales obligatoires sont par ce fait augmentées à cause — et seulement pour cette raison — de leurs répercussions sur le bien-être et sur les finances du pays".

Selon M. Campbell, même le pays le plus prospère ne peut se permettre d'offrir à chaque groupe, tout ce qu'il désire. Il a ensuite insisté sur l'importance de l'épargne pour fournir au Canada les capitaux nécessaires à son développement économique au cours des prochaines années.

Nouvelle offre de Slater Industries

HAMILTON, Ont. (PC) — La Slater Steel Industries Limited, de Hamilton, tente un nouvel effort pour acquérir un plus grand nombre d'actions de Canadian Foundation Co. Ltd. Slater a offert d'acheter 96,000 actions de Foundation sur la base d'une action de Slater pour chaque 2½ actions de Foundation. L'offre expire le 2 mars prochain.

La compagnie détient déjà 42 pour cent des actions de Foundation. La nouvelle offre représente 8 pour cent des actions en circulation de Foundation.

Dividende semestriel de Canadian Faraday

Canadian Faraday Corporation — auparavant Faraday Uranium Mines Ltd. — a déclaré un dividende semi-annuel de 25 cents l'action, payable le 14 mars aux actionnaires enregistrés le 28 février. C'est le premier dividende depuis la fusion de Faraday et de Nickel Mining & Smelting Corp. Ltd. A la suite de l'amalgamation, Faraday est devenue une compagnie de gestion et Nickel Mining assure l'exploitation des mines en production.

Précisions de la SGF

La Société générale de financement nous communique que le rapport financier qu'elle a rendu public la semaine dernière portait sur les résultats du premier trimestre de l'exercice en cours. Le communiqué émis par la SGF mentionnait qu'il s'agissait d'un rapport semestriel.

Fractionnement des actions

Les actionnaires de Hiram Walker-Gooderham & Worts Limited, réunis en assemblée spéciale, à Walkerville, Ont., ont approuvé hier le fractionnement des actions de la compagnie sur une base de deux pour une.

Reichhold Chemicals se "canadianise"

Reichhold Chemicals — Canada — Limited se propose d'accroître la participation canadienne dans la propriété de la compagnie au moyen de l'annulation des droits de vote attachés aux 47,500 actions privilégiée. Ces dernières sont détenues par la compagnie-mère américaine, Reichhold Chemicals Inc.

La Compagnie Price gagne davantage

La Compagnie Price Limitée annonce que ses bénéfices nets des opérations durant l'année terminée le 31 décembre 1963 représentaient $2.51 l'action ordinaire comparativement à $2.37 l'action en 1962. Les bénéfices nets de 1963 incluant les revenus autre que ceux des opérations, étaient l'équivalent de $2.66 l'action ordinaire à comparer à $2.51 l'action en 1962.

Les bénéfices nets des opérations, en 1962, s'établissaient à $7,682,290. Si l'on inclut les autres revenus nets, le total s'élève à $8,127,466.

Réorganisation du capital de la société Anacon

Les actionnaires d'Anacon Lead Mines Limited ont approuvé la réorganisation de la structure du capital de la compagnie sur la base d'un échange, soit une nouvelle action pour chaque 3 actions actuellemnet détenues ainsi que le changement de la raison sociale en celle de Key Anacon Mines Ltd. La compagnie offrira des droits aux actionnaires enregistrés le 21 février leur permettant d'acheter une nouvelle action à 60 cents pour chaque nouvelle action détenue.

Ventes record de Can. Westinghouse

Le rapport préliminaire de la Canadian Westinghouse Company Ltd. pour l'année 1963 mentionne que ses ventes nettes se sont chiffrées par $154,381,751, ce qui constitue une augmentation de 11% par rapport à celles de l'année précédente et un nouveau sommet dans l'histoire de la compagnie. Quant aux bénéfices nets, ils s'élèvent à $2,548,463 soit l'équivalent de $4.16 l'action comparativement à $1,220,805 ou $2.01 l'action en 1962.

Au cours de l'année, la Westinghouse Electric Corporation a réduit à moins de 75 pour cent sa participation dans la Canadian Westinghouse Company Limited. Cette mesure devrait permettre à la société canadienne de profiter des dégrèvements fiscaux et de la déduction accélérée autorisés dans le budget fédéral 1963.

Taux d'intérêt jugé adéquat

Le taux d'intérêt de 6¼% sur les hypothèques de la Loi nationale de l'habitation n'assure pas une marge convenable de bénéfices, a déclaré M. E. R. Meredith, directeur-gérant de la Sterling Trusts Corporation, au cours de l'assemblée annuelle de la compagnie. "La concurrence dans le champ hypothécaire est très grande et entraine l'acceptation d'hypothèques sur propriétés ou de montants qui seraient refusés en temps normal", ajoute M. Meredith.

Tendance des marchés

Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal

SECTION INDUSTRIELLE

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
11,389	Kodiak Pet	$ 1.55	+ .05
7,535	Cdn Brew	10.00	+ ⅛
4,890	Labatt	20.00	+ ⅛
3,575	Dom Tar	18⅛	+ ⅛
3,300	Allied Tel	1.35	— .10
3,071	Alumini	21¾	— ¼
2,687	Bell Phone	53⅜	Inc.
2,382	Steel of Can	23¾	Inc.
2,370	Gen Auto	3.75	+ .05
2,150	Cdn Aviation	9⅜	+ ⅛

SECTION MINIERE (en cents)

Ventes	Titres	Ferm.	Chang.
158,080	Macadam	91	+ 7
73,000	Fano	8	+ 1
58,600	Cent Man	15½	— 1½
57,950	Transterre	256	— 10
54,600	Equity Expl	17½	— ½

Ventes totales : 1,056,400 actions, comprenant 127,300 industrielles et 929,100 minières et pétrolières.

Cours moyens à Montréal

	65 Ind.	13 Util.	7 Ban.	85 Tit.	8 Pap.
Mardi	130.7	122.6	123.1	132.1	120.3
Lundi	130.9	122.6	123.6	132.2	119.8
Sem. dern	136.4	123.4	123.6	132.7	119.2
Mois dern	135.4	124.3	126.3	132.4	120.7
Haut 1964	137.4	124.9	128.5	134.0	121.7
Bas 1964	131.9	122.7	123.3	129.7	118.2
Haut 1963	131.2	124.1	133.5	129.1	117.4
Bas 1963	118.9	111.8	119.7	116.2	95.5

Titres les plus actifs à la Bourse de Toronto

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chan.
INDUSTRIES					
Wood J	14860	$13⅜	13¼	13¼	
Cdn Brew	14214	$10⅛	9⅞	10	
Dom Tar	9616	$18⅛	17¾	18⅛	+ ⅛
D Pudry	8575	$18¼	18	18¼	— ⅛
Labatt	8557	$20¼	19⅞	20	
HUILES					
C Dragon	68400	41	31	37	— 3
Am Leduc	56200	9⅛	8⅛	8½	+ 1
Un Oils	12000	159	185	185	— 1
Anchor	12000	12	11	11	— 1
Bata	11100	5	4½	5	+ ⅛
MINES					
Paymast	347000	21	18	19	+ ½
Rix Atha	208500	33	29	31½	+ 4
Winch	166500	18½	15	17½	+ 2
Nisto	151000	28¼	24	26½	+ 2½
Candore	107698	36	32	35¼	+ 2½

Ventes totales : 3,436,008 actions.

Cours moyens à Toronto

	77 Ind.	10 Or	16 Met.	9 Hull.	108 Titres
Mardi	140.81	132.47	61.24	81.24	131.44
Lundi	140.78	132.76	60.96	81.83	131.58
Sem. dern	141.08	133.62	61.17	81.91	131.89
Mois dern	140.45	130.50	60.63	84.10	131.34
1962	127.08	138.53	59.23	80.60	120.29
Haut 1964	142.87	140.04	62.32	92.43	133.39
Bas 1964	134.49	120.56	56.66	77.53	117.80
Haut 1963	137.49	149.04	62.12	92.43	129.48
Bas 1963	124.49	120.56	56.66	77.52	117.80

Cours moyens à New York

	30 Ind.	15 C.f.	13 Util.	60 Tit.
Mardi	420.7	154.3	151.0	294.1
Lundi	418.2	153.4	150.7	292.7
Sem. dern	414.1	150.7	150.0	289.7
Mois dern	410.8	153.8	158.8	289.6
1962	358.6	130.3	142.6	256.7
Haut 1963-64	420.7	154.3	152.2	294.1
Bas 1963-64	341.1	121.8	134.9	242.7
Haut 1963	377.1	127.2	142.9	262.5
Bas 1962	285.8	97.0	110.3	200.5

Cours moyens de Dow Jones

Titres	Ferm.	Chang.
30 industries	792.16	+ 3.45
20 chemins de fer	183.11	+ 1.07
15 services publics	140.16	+ 0.22
65 titres	276.08	+ 1.00

Ventes totales : 4,050,000 actions.

A Londres, la moyenne des actions ordinaires a monté de 1.0 à 330.9 points hier.

Les obligations à New York

	20 C.I.	10 Ind.	10 Util.	10 V.é.	10 H.c.
Mardi	81.5	102.5	88.4	90.2	93.9
Mardi	81.4	102.4	88.4	90.2	94.0
Sem. dern	81.0	102.4	88.3	90.3	93.9
Mois dern	80.8	101.7	87.5	90.1	93.4
1962	81.0	100.1	89.3	88.5	94.8
Bas 63-64	82.2	102.7	89.5	91.1	93.1
Bas 63-64	79.7	99.5	87.3	88.4	92.1
Ferm. 1962	79.7	102.2	89.2	88.5	94.6
Chan. 1962	76.1	96.7	85.7	85.9	91.3

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Ad and T	39	42
A-C-Tel A	55	—
Aggrite	2.50	3.25
All. Credit	8¾	9¼
Do pfd	10⅝	11
Arcan	—	35
Auto Fab B	65	70
Brinco	6.85	7.00
Banq. d'Econ. de Québec	10	11½
C Sup Oil	12½	13
Cap. Lease	1¼	1¾
Char. Credit	4¾	5
Cons. Thea	6½	—
Corpex	9½	11
CPR 4	210	220
Crwn. Life	263	273
Dupuis P	22	—
Five Wheels	—	3¾
Great Wi	6.90	7.25
Gen Mor	3.10	3.30
Ind. Life	—	2.25
London Life	340	360
La Co Foncier de Mtl	9.00	10.00
La Prev	—	24½
Les Prés	—	87
Mar Tel P	13¼	14
McD. Bank	18½	19½
Nat. Bowl	.50	1.00
NB Tel	14¼	14½
NSLT P4	79	—
Do 5½	89	—
Do pf 8	48	—
Pacific Gas	16	17
Paco	19¼	19¾
Permeator	18	20
Shipowners	4	4½
Soucy	5¼	5¾
Steadman	1	1
Sil. L. Life	7½	8
Super Scal	7½	8½
Trust Genl	43.40	43.60
Titane	—	100
Un. Amus	17	—
Do B	17	—

Les marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix étaient fermes hier mais le commerce n'était pas tellement actif aux marchés aux bestiaux de Montréal.

Les arrivages étaient de 69 bovins, de 22 veaux et de 23 porcs.

Les bouvillons moyens valaient de $18 à $21.

Les bonnes génisses se vendaient de $18 à $21.

Les vaches de bonne qualité ont rapporté de $15.50 à $16.00, celles de qualité moyenne de $15.00 à $15.50, celles de qualité commune de $12.50 à $14.50 et celles destinées à la mise en conserve de $9.00 à $12.50.

Les bons veaux se sont vendus de $20.00 à $35.00, les moyens de $23.00 à $28.00, les communs de $14.00 à $21.00 et quelques veaux d'herbe ont rapporté $17.00.

Les prix des porcs n'étaient pas établis et il n'y a pas eu de ventes de moutons ni d'agneaux.

Le prix de l'or sur le marché libre

PARIS (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs valait hier 42.70 francs au marché libre de l'or en France; cela représente une hausse de 10 centimes.

L'aigle, pièce d'or américaine de $10, valait 104.20 francs; c'est la même valeur que celle de vendredi.

—o—o—o—

LONDRES (PC) — Cote de l'once d'or fin hier au marché libre de l'or européen en fonds américains: $35.07 à l'achat et $35.09 à la vente.

Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: $35.07 69-100 (250 shillings, 8¾ pence) comparativement à $35.07 37-50 lundi dernier.

Le dollar américain marque le pas

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était inchangé hier à $1.07 31-32 par rapport au dollar canadien.

La livre sterling était inchangée à $3.02½.

—o—o—o—

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien était inchangé hier à 92 39-64 cents au regard du cours de lundi. Mardi dernier, il valait 92 19-32 cents.

La livre sterling était inchangée à $2.79 51-64.

Promotions aux magasins d'aliments A&P



LEO PAUL GRISE



GASTON A. CINQ-MARS



LAURIER R. LEGAULT



EDWARD M. RAYMOND

Léo-Paul Grisé de Montréal vient d'être nommé gérant général, en charge des magasins d'aliments A&P de la Province de Québec.

La nouvelle de la promotion a été promulguée par M. Lawrence W. Beebe, président de The Great A&P Tea Co. Ltd., à la suite d'une assemblée du conseil d'administration sous la présidence de M. Lawrence Cazayoux.

Gaston A. Cinq-Mars de Montréal fut nommé comme successeur à Frederick C. Kennedy de Pointe-Claire comme gérant des ventes de la compagnie dans la Province de Québec.

M. Kennedy a été promu gérant des ventes à Toronto.

Dans sa nouvelle position, M. Grisé sera à la tête des opérations du bureau et de l'entrepôt situés à 580 Rose de Lima, et directement en charge des magasins A&P à travers la Province.

D'autres promotions furent annoncées MM. Laurier R. Legault de Ste-Anne de Bellevue et Edouard M. Raymond de St-Jérôme ont été nommés surveillants de districts.

M. Grisé débuta chez A&P comme commis en 1934, et fut promu gérant du A&P à St-Lambert en 1940. Après la deuxième guerre mondiale dans laquelle il a servi, il administra des super-marchés dans Montréal et Verdun jusqu'à 1952, lorsqu'il devint surveillant à Montréal.

M. Cinq-Mars a commencé avec A&P e n1948, et fut promu assistant gérant à St-Lambert en 1952. Il devint gérant du magasin en 1961, et puis l'an dernier il se joignit au personnel des ventes de la compagnie dans Montréal. M. Legault a commencé avec A&P à Lachine en 1948, a été nommé gérant de ce magasin en 1952. Il a ensuite géré des magasins à Ste-Anne de Bellevue et Pointe-Claire.

M. Raymond est avec A&P depuis 16 ans. Il a commencé comme commis d'un magasin à Lachute et y devint gérant en 1959. Dernièrement il était gérant du super-marché à St-Jérôme.

NOMINATIONS CHEZ MOLSON



PAUL-A. COTE



J. P. ROGERS

Les nominations de Paul-A. Côté au poste de gérant général adjoint et J. P. Rogers au poste de directeur de la mise-en-marche de La Brasserie Molson du Québec Limitée ont été annoncées par l'Honorable H. de M. Molson, président de la Compagnie. —

Bourse de Toronto

Cours transmis par la Presse Canadienne

INDUSTRIES	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang
Abacon	166	54	54	54	
Abitibi	3235	$13⅜	13⅛	13⅜	+ ¼
Alta Dist	1600	280	275	280	
AltaDis vt	800	270	265	265	
AltaDis w	300	82	82	82	— 3
Alta Gas	1660	$30	29¾	29⅞	
AltaGas pr	50	$109	109	109	+ ½
AMaGas w	1567	845	835	835	— 10
Alg Cen	1885	$28	28	28	
Algoma	335	$39½	39¼	39½	+ ½
Alumini	7712	$31⅛	31⅛	31⅛	— ⅛
Alum 4¼pr	725	$41¾			
Alum 1pr 4	100	$22¼	22¼	22¼	— ⅛
Alum2pr4½	255	$46¾	46¾	46¾	— ⅜
Analog wt	1000	30	30	30	+10
Anthes A	550	$21½	21¼	21¼	— ¼
Argus	500	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Arg Bpr	150	$52½	52¼	52¼	
Arg CP pr	2662	$51	51	51	
Arg 250 pr	25	$50½	50½	50½	+ ¼
Ash Temple	x25	$18	18	18	
Atlan Acc	x250	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Atlan 6pr	250	$26½	26¼	26½	+ ⅛
Atl Sugar	1455	$17¼	17	17¼	+ ½
Atl Sug pr	70	$102	102	102	— ¼
Atlas Steel	200	405	405	405	—10
Bnk Mont	980	$64	63¾	63¾	— ¼
Bank NS	534	$70¼	70⅛	70	— ⅛
Barlaco	300	285	285	285	—10
Bath P	430	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅛
Beatty N	100	$14	14	14	
Beav Lum	25	$45	45	45	
Bell Phon	7022	$33½	33¼	33½	
Bowater pr	100	$51	51	51	
Bow S 1pr	x10	$53½	53½	53½	
Bay Mills	200	7	7	7	
B Mills pr	100	$10¼	10¼	10¼	
Bowater	x25	86	6	6	
Bramalea	500	$5¾	5¾	5¾	
Brazil	2838	230	225	215	— 5
B Tank pr	x20	$25¼	25¼	25¼	
BA Oil	1728	$29¾	29¼	29¾	— ⅛
BC Forest	2563	24	24	24	
BC Pack A	28	16	16	16	
BC Pack B	200	$16½	16⅜	16⅜	
BC Pow	2325	43	40	43	
BC Sugar	x30	$41¾	41¾	41¾	
BCSugar pr	100	$19¾	19¾	19¾	— ⅛
BC Phone	110	$56	55½	55½	— 1
BCPh 6¼pr	20	$110¾	110½	110¾	+ ¼
BCUn 5 pr	25	$104	104	104	
BCPh 4¾ pr	65	$98¼	98¼	98¾	+ ½
BCPh 4¾56	65	$98	98	98	+ ¼
Bk Nova S	534	$70¼	70	70	— ⅛
Brown	1071	$14¾	14⅝	14⅝	— ⅛
Bruck A	60	$25	25	25	— 1
Bruck B	210	$11¼	11	11	— ¼
Build Prod	150	$26	26	26	+ ⅛
Burns	716	$9	9	9	+ ⅛
Burrard A	x10	$8¾	8¼	8¼	
Cabol	502	43	42	43	+ 3
Cal Pow	646	$21⅜	21¾	21¾	— ⅜
C Bread A	60	$51	51	51	
Can Cem	31	$41½	41½	41½	
CanCem pr	401	$28⅞	28⅞	28⅞	+ ⅛
CD Sug	660	$23¾	23½	23½	— ⅛
Can Folls	75	42	42	42	
C Folls A	175	$39½	38	39½	+ 1½
CI Fndry	425	$25⅜	25½	25⅜	+ ¼
Can Malt	x50	$22¼	22	22¼	
C Pack A	25	$65¼	65¼	65¼	+ ¼
C Pack B	1402	$66	66	66	
Can Perm	x15	$78	78	78	
CSL	155	$59½	59½	59½	— ½
CSL pr	100	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅜
CanWire B	300	$13⅞	13⅜	13⅜	— ⅛
CAE	1630	$9¾	9	9¾	+ ⅛
C Brew	14214	$10¼	9⅞	10	
CBrew Apr	175	$50	49½	49⅞	— ⅜
C B Alm A	200	$9	9	9	— ⅛
CBAl Aw	1090	150	150	150	—20
Cdn Can A	250	$13	13	13	— ⅜
C Chem w	3250	545	535	535	— 5
C Collier	5615	$10¾	10½	10¾	+ ⅜
CColli 6pr	x63	$18	18	18	
C Curt W	1600	75	70	75	+ 5
C Dreg	300	295	283	295	+10
CF Prod	x20	400	400	400	
C Found	8353	500	480	490	+20
C Found pr	589	$16¾	16½	16½	— ⅜
CGE pr	x25	$37¼	37¼	37¼	
Cdn G Inv	50	$48½	48½	48½	+ 1
Clmp BkC	736	$63⅜	63	63	— ¼
C Ind Gas	640	$9	9	9	
Cnd Gaspr	430	13	13	13	
Cil	300	$18¼	18¼	18¼	
Cdn Loco	200	400	400	400	
CPR	4178	$36⅛	36	36⅛	
Cdn Pet pr	x13	$12¼	12¼	12¼	
C Refract	x50	$16¼	16¼	16¼	
Cdn Tire	50	$38¼	38¼	38¼	— 1¼
C Util	160	$32¾	32¾	32¾	+ ⅜
C Util pr	20	$101¼	101¼	101¼	+ ¼
C Vickers	x25	$18¼	18¼	18¼	
CWN Gas	200	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
C Westng	410	$36¼	35¾	36	— ½
Cap Bldg	275	180	180	180	+ 5
Chemcell	1135	$12⅝	12½	12½	— ⅛
Chrysler	295	$44¼	43¾	44	— ¼
Clairtone	840	$5⅝	5½	5⅝	
Clairton w	210	270	265	270	+ 5
Colwood	x15	$20	20	20	
Col Cell	970	$10¼	10¼	10¼	
C Savings	1150	$10	10	10	
Con Baks	100	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Con Bldg	816	$11½	11	11½	— ⅛
ConBldg w	150	810	810	810	—15
Con M S	2725	$31⅜	30⅞	31	
Con Paper	1080	$39¾	39½	39¾	
Con Gas	1882	$11¾	11¾	11¾	
Copp Clark	200	$12½	12¼	12½	
Corby vt	x20	$20	20	20	
Coronation	975	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ¼
Corontn pr	x10	6	6	6	
Coron 2pr	300	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ¼
Craig Bit	x20	185	185	185	
Crown Tr	185	$72	72	72	— 2½
Crush Int	1150	$8⅛	8	8	— ⅛
Delta Acc	200	$17½	17½	17½	+ ⅛
Dist Seag	1325	$52⅜	52	52½	+ ⅛
D Bridge	870	$16⅞	16⅞	16⅞	
D Can Gen	x50	$120	120	120	— 3
Dom Elect	x180	$12	12	12	
Dofasco	8675	$68¼	68	68⅛	— ⅛
D Glass pr	x50	$19½	19¼	19½	
D Lime wt	x20	120	120	120	
D Magnes	300	$8	7¾	7¾	+ ¼
Dosco	125	$15	15	15	
D Stores	2120	$17¾	16⅞	16⅞	— ¼
Dom Tar	9816	$18⅛	17⅜	18⅛	+ ½
Dom Text	253	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ⅛
Du Pont	239	$40¾	40⅛	40½	— ¼
Econ Inv	100	$40½	40½	40½	+ ¼
EconInsApr	50	$51¼	51¼	51¼	+ ¼
Eddy Mtch	x10	$43	43	43	
Emco	x50	$18¾	18¾	18¾	
Exquisite	300	$8	8	8	
Exquite Aw	200	190	190	190	+ 5
Falcon	2149	$62¼	62	62	— ¾
Fam Play	1195	$19¾	19½	19½	+ ½
Fanny F	25	$39	39	39	
Fed Farms	500	440	440	440	
Fed Grain	700	$69¼	69¼	69¼	
Fleet Mfg	600	62	62	62	— 4
Ford US	100	$21	21	21	+ ¼
Ford Cda	x4	$174	174	174	
Fraser	125	$28¼	28	28¼	— ⅜
Frosst A	250	$17	16¾	16¾	— ¼
Gen Dev	100	480	480	480	—45
Gen Dynam	625	$30½	30	30½	+ 1½
GMotors xd	83	$84	84	84	— 1½
GS W pr	x10	$89¼	89¼	89¼	
Goodyear	135	$140	140	140	+ 3
GL Paper	1325	$23⅞	23¼	23⅞	+ ½
G L Power	200	$24⅜	24½	24⅜	
GN Cap	x50	$12	12	12	
Great West	500	50	50	50	— 5
Gr Wpg G	200	$15⅞	15½	15½	— ⅛
Greening	1100	375	375	375	+10
Greshnd	1250	$12⅞	12⅜	12⅜	— ⅜
Guar Tr	x2	$63½	63½	63½	
Hahn	300	$21¾	20½	20½	
Hand Ch A	300	$10¼	10	10¼	+ ⅜
Hardee	2800	175	170	175	
Hawker-S	1516	$6¼	6¼	6¼	
Home A	175	$23¾	23¾	23¾	+ ⅛
Home B	2100	$14¼	14¼	14¼	
Horne Pf	332⅓	253	250	250	
HBC	120	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ¼
Hur Erie	210	$70	70	70	
Husky	1555	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Husky w	430	22	22	22	— ½
Husky C q	1560	22	22	22	+ 4
Imp Life	120	$200	185	200	+19
Imp Oil	2762	$45⅛	45	45	
Imp Tob	1705	$13	12⅞	12⅞	+ ⅛
Ind Accep	1440	$24½	24¼	24¼	— ⅛
Ind Min	338	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Ind Wire	200	135	135	135	+ 5
Inglis	175	420	420	420	+ 5
Inland Cpr	x10	$17	16½	16½	
Inland Gas	150	$6¼	6¼	6¼	
Inland Gpr	700	$19½	19¼	19½	+ ¼
Inland Gw	100	48	48	48	+ 2
IBM	x1	$580	580	580	
IMC	100	$74½	74	74	+ 1½
Int Nickel	3938	$79	78½	78¾	
Int Util	2265	$23⅜	23¼	23¼	— ⅛
IntUtil pr	100	$47¾	47¾	47¾	— ¾
Inter PL	430	$82⅝	81½	81½	— ¾
Int Stl P	2510	340	330	330	—10
Inv Syn	25	$54½	54½	54½	
Inv Syn A	435	$51⅞	51¾	51¾	— ⅛
Iroq Gpr	x50	$9½	9½	9½	
Jamica P	x5	$9½	9½	9½	
Jefferson	x5	$9½	9½	9½	
Jeffson L	1415	$8	7¾	7¾	— ⅛
Jeff Bw	400	310	310	310	
Jockey C	1005	325	325	325	
Jock CB pr	x50	$9⅝	9⅝	9⅝	
Jock 2pr	300	$9½	9¼	9½	+ ⅛
Jock wts	300	41	41	41	
Kelly D A	100	$5¼	5¼	5¼	
Kelly wts	1475	135	135	135	— 5
Labatt	8557	$20¼	19⅞	20	
Lafarge wt	600	8	8	8	— 3
LOnt Cem	825	235	235	235	
LO Cem w	2600	45	42	45	+ 5
Lakeland	100	435	435	436	
Lakeld pr	170	$19⅜	19⅜	19⅝	+ ⅛
Lakeld wts	225	240	240	240	+ 5
Lambin Ln	125	$7⅜	7¼	7⅜	— ⅛
Lau Fin	2010	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
Lau F 140	50	$25	25	25	
Lau F 135	135	$21½	21½	21½	+ ¼
Lau F 63w	500	335	335	335	— 5
L and J A	225	524	24	24	
Leland	6838	200	175	200	+15
Levy	350	$18¼	18¼	18¼	
LobCo A	2306	$7⅛	7	7⅛	— ⅛
LobCo B	1045	$7⅞	7¾	7⅞	— ⅛
LobCo pr	75	$48½	48½	48½	
LobCo pr	160	$30⅝	30⅝	30⅝	— ⅜
LobG B pr	125	$13¼	13	13	— ¼
Loeb M	1095	$23⅜	23¼	23¼	— ⅛
Maclaren A	200	$22	22	22	— ¼
Macleods A	225	$23½	23	23	— ½
MB & PR	2708	$27½	27¼	27½	
Magna El	200	275	275	275	— 5
M Leaf Mill	422	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ¼
Maple Leaf	6677	$17¾	17¾	17¾	+ 1⅛
Maxwell	120	205	205	205	
McCabe	100	$46	46	46	+ 1
Met Stores	x31	$ 8½	8½	8½	
Mid West	4725	280	275	275	
Milt Brick	150	325	325	325	+20
Molson A	395	$28⅜	28⅜	28⅝	— ⅜
Molson B	25	$30½	30½	30⅝	— ⅜
Moni Loco	175	$12¾	12½	12½	— ¼
Moore	2345	$52⅜	52½	52½	— ¼
Morse A	2270	$12⅜	12¼	12¼	
Morse B	875	$ 7¼	7	7¼	+ ¼
Nat Drug	885	$14½	14¼	14½	+ ⅜
Nat Hees pr	500	260	260	260	—40
Nat Trust	600	$27¼	27	27	
Nia Wire	125	$15¾	15¾	15¾	+ 1¼
Noranda	3863	$40¾	40½	40½	— ⅛
NO N Gas	1870	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ⅛
Nor Phone	225	$ 9¼	9¼	9¼	— ⅛
NW Util pr	65	$83½	83½	83½	+ ½
Ocean Com	251	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Ogilvie	1235	14¾	14½	14⅝	+ ⅛
Ont Steel	705	$23¼	22½	22½	
Overland pr	615	$ 9¾	9¾	9¾	+ ¼
Pac Pete	1260	$11⅛	11½	11⅛	
PacPete w	220	600	580	580	—10
Page Hers	2785	$20⅜	20½	20½	— ¼
Pembina	1825	$ 8½	8½	8½	+ ⅛
ePmbina pr	25	$49¼	49¼	49¼	
Penmans	25	$28	28	28	— ¼
Phantom	1150	60	58	58	
Pow Corp	2080	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Prem Tr	z10	$460	460	460	
Price Bros	2090	$40	38¾	39⅞	+ ⅛
Q N Gas	1350	$ 7¾	7¾	7¾	+ ¼
Q N Gas pr	215	$104½	104	104½	+ ¼
QN Gas59w	2190	27	25	25	— 5
QNGas 63w	x40	380	380	380	
Rap Ind	703	8	8	8	
Reichhold	475	$18⅜	18⅜	18⅜	
Reitman	100	$11	11	11	+ ¼
Revelstoke	125	$ 8¾	8¾	8¾	— ¼
Reynolds pr	25	$97	97	97	
Rob A pr	x25	$20	20	20	
R Nodwell	200	470	470	470	
R Little	x4	$12	12	12	
R Little A	x40	$18	18	18	
Rockwell	435	$45	44¾	45	
Rothman	1375	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
Royal Bnk	1521	$72⅞	72⅜	72¾	— ¼
SIL Cem A	255	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
SILCorp pr	135	$21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
Salada	1525	$11¼	11	11	
Sayvette	1600	280	275	280	
Select Lease	200	170	170	170	
Selkirk A	1000	$ 5¼	5⅛	5⅛	
Seven Arts	1170	$10	10	10	
Shell Can	1093	$17⅜	17¼	17¼	— ⅛
Shell I pr	195	$26	26	26	— ⅛
Shell I wts	878	605	600	600	— 3
Silknit	100	28	28	28	— 4
Silver A	100	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
Silverwd A	100	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Simpsons	573	$39⅜	39¼	39⅜	+ ⅛
S K D Mfg	200	350	350	350	—10
Slat Stl	4220	$13½	13¼	13⅜	— 1⅛
Sla Stel pr	60	20	20	20	— ⅛
Southam	1330	$28¼	28	28¼	— ¼
St Pac	1965	$ 9¼	9¼	9¼	
St Radio	100	$10	10	10	— ¼
Steel Can	4335	$23⅞	23⅝	23⅝	
Steinbg pr	10	$101¼	101¼	101¼	
Steinbg A	420	$27¼	27⅛	27⅜	— ⅛
Ste Fr pr	x20	60	60	60	
S Prop pr	25	26	26	26	
Switson	300	170	165	170	+10
Tamblyn	2620	$19	19	19	
Tancord	176	300	300	30 0	
Tancord pr	175	250	250	250	
Texaco	1446	$54⅜	54¼	54⅜	— ⅜
To Dom B	4299	$62¾	62	62⅜	+ ⅜
T Pin A	2600	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅛
Tr Can PL	3829	$35	34⅞	34⅞	— ⅛
Trans Mt	4337	$15⅞	15⅝	15⅝	— ⅛
TransPL	4675	$ 9¾	9	9¼	+ ⅛
Tw C Gas	x5	$ 6¼	6¼	6¼	
Union Acc	x50	$10	10	10	
Un Gas	1050	$22¾	22⅝	22¾	+ ⅛
U Corp B	250	$30½	30½	30½	
U Steel	220	435	435	435	
Vendomat	3425	380	375	380	+ 5
Venez pr	300	85	85	85	+55
Viceroy	z35	$ 9	9	9	
Vic G Tr	445	$14½	14½	14½	+ ¼
Vulcan	500	420	405	420	+20
Wainwr	1025	35	35	35	
Walk GW	2555	$69¾	69¼	69¾	— ½
Walk Knp	2000	65	63	63	— 1
West Inv A	800	140	140	140	— 5
Westcoast	2540	$17¼	16¾	17	— ⅛
W Pacific	300	$18⅜	18½	18½	— ⅛
Weston A	2165	$16¾	16¼	16¼	
Weston B	420	$17⅜	17½	17½	+ ⅛
Wstn 6 pr	15	$107½	107½	107½	+ ½
West I wts	x50	830	830	830	
White Pass	150	8	8	8	
Wood J	14860	$13⅜	13¼	13¼	
Woowd A	1205	$13¾	13¾	13¾	
Wdwd A w	450	655	650	650	—40
Y Knit A	1950	$ 5⅞	5	5⅞	+ ⅛
Y Knit B	950	185	125	185	+50
Zellers	x90	$38½	38½	38½	

HUILES

A P Cons	780	47	47	47	+ 2
All Rox	1000	20	20	20	
Alminex	100	275	275	275	
Am Leduc	56200	9½	8½	9½	+ 1
Anchor	12000	12	11	11	— 1
Anglo U Dev	4500	27	25	25	— 2
Bailey S A	x50	875	875	875	
Bailey S pr	100	$23½	23½	23½	
Bata	11100	5	4½	5	+ ½
Cal Ed	400	18	18	18	
Cameron	1000	220	200	220	—15
C S Pete	2100	435	415	425	+15
C Delhi	4000	427	400	400	— 5
C Delhi w	2200	170	167	170	+ 5
C Ex Gas	4450	120	110	119	
Cent De	2900	720	715	720	
C Dragon	69400	41	31	37	— 3
C West P	1515	180	180	180	
Dev Pal	622	127	126	126	
Dome Pete	678	$15½	15½	15½	— ½
Duvan	5000	7½	7½	7½	
Dynamic	700	16	16	16	— 1
Ferron	1900	232	228	230	— 7
Fr Pete pr	1000	375	350	375	+25
Glacier	4000	11	10½	10½	
Gr Plains	x50	$10⅜	10⅜	10⅜	
Gr Gulf	5000	42	39½	42	
H B Oil G	1800	$15⅜	15⅜	15½	— ½
Lauda	2500	475	460	475	+25
Medal	3482	495	490	490	— 5
Mill City	500	16½	16½	16½	— 1
Murphy	1380	330	295	330	+15
Nat Pete	800	280	280	280	—11
N Cont	9300	35	34	35	
N C Oils	1200	234	227	234	+ 1
Numac	1700	167	167	167	— 1
Numac wts	2000	68	68	68	— 2
Permo	2800	33	33	33	— 3½
Ponder	1000	27	27	27	
Prairie Oil	500	185	185	185	— 5
Provo Gas	2450	185	182	182	— 1
Quonto	6500	17	16½	17	
Sarcee	750	120	118	120	
Socomer	1000	10	10	10	+ ½
Stanwell	1000	74	72	74	+ 1
Teck Corp	617	490	480	49 0	
Trans Can	1000	80	80	80	+ 3
Triad Oil	850	190	182	182	— 3
Union Oil	894	$12⅛	12	12	
Unisphr	1500	30	30	30	
Unicdn	12000	180	180	180	— 1
Wstates	400	660	660	660	—20
Wsburn w	2800	95	94	95	+ 2
W Decalta	875	125	122	125	
Yan Can	10000	4	4	4	

MINES

Advocate	120	690	690	690	— 5
Agnico	508	53	53	53	+ 1
Akaitcho	800	51	51	51	
All Pitch	1040	21	21	21	
Amacan	7900	27½	26	27	— ¼
A Rouyn	2000	16½	16	16½	+ ¼
Ansil	11000	8½	8	8⅛	+ ⅛

Bourse de Montréal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang
Abitibi	1995	$13¼	13⅛	13⅛	+ ⅛
Alcanada	1150	$49¾	49	49¾	+ ¾
Algoma	175	$49¾	49	49¾	+ ¾
Alumin	3977	$31⅝	31¼	31¾	— ⅛
Alum 4¼pr	206	$41¾	41¾	41¾	+ ⅛
Aug 246 pr	25	$31½	31½	31½	+ ⅛
Aug 270pr	50	$52½	52½	52½	+ ⅛
Arg C pr	200	$16	16	16	— ¼
Asbestos	615	$21¼	21⅛	21⅛	— ⅛
Bnk Mont	1635	$64	63¾	63¾	— ¼
Bank NS	176	$70¼	70¼	70¼	— ⅛
Bang CN	176	$79	79	79	— ¼
Bang PC	78	$34¾	34½	34½	+ ⅛
Bath P	525	$17⅜	17⅛	17⅜	
Bell Phon	2983	$33½	33¼	33½	
Bowater	100	$5¾	5¾	5¾	
Brazil	1600	230	225	230	+ 5
BA Oil	606	$29¾	29¼	29¾	— ⅛
BC Forest	615	$24¼	24¼	24½	+ ⅛
Cal Pow	335	$21½	21¼	21¼	— ⅜
Can Cem	2959	$41¾	41¼	41¾	
CDom Bnk	809	$23½	23½	23½	— 1
Cl Fndry	393	$26½	25½	25½	+ ½
CNC	45	$59½	59½	59½	+ ½
CAE	2150	89¾	87¾	89	+ ¾
Cdn Brew	1135	$ 9¾	9¾	9¾	
C Chem w	100	$ 7¼	7¼	7¼	+ 1
C Products	1168	495	495	495	+ 35
Clmp BkC	741	$63¾	63	63	— ¼
C Pow pr	395	$47¼	47	47¼	+
CPR	1480	$36⅛	36	36⅛	+ ⅛
CdnPet pr	178	$12½	12½	12½	— ⅛
C Vickers	370	$18¾	18⅝	18⅝	— ⅛
Cent Del	600	72⅛	71⅜	71⅜	— ¾
Chemcell	375	$12½	12½	12½	— ⅛
Chmcl 5½pr	50	$23¼	23¼	23¼	
Conklin	250	$6¼	6¼	6¼	
Col Cell	500	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Con MB	635	$3	3	3	
Con Text	100	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Con Paper	1540	$39¾	39½	39¾	
C Glass	400	$		11	
Coronation	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Denison	200	$11¾	11¾	11¾	+ ½
Dist Seag	1250	$52¾	51¾	51¾	— ¼
Dome Pete	700	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
D Bridge	1215	$17	16¾	17	
D Coal pr	100	$14	14	14	
Dofasco	519	$68¼	68	68	— ½
D Glass	1080	$19¾	19⅝	19⅝	
D Glass pr	300	$20	20	20	
Dosco	100	$15	15	15	
D Stores	2125	$17	16¾	16¾	— ¼
Dom Tar	3575	$18⅛	17⅞	18⅛	+ ⅛
Dom Text	318	$23	23	23	— ¼
Donohue	50	$23¾	23½	23¾	+ ¼
Du Pont	460	$40¾	40½	40½	— ¼
Dupuis A	900	$13⅜	12⅝	12⅝	+ ⅛
Fam Play	599	$19½	19¼	19½	
Fleetwood	225	$21¼	21¼	21⅜	— ⅛
Fraser	885	$28½	28	28	— ½
Fr Pete pr	2585	375	360	375	+10
G Dynam	560	$30	28¾	29¾	+ 2⅛
GL Paper	2980	$23⅞	23¼	23½	
Hand And	100	$17		17	
Hawker-S	315	96½	6¼	6¼	+ ¼
Home A	540	$12⅝	12⅝	12⅝	
Home B	200	$14¼	14¼	14¼	
HSmith pr	50	$43¾	43¾	43¾	+ ¼
Hud Bay	3700	$6⅛	6	6⅛	+ ¼
Husky Oil	400	$8⅝	6¼	6½	
Imp Oil	857	$48¼	48	48¼	
Imp Tob	700	$12⅞	12⅝	12⅝	+ ⅛

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles de la Presse Canadienne de la Presse Associée et de l'Agence Reuter. Il en est de même de la reproduction

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication 134-13

ANNONCES CLASSEES

L'EVENEMENT
RESULTATS
LA JOURNEE MEME
Une petite annonce
publiée dans
les annonces classées de
L'EVENEMENT
le matin produira des résultats le jour de sa publication

Signalez: 529-9231

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots	25
Coût minimum	65
2 ins. consécutives la ligne comptée	22
4 ins. consécutives la ligne comptée	20
24 ins. consécutives la ligne comptée	17
Minimum 2 lignes comptées par ins.	
Titre individuel par insertion	35
Avis de naissance mariage fiançailles	$1.50
Avis de décès remerciements service anniversaire	$1.00
Mot additionnels	$0.05

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25

ABONNEMENT à L'EVENEMENT

Prix de l'abonnement à "L'Evénement": Québec, Québec-Ouest, St-Romuald, Ste-Foy, Billery, St-Rodrigue, Beauport, Giffard, Villeneuve, Charlesbourg, Breakeyville, Charny, Lorettville, Village Huron, Château-d'Eau, St-Louis de Courville, Ville Montmorency, livraison à domicile, 25c par semaine, sans égard au nombre de jours de publication ou $13.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

PROVINCE DE QUEBEC: 1 an, $7.50; 6 mois, $4.00; 3 mois, $2.25.
Ailleurs au Canada: 1 an, $9.00; 6 mois, $4.75; 3 mois, $2.50; 1 mois, $1.00.
ETATS-UNIS et pays étrangers: 1 an, $25.00; 6 mois, $13.00; 3 mois, $7.00; 1 mois, $2.50.

ARGENT A PRETER

HYPOTHEQUES

Prêts 1ère hypothèque. Taux courant. Aussi prêts en 2ème hypothèque directement du prêteur. Aucune commission ou frais cachés. Prêtons pour nouvelles constructions, améliorations aux bâtisses, consolidations de dettes, etc.

CRAIG INVESTMENT LTD.
609 Blvd Charest est, Ch. 5
(Près stationnement Paquet)
529-0535 M. Hurtubise
23-12

AUTOS — CAMIONS, A VENDRE

MEILLEURES VALEURS
A PLUS BAS PRIX
Roger AUTOS
BARRE et Camions
centre de l'auto et camions usagés à Québec

SPECIAUX
1959 Chevrolet 5 T. C. et C. $1,675.
1961 Envoy Panel $495.
1961 Corvair Panel $1,575.
1962 Chevrolet, 1 T., C. et C. $1,475
1962 Chevrolet, 3 T. $2,795.
1095 CANARDIERE
529-3335
246-8

ENSEIGNEMENT

INSTITUT TECHNIQUE AVIRON

Sous la direction de Techniciens Professionnels

AVIRON vous offre de profiter de ses méthodes pratiques et expérimentées depuis plus de vingt ans.

1—Auto-mécanique
2—Soudure
a) Gaz
b) Electrique
c) Haute pression
d) Hélisare
3—Débosselage
4—Electronique
a) Radio b) TV
5—Réfrigération
6—Machiniste
7a-Dessin industriel
7b-Lecture des plans
7c-Dessin commercial
8—Electricité
9—Diesel
11—Transmission automatique

GRATUITS — Prospectus et Test d'aptitudes. Les entrevues, tests et formalités d'enregistrement demandent un certain temps. Retenez votre place dès maintenant.

Pourquoi attendre ? Communiquez dès maintenant avec AVIRON
210 rue Lee — Québec — 529-9566
3035 rue St-Antoine — Montréal — WE 7-3904
Ouvert de 8.30 a.m. à 9.30 p.m. — Samedi de 8.30 a.m. à 1.30 p.m.
LES PROCHAINS COURS DEBUTERONT LE 2 MARS 1964.

NOM ..... AGE .....
ADRESSE ..... TEL.: .....
NOM DU PERE .....
Cours No ..... JOUR ..... SOIR ..... CORR. .....
26-29

HOMMES DEMANDES

STATION SUNOCO
A LOUER

800, boulevard Charest ouest, coin Anna.

Présentement opérée par la compagnie. Entraînement complet sur la vente, comptabilité, administration et service fournis et payés par la compagnie.

Salaire payé au candidat choisi durant l'entraînement.

Capital minimum requis, considération spéciale pour candidat sérieux. Revenu minimum garanti par la compagnie.

Pour information, communiquer à 653-9389,

SUN OIL COMPANY LIMITED
2785, BOUL. LAURIER
quo-13

AUTOS — CAMIONS, A VENDRE

DU propriétaire, Cadillac 1955 pour la balance de la finance, bien équipé pour l'hiver, 822-1709, M. Bouchard. 134-13

AUBAINE, Pontiac Laurien 60, automatique, 6 cylindres, 4 portes, $1,100 comptant. Heures de bureau, 529-9611. quo-12

CHEVROLET hard-top, 4 portes, 6, automatique, particulier, 683-0474. quo-14

VOUS AVEZ UN BEGUIN POUR UNE VOITURE NEUVE ?

Achetez-la dès maintenant, grâce à un prêt peu coûteux, comportant une assurance-vie de la

CAISSE DE PRETS BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE
quo-12

SPECIAUX

1957 DODGE 8, H.T.	$400
1958 HILLMAN sedan	$450
1959 FIAT 1100, sedan	$300
1960 SARATOGA hard top coupé	$2225
1961 MONARCH hard top, sedan	$2190
1962 PLYMOUTH 6, Belvédère	$1725

UNIVERSAL Auto
777, 1ère Avenue - 525-5113
2-4-6-15

BUREAUX A LOUER

BUREAU salle d'attente (628 des Erables) 683-0622 après 5 hres. quo-12

EDIFICE Holland, 1305 chemin Ste-Foy, 400 pieds, $125 par mois, service d'ascenseur, concierge 529-9077. quo-21

BUREAU meublé, avec salle d'attente, 1041 St-Jean, 2e étage, comprenant filières, bibliothèque, bureaux, clavigraphe, armoires et tables, $60 par mois, libre immédiatement. Inf.: 653-4581. quo-20

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE et pension, première classe, 236 des Saules est. 351-21

CHAMBRES A LOUER

AVE Turnbull, tapis, eau, autre bain, douche, balcon, monsieur, 524-9904. quo-28

COMMERCES A LOUER

QUINCAILLERIE avec bonnes conditions, Immeubles Belvédère Ltée courtiers, 681-6358. 134-13

EPICERIE dans Limoilou, bonnes conditions. Immeubles Belvédère Ltée, 681-6358 134-13

COMMERCES A VENDRE

HOTEL 4 Chemins, St-Lambert, 15 unités, bar, salle réception, salle de quilles. Prix offre raisonnable sera considérée, Gabriel Fontaine, 889-2206. quo-4

25 MILLES Montréal, centre ville. Grand terrain, 25 chambres, licencié. Bar salon, salle manger, taverne. Ecrire 65, 1ère Avenue, Iberville. quo-21

EPICERIE licenciée, centre de ville. E. Lacroix Immeubles Ltée, 653-2185. quo-12

RESTAURANT centre de ville, avec logement 2 pièces. E. Lacroix Immeubles Ltée, 653-2185. quo-12

TAVERNES dans ville de Québec, bonnes conditions. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

TABAGIES bonnes conditions, bonnes affaires, $5,000 et plus. Immeubles Belvédère Ltée courtiers, 681-6358. 134-13

LIMOILOU comptoir-lunch, à vendre ou échanger, bas prix cause départ. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, — 681-6358. 134-13

HAUTE-VILLE, lingerie pour enfants et comptoir de confiserie, bonnes affaires, prix convenable. Appelez Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

RESTAURANT bien équipé, bonnes affaires pour seulement $2,000. Acompte $1,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

HAUTE-VILLE, salon de coiffure à échanger pour propriété ou maison de flats. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

MOTELS de différentes grandeurs et prix différents, c'est le temps d'y songer. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

HOTEL, grosses affaires, salon pour 125 personnes, acompte raisonnable, accepterais échange pour propriété à revenus. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

COMPTOIR-lunch, bonnes affaires, pour $2,500. Acompte $1,500. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

HOTEL A VENDRE

PORTNEUF, hôtel licencié, en pleine opération, bon chiffre d'affaires, offre raisonnable acceptée. Raymond Moreau, Royal Trust, Jour 529-0171. — Soir 653-4759. quo-13

Résidentiel et Commercial

MAISON 8 pièces, avenue Marguerite Bourgeoys, conviendrait salon coiffure, barbier, tabagie, restaurant, etc. — Acompte $5,000, prix avantageux. Royal Trust, appeler A. Gourdeau 529-0171 soir et congé: 683-0481. quo-14

ENSEIGNEMENT

HOMMES DEMANDES

COMMERCES DEMANDES

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier, 681-6358 quo-2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

POURQUOI ne pas avoir un commerce bien à vous ? Les produits Avon sont en grande demande ! Comme représentante de cette compagnie, vous pouvez posséder un commerce des plus profitables. Téléphonez à 523-7706. quo-13

SECRETAIRE DEMANDEE

JEUNE fille de 21 à 40 ans, sténo-dactylo bilingue, expérience dans un bureau d'assurance non nécessaire mais de préférence pour agir comme secrétaire du gérant d'une des plus puissantes corporations au monde. Salaire basé sur expérience et qualifications. Assurance-groupe et fonds de pension entièrement payés par la compagnie. Cette opportunité s'adresse à une fille ou femme voulant faire une carrière. Ecrire au dépt 827, Le Soleil, donnant toute votre expérience et votre instruction. Toutes les informations resteront gardées confidentielles. quo-14

HOMMES DEMANDES

COMMIS taverne, avec expérience, bonnes références, personnalité immédiatement. Ecrire dept 828, Le Soleil. quo-12

REPRESENTANTS

Position offerte aux résidents de Québec et environs, avec ou sans expérience dans la vente directe.

NOUS OFFRONS :

1—Choix de salaire ou de commission.
2—Prospects fournis.
3—Assurance santé, salaire.
4—Boni mensuel.

Une tenue soignée et une automobile sont exigées.

S'adr pour application 265 de la Couronne, local 122, jeudi 13 février 10 a.m. ou 2 p.m. précises. quo-13

LOGEMENTS - APPARTEMENTS A LOUER

LES Patios, 5 et 6 pièces, chauffées ou non. 681-5829. quo-20

FLAT meublé, poêle 220, réfrigérateur, entrée seule. 2020 Chemin Ste-Foy. quo-17

618 OUEST St-Cyrille, 6 pièces, chauffées, $85.00. 3e étage adulte. 527-2185, 681-3470. quo-25

ENTIEREMENT meublé, propre, boudoir, cuisinette, réfrigérateur, bain, douche. 524-9904. quo-28

2485 CHAMPFLEURY, 5 pièces, chauffées, stationnement, service concierge, 1er, $90.00, demi-sous-sol $85.00. 683-5967. quo-3

ST-PASCAL, 3 pièces, meublé, chauffé, 2e, $75. Semaine $18. - 661-1495. quo-17

ST-JEAN-Baptiste, appartement, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude année, 527-2967 — 681-1074. quo-13
5613-15

BACHELOR-STUDIO - $90.00

EDIFICE de luxe, avec cuisine équipée, poêle, réfrigérateur. Si désiré meublé. 1105 Belvédère. Tél.: 527-9088. quo-18

APPTS DE L'ELYSEE

LOGEMENTS ultra-modernes, 3½ pièces $100.00, 5½ pièces $145.00 et plus, ascenseurs, terrasse, piscine, garage, à 928 Myrand. 525-8427 — 683-7474. quo-20

LE BELVEDERE

Occupation immédiate ou 1er mai

LUXUEUX appartements 3-4-5 pièces, prix à partir de $115.00, avec cuisine équipée: poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, ascenseurs, tapis dans les corridors, luxueux lobby, garage chauffé, buanderie. 1105, Belvédère. Tél.: 527-9088. Logement modèle. quo-18

APPARTEMENTS DU JARDIN

3½ et 4½ pièces eau chaude incinérateur, piscine privée, chauffage central, peinture neuve, 527-7668. 624-13

LE NOUVEAU CLARIDGE

Le Nouveau Claridge — entièrement rénové. Appartements complètement modernisés. Nouvelles commodités partout... ascenseurs, buanderie et vestiaire, antenne centrale de TV, service de portier et garage. Excellent choix d'appartements de 3, 4, 5, 6 et 7 pièces avec chambre de bonne et salle de bains contigüe. Loyers à partir de $140. Occupation immédiate ou ultérieure. Le Claridge, 220 Est, Grande-Allée. Tél.: 522-5011 ou 524-2961. quo-29

La conciergerie
la plus élégante
de Québec

- Vue imprenable sur le St-Laurent
- Pièces très vastes et claires
- piscine grand luxe
- portier et concierge
- autocar "navette" entre l'immeuble et le centre d'achats
- 1½ à 6½ pièces au choix
- à prix égal, 20% plus d'espace vital

LE SILLERY PLAZA

Le Sillery Plaza n'attend que vous pour animer son décor fashionable. Vous qui aimez le beau, venez voir sur place les merveilles que vous offre la conciergerie la plus élégante de Québec. A 7 minutes du centre. Par Chemin St-Louis tourner sur Avenue du Verger et descendre Côte du Verger.

Bureau de location:
681-3023
entre 9h. A.M. et 9h. P.M.

LE SILLERY PLAZA LTEE
ADMINISTRATION :
MONTREAL TRUST CO.
5613-15

LOGEMENTS - APPARTEMENTS A LOUER

4-5 PIECES, moderne, chauffé, libre, bien situé, stationnement. 653-2005. quo-13

3 PIECES, meublé, non chauffé, soubassement, $52. Semaine, $13. - 661-1495. quo-17

FLAT, 2 belles grandes pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, libre immédiatement. 1304 Conway. quo-13

CLAIRVUE, 5 et 6 pièces, chauffé, près église, école et autobus, appelez M. Everell, Royal Trust, 529-0171. Soir 661-1552. quo-17

A LOUER St-Albert le Grand, 5 pièces plus sale de bains, chauffé, $95 par mois, aussi demi-sous-sol, 5 pièces plus salle de bain, chauffé, $85 par mois, près de l'Eglise, école, centre d'achats, autobus. Appelez 626-0795. 134-13

ST-SACREMENT, sous-sol, 3 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, $75., visible 1105, Maricourt, coin Joffre, propriétaire. Tél.: 681-1374. quo-12

FLATS 1-2 pièces, logement 3 pièces, chauffés, meublés, système laveuse compris. 661-4846. quo-14

25e RUE, 4 pièces, bains, chauffées, $75. 525-9776 - 522-8569 - 522-4481. quo-18

TURNBULL, 2-3 pièces, bains, poêle, réfrigérateur, chauffées, eau chaude, concierge, incinérateur, laveuse automatique, mal, $65 - $70. 529-9776 - 522-8569 - 522-4481. quo-18

CHAMPIGNY, logement neuf, 6 pièces, chauffage électrique. Tél.: 872-2569. quo-15

ST-ALBERT, 5 pièces, moderne, terrasse, pour adulte seulement. Visible 7 à 8 p.m. S'adresser à 34 des Chênes est. quo-14

PRES Château, 3 pièces, luxueux, 5 Ave Ste-Geneviève, appt 101. quo-10

MAISONS A LOUER

ST-MALO, maison de flats, de même qu'à la Haute-Ville. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

MAISONS A VENDRE

ST-PIE X, 8 logements de 4 pièces, neufs, revenu $8,160 par année. Tél.: 625-1842. quo-4

STE-ODILE, 8 logements de 4 pièces, neufs, revenu $6,120 par année. Tél.: 626-1842. quo-4

ANCIENNE-LORETTE, véritable aubaine, propriété 7 pièces, foyer, sous-sol avec bar, grand terrain, en bas du prix coûtant. S'adr.: Raymond Moreau, Royal Trust, 529-0171 jour. — Soir: 653-4759. quo-12

AVENUE Richard-Turner, magnifique plain-pied 8 pièces, plus solarium, chauffé, salle jeu, garage. M. Gourdeau, Royal Trust, 529-0171 jours de congé et soir: 683-0481. quo-13

AVENUE Bourbonnière, plain-pied 6 pièces, foyer, garage. M. Gourdeau, Royal Trust, 529-0171, jours de congé et soir: 683-0481. quo-13

LORETTEVILLE, Split-level, 6 pièces, très moderne, sous-sol fini, grand terrain, près école. Demandez Raymond Moreau, Royal Trust jour: 529-0171, soir: 653-4759. quo-13

5 PIECES, abri d'auto, libre immédiatement. Rue Jean-dumetz. 653-3068. quo-14

ST-JEAN-Chrysostome, propriété deux 5 pièces. Route principale. Turgeon & Létourneau Enr. 626-1682. — 623-7586. quo-11

ST-RODRIGUE, propriété 5 pièces, 42e Rue Ouest. Turgeon & Létourneau Enr. 626-1682 — 623-7586. quo-12

ST-PASCAL. Propriétés 5 pièces, rue Maufils, $9,000. Turgeon & Letourneau Enr. 626-1682 — 623-7586. quo-12

ST-SACREMENT, propriété 8 pièces, rue De Montmorency. Turgeon & Létourneau Enr. 626-1682 — 623-7586. quo-11

6 LOGEMENTS 4 pièces, prendrais épicerie en échange. E. Lacroix Immeubles Ltée. 653-2185. quo-12

BOISCHATEL, 8 pièces, $1,500 comptant. E. Lacroix Immeubles Ltée, 653-2185. quo-12

ST-ALBERT, plain-pied, $1,000 comptant. E. Lacroix Immeubles Ltée, 653-2185. quo-12

12 LOGEMENTS 4 pièces, prendrait échange. E. Lacroix Immeubles Ltée, 653-2185. quo-12

ST-PASCAL, 8 logements 4 pièces, prendrais échange. E. Lacroix Immeubles Ltée, 653-2185. quo-12

ST-PIE X, 6 logements 4 pièces, $43,000. E. Lacroix Immeubles Ltée, 653-2185. quo-12

JACQUES-CARTIER, 5 logements, 4 pièces, bon marché, $18,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers 681-6358. —134-13

ST-RODRIGUE, 11 logements, briques, pierres, chauffé, revenu net 10%. Immeubles Belvédère Ltée 681-6358. —134-13

ST-JEROME, 3 revenus, genre plain-pied, neuf, chauffé, $22,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers 681-6358. —134-13

ST-CHARLES Garnier, 8 pièces, chauffé, sous-sol fini, beau terrain, Acompte $4,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

ST-PIE X, 18 logements, 5 pièces, chauffés, briques pâles. Acompte $20,000, balance facile. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

GARAGE et 2 logements au-dessus, près de la ville. Acompte $2,000 seulement. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

VILLENEUVE, plain-pied, 5 pièces, libre à l'acheteur, pour $12,800. Immeubles Belvédère Ltée courtiers, 681-6358. —134-13

STE-CLAIRE d'Assise, 3 logements, 5 pièces, briques, 3 garages, prix $22,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

NOTRE-DAME du Chemin, 8 revenus, 1 logement de 6 et un 7 pièces, 6 magasins. Acompte $20,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. —134-13

STE-FOY, 1 logement 7 pièces et 4 de 4 pièces. Acompte $15,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. —134-13

SILLERY, plain-pied, 6 pièces, stucco, libre immédiatement. Acompte $3,000. Immeubles Belvédère Ltée courtiers. — 681-6358. 134-13

HAUTE-VILLE, maison de chambres. Aubaine, $16,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

DANS Québec, propriétés de 12 logements, 25 logements et 100 logements, bon placement. — Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

ST-RODRIGUE, 2-4 pièces, pour $15,500 seulement, Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

LIMOILOU, St-Pie X, Haute-Ville, propriété de 6 et 12 logements, conditions surprenantes. — Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

MAISON de flats et chambres, revenus $19,000 par an, prix $50,000 avec conditions. — Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

ST-MALO, maison de 7 flats, meublés, revenus 12½% à vendre ou échanger, petit acompte. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

ST-SACREMENT

COTTAGE 8 pièces près Pavillon Mgr Vachon, possibilité commercial. Royal Trust, appeler M. Gourdeau, 529-0171, soir et congé, 683-0481. quo-14

MAGNIFIQUE BUNGALOW

6 PIECES, plus sous-sol fini, foyer, garage, près église, école, acompte $2,000. Prix et conditions spécial, faut vendre cause départ. Royal Trust, appeler A. Gourdeau 529-0171. — Soir et congé: 683-0481. quo-14

CHANCE UNIQUE

REVENU brut $10,800. Revenu sur placement: 12%. Propriété de 12 Bachelors. Jacques Plante, Montreal Trust, courtiers en Immeubles, 529-8841 (soir 681-7486) quo-14

MAISONS NEUVES

6 et 7 pièces. 3 et 4 chambres à coucher, salon, cuisine et salle familiale.

STE-FOY RUE NELLIGAN

Près boulevard Duplessis, entre blvd Laurier et Chemin Ste-Foy.

CHARLESBOURG 75e Rue est

Visites 2h. p.m. à 9h. p.m.

Inf. : 653-7261

Lots à bâtir sur rue De la Lorraine, De la Paix, Versailles et à Charlesbourg sur 74e et 75e rues Est.

PRIX A PARTIR DE $14,550.

L'HABITATION FAMILIALE DE QUEBEC INC.

Entrepreneurs Généraux
2835 Chemin Gomin,
Ste-Foy
Tél.: 653-4021
42-11

MAISONS A VENDRE

ST-PASCAL, maison de flats de 3 pièces, meublés, moins un pour placement de 12%. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

REGLEMENT de succession 4 propriétés, 1 seule et 3 de 2 logements. Aubaine $14,500. — Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

ST-ALBERT, 6 logements, 5 pièces, grands appartements bon placement, bonnes conditions. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

ST-RODRIGUE, 2 logements 1-5 et 1-4, à prix d'aubaine il faut vendre. — Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

NOTRE-DAME de Grâce, 8 logements, dont un 7 pièces, pour $33,000 seulement. Acompte $8,000. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. —134-13

QUEBEC-OUEST, maison seule, 6 pièces, briques, prix $8,500. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. —134-13

GIFFARD, Mgr Gauthier, 1-5, 2-3, chauffé, prix $26,000. Acompte $5,000 avec garage. — Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, 681-6358. 134-13

PRES Cité Universitaire, Multi-Split Level, 7 pièces, $19,000. Jacques Plante, Montreal Trust, courtiers en Immeubles, 529-8841 (soir 681-7486). quo-14

MAGNIFIQUE bungalow, salle de jeux, 4 chambres à coucher, $18,000. Jacques Plante, Montreal Trust, courtiers en Immeubles, 529-8841 (soir 681-7486). quo-14

AUBAINE, bungalow de 5 pièces, chauffage eau chaude, finition en plâtre, sous-sol terminé pouvant servir de logement, M.L.S. Q-245, $18,100. Jacques Plante, Montreal Trust, courtiers en Immeubles, 529-8841 (soir 681-7486). quo-14

MAISONS DEMANDEES

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux. De 1 à 12 logements. Immeubles Belvédère Ltée, courtier, 681-6358. quo-2

COUPLE sérieux désire louer une maison à prix raisonnable. 661-5345. quo-14

MEDECINS CHIRURGIENS

DR Charles Rinfret, voies urinaires, petite chirurgie maladies vénériennes, 883 est St-Joseph. Tél.: 524-4061. quo-26

SOUMISSIONS

DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED

PROJET : Peinture ignifuge du Hangar No 6, Base du CARC, Bagotville, P.Q.

Dossier : 737-B4-7

DES SOUMISSIONS CACHETEES, indiquant leur contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures p.m. H.N.E.

LE MERCREDI 4 mars 1964

Devis et formules de soumission peuvent être consultés à l'Association des Constructeurs de Québec, Sherbrooke, Montréal, Chicoutimi et au bureau de la succursale de Montréal de DCL et seuls les entrepreneurs généraux peuvent se les procurer à la Section des Plans de DCL à l'adresse ci-dessous moyennant dépôt de $25.00 payable à Defence Construction (1951) Limited.

Un dépôt de garantie tel qu'exigé dans les documents de soumission doit accompagner les soumissions.

J.D. Jennison, Secrétaire,
6e Etage, Edifice Kenson,
225 rue Metcalfe,
OTTAWA 4, Ontario.
quo-12

TERRAINS A VENDRE

CHARLESBOURG, 66e Rue Ouest, plusieurs terrains. 626-1842. quo-4

MAGNIFIQUES terrains, endroit idéal pour blocs ou résidence privée. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. — 681-6358. 134-13

MAGNIFIQUE terrain, 4½ milles de Québec, centre résidentiel. Tél.: 872-2569. quo-15

Déficiences économiques et éducatives imputables au Québec, selon C. Ryan

EDMONTON (PC) — Un journaliste montréalais a déclaré, hier, à Edmonton que le Québec est responsable en bonne partie de la faiblesse de son système éducatif et de la lenteur de son développement économique.

"Nous ne pouvons blâmer le reste du Canada non plus que l'Amérique du Nord, a expliqué M. Claude Ryan, du Devoir, pour des choses comme le système éducatif du Québec, puisqu'il a été conçu par les chefs que nous nous sommes nous-mêmes choisis par le processus démocratique."

Il a ajouté qu'il est néanmoins deux autres facteurs affectant le développement du Québec sur lesquels la population de cette province a moins de pouvoir.

Le premier de ces facteurs est l'intrusion d'après-guerre du gouvernement fédéral dans les domaines qui relevaient auparavant des provinces. "Les provinces, a-t-il observé, ont été invitées à entrer dans le jeu ou à payer les conséquences."

L'autre facteur consiste dans le fait que les autres provinces ont plus facilement que le Québec accès aux capitaux d'investissement britanniques et américains.

M. Ryan a fait ces observations au cours d'une conférence de presse donnée en compagnie de Mme Jeanne Sauvé, épouse du ministre fédéral des Forêts et économiste ainsi que commentatrice à la radio et à la télévision, et de M. Guy Beaugrand-Champagne, conseiller en éducation auprès du ministère de la jeunesse et de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Tous trois effectuent une tournée dans l'Ouest du Canada sous les auspices de l'Association canadienne pour l'éducation des adultes.

LECONS RECENTES

Selon M. Ryan, le nouveau développement économique du Québec ainsi que son désir de se faire valoir dans la conduite des affaires nationales découlent de leçons que la province a apprises récemment.

"Nous avons commencé à accumuler des capitaux au moyen d'institutions comme les Caisses populaires et nous commençons à dire notre mot dans une foule de choses qui étaient auparavant l'affaire des compagnies et des hommes d'affaires d'expression anglaise.

Autre leçon apprise par le Québec: le gouvernement doit jouer un rôle plus actif dans l'expansion économique de la province.

"Nous assistons actuellement aux réactions du Québec face à l'influence croissante d'Ottawa, a dit M. Ryan. Les autres provinces ont des attitudes semblables à ce sujet."

Le journaliste montréalais a ajouté que la principale raison que le Québec a de vouloir conserver son autonomie réside en ce qu'il veut sauver sa culture distinctive.

M. Ryan a encore observé que le nouvel atmosphère doit être attribué à l'activité plus grande du mouvement syndical, au nombre croissant des diplômés universitaires dans le commerce et les professions ainsi qu'à l'activité des coopératives et des organisations de jeunes.

LE CANADIEN FRANCAIS

M. Beaugrand-Champagne a observé que le Québec en a assez d'être considéré tout simplement comme une espèce de réserve folklorique dont on se sert pour attirer les touristes américains au Canada.

Il a dit que les Canadiens français ont quelque chose du Britannique, du Français et de l'Américain, expliquant qu'ils peuvent réaliser et maintenir un équilibre entre ces trois types et avoir quelque chose de distinctif.

Mme Sauvé a dit de la voix du Québec qui commence à se faire entendre qu'elle est l'évolution et le progrès de cette province.

La politique de Roblin à l'égard des écoles séparées soulève peu d'enthousiasme

WINNIPEG (PC) — Les milieux catholiques ont fait un accueil prudent à la nouvelle politique de la porte ouverte formulée hier à la législature par le premier ministre Duff Roblin, au sujet des écoles séparées.

Certains admettent que cette préoccupation du gouvernement à l'endroit de la détresse des écoles confessionnelle constituent un premier pas dans la bonne voie mais au sens de la majorité des intéressés cette libéralisation de la politique gouvernementale ne résoudra pas le problème fondamental consistant dans la dénégation de toute assistance financière aux institutions paroissiales.

"Le projet de loi esquive le point capital déclare Mgr George Flahiff, archevêque de Winnipeg.

M. Roblin a annoncé à la législature lundi qu'un comité serait constitué pour étudier s'il serait praticable de permettre aux élèves des écoles privées en bonne partie des catholiques de partager les services des écoles publiques aux frais de l'Etat.

Mais les écoles privées resteront privées de toute assistance financière politique comme ce fut le cas depuis 1890 bien que les parents aient été obligés de payer taxe aux écoles publiques.

ACCABLANT FARDEAU

Mgr Flahiff s'exprime ainsi: "A mon avis le point capital provient de ce que l'augmentation des prix ne permet plus à certains parents d'exercer leur droit reconnu par la loi de faire inscrire leurs enfants dans une école de leur choix.

"La proposition du premier ministre grossira l'inscription des écoles publiques et accroîtra des dépenses, que les catholiques contribueront à défrayer. Mais proposition ne fait rien pour aider les parents à posséder le genre d'école qu'ils désirent avoir pour leurs enfants, écoles auxquelles ils ont droit de par la loi."

Il félicite le premier ministre Roblin et son gouvernement du "sens d'équité" dont ils ont fait preuve dans leur façon d'envisager le problème.

"Je constate avec plaisir lee soin pris par le gouvernement pour corriger une injustice et trouver une solution acceptable pour tout le monde."

Mgr Maxime Hermaniuk archevêque ukrainien de Winnipeg, avoue que l'on ne saura que lorsque l'on aura donné suite au programme s'il favorise les écoles paroissiales.

PIETRE SOLUTION

Le projet, dit-il, ne saurait être considéré comme une solution du problème scolaire du Manitoba.

M. Adam Giesinger président de l'Association des commissaires d'écoles catholiques, de déclarer:

"Sa proposition n'est même pas un commencement à la solution de nos problèmes. Nous avons besoin d'assistance pour garder ouvertes nos écoles, pas tout simplement de quelques avantages marginaux que le plan des services partagés nous offre."

Plusieurs porte-parole observent que les propositions sont loin de donner suite aux recommandations de la commission royale de 1959 sur l'éducation que présidait le Dr R.O. MacFarlene. La commission suggéra une certaine mesure d'assistance provinciale aux écoles privées.

Selon le député Elmer Sopha :

L'Ontario a dit au Québec de ne pas se mêler de ses industries

TORONTO (PC) — Le député libéral de Sudbury à la Législature ontarienne, M. Elmer Sopha, a déclaré, hier, que le Discours du Trône du gouvernement conservateur ne contenait rien moins qu'un avertissement à la province de Québec de ne pas se mêler des industries ontariennes.

"Pourquoi cette menace voilée dans le Discours du Trône ? interroge-t-il, après avoir cité un passage du discours où il est dit: "Nous résisterons à toute tentative pour nous diviser par le moyen d'une concurrence économique entre les provinces."

M. Sopha d'ajouter: "Comment résisterons-nous à moins de guerre avec le Québec ? En sommes-nous venus là ?"

Le député libéral déclara que le premier ministre Robarts devrait expliquer à la législature s'il a discuté avec le premier ministre Lesage du problème né du fait que le Québec offre des encouragements aux industries à s'installer chez lui plutôt qu'en Ontario.

M. Sopha demanda si M. Robarts avait profité de l'occasion pour dire au premier ministre de Québec "certains de vos procédés nous inquiètent".

La façon d'agir du Québec ne constitue qu'un aveu du fait qu'il traîne de l'arrière dans le développement économique du pays, dit-il. Maintenant cette province dit au reste du pays qu'elle a l'intention d'être maîtresse chez elle.

En raison de cette situation, conclut M. Sopha, les paroles du Discours du Trône étonnent et la Chambre n'en a pas saisi la portée.

M. J. Pawlivsky enverra ses enfants à une école séparée; on l'aurait mal interprété

EDMONTON (PC) — M. John Pawlivsky, instituteur à l'école catholique Saint-Léon, se propose d'envoyer ses enfants à une école séparée.

Le maître d'école, âgé de 31 ans, a, au cours de la fin de semaine, appuyé au congrès du parti néo-démocratique de l'Alberta, à Calgary, une résolution préconisant l'abolition des écoles séparées.

Une dépêche de Calgary faisait dire à M. Pawlivsky que le système des écoles séparées encourageait la ségrégation et qu'il ne voulait pas que ses enfants fréquentent ces écoles.

Lundi soir, il faisait une mise au point dans une interview. Il affirmait que l'on s'était mépris sur ce qu'il avait dit à Calgary pour la raison qu'il avait peut-être dépassé sa pensée et que l'on avait extrait certaines de ses paroles de leur contexte.

M. Pawlivsky a repris son poste lundi. Il a rappelé qu'il ne voulait point mordre la main qui le nourrissait mais qu'il croyait toujours que la ségrégation religieuse était proche parente de la ségrégation raciale.

"Ce que j'ai dit à la convention néo-démocratique de Calgary c'est que j'aimerais qu'il n'existe qu'un seul système et qu'on accorde le temps voulu pour l'instruction religieuse."

M. Pawlivsky, venu ici il y a deux ans de la Saskatchewan, où il est né, a enseigné pendant huit ans et demi en Saskatchewan et en Ontario.

Place de choix à l'agriculture à l'Expo de 1967

Montréal (PC) — Le directeur général de l'Exposition universelle de 1967, M. Andrew Kniewasser, a annoncé lundi que "l'agriculture aura une place digne d'elle à l'Expo 67 — et si ses fidèles le veulent, un pavillon spécial".

Prenant la parole devant quelque 200 agronomes réunis à l'occasion du Salon national de l'agriculture, M. Kniewasser a déclaré: "Il me fait plaisir de vous annoncer que la Société de l'Expo veut ajouter à la liste de ses projets thématiques celui de "l'Homme et l'Agriculture".

L'Institut agricole du Canada s'inquiétait de ne pas voir figurer au programme de la Société de l'Expo, au même titre que les projets thématiques comme "l'Homme et l'Espace" et "l'Homme et la Mer" un autre appel aussi précis à une illustration du rôle de l'agriculture.

Le lieutenant-gouverneur, M. Paul Comtois, lui même agronome, avait dans une courte allocution exprimé l'importance qu'il attache à une digne représentation de l'agriculture à l'Exposition universelle.

A la suggestion de M. Kniewasser, la section montréalaise de la Corporation des agronomes du Québec a immédiatement procédé à la formation d'un comité de liaison.

EMPLOI DEMANDE

Jeune homme sérieux, bilingue, douzième année commerciale, expérience bancaire, offre ses services, références disponibles.

Tél.: 525-6809

MENAGERE SERIEUSE

30 ans et plus, sachant faire un pe

Le bill 16 découle de l'accélération de l'histoire (Mme Kirkland-Casgrain)

Le député de Jacques-Cartier à l'Assemblée législative et ministre d'Etat dans le cabinet Lesage, Mme Claire Kirkland-Casgrain, a soutenu hier soir en Chambre que la revendication par la femme de l'égalité des droits devant la Loi découle de l'accélération de l'histoire et du rôle social accentué qu'elle joue maintenant au sein de la société.

Prenant la parole au début de la séance d'hier soir alors que l'Assemblée législative entreprenait l'étude en deuxième lecture du bill 16 ou projet de loi sur la capacité juridique de la femme mariée, Mme Krkland-Casgrain a expliqué que la législation québécoise de 1866 s'inspirait de la conception patriarcale de la famille et de celle de la famille conjugale.

"D'une part, a-t-elle dit, la société conjugale était reconnue. Les époux se devaient nutuellement "fidélité, secours et assistance". D'autre part, l'autorité maritale était maintenue plus ferme que jamais par des dispositions qui nous paraissent aujourd'hui choquantes et paternalistes, tel le célèbre article 213 du Code civil français, transporté mot pour mot dans nos lois".

Le bill 16 a pour but de donner à la femme mariée la pleine capacité juridique sans autres restrictions que celles qui sont vraiment inséparables du régime actuel de la communauté de biens.

Poursuivant l'explication du pourquoi de la présence devant la Chambre de son projet de loi, le député de Jacques-Cartier a fait remarquer qu'un siècle s'est écoulé depuis 1866, un siècle qui fut le témoin d'événements extraordinaires, un siècle durant lequel les conditions de vie ont subi des transformations radicales et les moeurs une évolution profonde.

"Cette accélération de l'histoire, a dit Mme Kirkland-Casgrain, a profondément affecté le rôle de la femme. Elle l'a poussée ou même obligée à jouer un rôle social plus considérable et à assumer de nouvelles responsabilités. Il était, dès lors, compréhensible qu'elle commençât à exiger ce que le législateur lui refusait: l'égalité des droits devant la loi".

Rappelant les modifications apportées au Code civil québécois depuis 1931 en ce qui concerne le statut juridique de la femme, Mme Kirkland-Casgrain précisa que ce n'est que depuis 1961, grâce à la formation de la commission que présidait Me Armand Nadeau, que la Capacité juridique de la femme mariée fit, à nouveau, l'objet d'examen approfondi qui conduisit à la rédaction d'un rapport sur ce sujet.

Cette première partie sera suivie d'un second rapport qui couvrira les régimes matrimoniaux. Le ministre d'Etat a déclaré qu'il eut été trop long d'attendre cette deuxième tranche avant d'apporter les modifications nécessaires à l'accroissement de la capacité juridique de l'épouse séparée de biens.

Enfin, Mme Kirkland-Casgrain a dit que la "législation proposée était à son avis un pas immense en avant et désormais la femme sera l'égale de l'homme devant la loi".

Avec l'approbation des crédits supplémentaires, le budget de la province dépasse le MILLIARD

L'Assemblée législative a voté en troisième lecture, hier après-midi, après un débat qui aura duré presque quatre jours, le budget supplémentaire de $41,268,800 présenté à la Chambre par le premier ministre et ministre des Finances, M. Jean Lesage.

L'étude de cette demande de crédits additionnels, la deuxième du présent exercice financier, s'est terminée à 4h.40 hier après-midi par l'adoption d'une demande de crédits de $12 millions par le ministère de la Voirie.

Les nouveaux crédits mis à la disposition du gouvernement portent à $1,088,560,200 le budget total de la province de Québec pour l'exercice financier 1963-1964. L'année précédente, soit au cours de l'exercice financier 1962-63, le Québec avait bouclé avec un budget de $992,633,875.

EXPROPRIATION

La discussion des nouveaux crédits a donné lieu à de fortes attaques de la part de l'Opposition, notamment aux chapitres de la Famille et du Bien-Etre Social, de la Jeunesse et de la Voirie.

A ce dernier chapitre, l'Opposition a dénoncé les programmes à frais répartis et fustigé le gouvernement pour ne pas avoir prévu une compensation financière juste et raisonnable pour les locataires et propriétaires qui devront être déplacés dans le cadre du prolongement de la route transcanadienne, dans l'Ile de Montréal.

Les $12 millions demandés par le gouvernement serviront à défrayer le coût des expropriations nécessaires pour l'emprise de la voie Nord-Sud qui empruntera le sens du boulevard Décarie.

Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, a expliqué à ce sujet que son ministère appliquera la même politique que celle qui a été suivie dans le cas des expropriations rendues nécessaires pour permettre l'arrivée du tunnel de Boucherville à la montée de St-Léonard.

M. Pinard a dit que le Service des expropriations a réglé le cas de 250 propriétaires et celui de 300 locataires, ce qui avait amené jusqu'ici un paiement de $6 millions. Précisant qu'il n'avait fallu que sept mois pour régler tous ces cas, "je pense, a dit M. Pinard, que c'est la meilleure preuve que la procédure est expéditive et qu'elle est trouvée juste et raisonnable par les expropriés eux-mêmes".

M. DOZOIS INTERVIENT

L'ancien ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois (UN), a dit que l'amendement fait peut-être nécessaire mais il trouve que le gouvernement provincial devrait prévoir un appendice dans sa loi lui permettant de prendre l'argent qu'il n'aura pas à payer pour le verser à des municipalités qui en ont besoin.

M. Dozois estime que les zones décrétées par le fédéral conduisent à des injustices parce qu'il y a des municipalités voisines de la ligne du comté décrété sous-développé qui ne bénéficieront pas de ces lois. Le gouvernement provincial pourrait corriger la lacune en versant à ces municipalités non couvertes par le plan spécial du fédéral la différence de 8 pour cent.

M. Pierre Laporte a dit que le bill 15 était adopté pour mettre toutes les municipalités sur un pied d'égalité. Quant à l'injustice créée par le fédéral aux municipalités voisines des comtés sous-développés, il a dit que c'était au fédéral qu'il fallait s'en prendre.

LA LOI DE PENSION AUX DEPUTES

La Chambre a adopté au cours de la même séance une loi pour corriger un oubli dans une loi antérieure concernant la pension aux députés. Ceux-ci auront droit au rachat de leurs années antérieures.

LE BILL 10

L'Assemblée législative a aussi adopté hier, en 2e lecture, plusieurs lois dont une modifiant la loi des acquisitions et aliénations d'immeubles par les corporations et les gens de mainmorte. Il vise à rendre plus facile l'octroi des permis de mainmorte, c'est-à-dire l'autorisation nécessaire aux corporations pour pouvoir disposer de l'acquisition ou de l'aliénation de biens immeubles.

LA LOI DE L'ADOPTION

En vertu du bill 16 adopté en 2e lecture, hier, la loi de l'adoption a été modifié. Un homme mariant une veuve qui a un fils pourra l'adopter comme son enfant légitime.

La Régie des loyers est prolongée jusqu'au 30 avril l'an prochain

La Régie des loyers a été prolongée jusqu'au 30 avril 1965. L'Assemblée législative a adopté une mesure en ce sens, hier. Le ministre Bona Arsenault qui a présenté la loi a déclaré que 69 municipalités du Québec sur 1,560 ont le contrôle des loyers, y compris Québec et Montréal.

A son avis, Drummondville est la seule ville qui a demandé à être soustraite de la Régie depuis qu'il est secrétaire de la province.

L'Union des ligues des propriétaires avait demandé l'abolition de la Régie et que la loi cesse de s'appliquer aux maisons dont le loyer est légalement en vigueur depuis le 15 novembre 1963 et excédant $100 par mois.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Le gouvernement et l'Opposition ont reconnu au cours du débat la nécessité d'adopter une loi spéciale à l'occasion de l'Exposition universelle de Montréal pour contrôler le prix des chambres. La mesure vise à protéger les visiteurs contre des exploitations honteuses. Le cas s'est produit à l'exposition de Bruxelle et à celle de Seattle.

L'AIDE AUX MUNICIPALITES

Le ministre Pierre Laporte a fait adopter une loi (bill 15) modifiant la loi d'aide aux travaux d'hiver pour éviter que les municipalités ne reçoivent plus que 100 pour cent en subventions pour les travaux exécutés durant la saison froide. Il s'agit d'une loi de concordance qui ajuste les subventions provinciales à la lumière de la contribution fédérale.

Le gouvernement fédéral a décidé de payer 60 pour cent de la main-d'oeuvre dans les municipalités situées dans les zones déclarées critiques au point de vue du chômage. Québec a dû modifier sa loi afin que le total de la subvention ne dépasse pas 100 pour cent au coût de la main-d'oeuvre.

Le bois coupé dans le bassin des rivières Manicouagan et Outardes pose des points d'interrogation

La coupe et le flottage du bois coupé dans le bassin des rivières Manicouagan et aux Outardes, l'action de Gulf Maritime Construction Ltd, et le rôle joué par l'Office de récupération forestière dans ce secteur font l'objet de quelques questions inscrites au feuilleton de l'Assemblée législative par les députés oppositionnistes de l'Union Nationale.

Le représentant de Labelle, M. Fernand-J. Lafontaine, désire savoir si le montant de $10,873-699.01 mentionné au document 155 de la session 1963, comme ayant été payé à Gulf Maritime Construction Ltd, pour la coupe et le flottage du bois coupé dans le bassin des rivières Manicouagan et aux Outardes, est le montant total payé à cette compagnie, jusqu'à ce jour, par le ministère des Finances de Québec et par le gouvernement ou ses organismes ?

Si tel n'est pas le cas, quel est le montant payé jusqu'à ce jour à Gulf Maritime Construction Ltd, pour la coupe et le flottage du bois ?

Quel est le montant total payé à Gulf Maritime Construction Ltd, depuis le 5 juillet 1960 jusqu'ici par le gouvernement et ses organismes, à quelque titre que ce soit ?

Quel est le montant total des avances faites par le ministre des Finances à l'Office de récupération forestière des bassins des rivières Manicouagan et aux Outardes ?

Le député de Roberval, M. J.-Georges Gauthier, désire savoir, pour sa part, si l'Office de récupération a fait ou permis l'expédition, en dehors de la province ou du pays, du bois coupé dans les bassins de ces deux cours d'eau, et si tel est le cas, quelle est la quantité expédiée ? Quels sont les noms des acheteurs et les prix payés ?

Quant à M. René Bernatchez, député de Lotbinière, il demande si la Commission du salaire minimum a réclamé de M. Benoit Joncas le remboursement de certaines dépenses pour le transport des ouvriers en forêt ? Si oui quel est le montant ainsi remboursé ? A quelle date le paiement a-t-il été fait ? Et, y a-t-il eu des poursuites intentées contre M. Joncas ?

Dons de lépreux au roi Baudouin

MADRAS (Reuter) — Le personnel de la léprosie de Polambakkam, que les souverains belges ont visités, hier, a offert en souvenir au roi Baudouin une statuette en bois de santal représentant le Dieu indou Nataraja dans une pose de danse.

Hier soir, les souverains belges ont été les invités à dîner du gouverneur de Madras. Celui-ci a offert au roi Baudouin une statue de Nataraja en bronze, et à la reine une statue d'ivoire représentant Krishna et Arjuna.

ANNONCE

SOULAGEZ LES DOULEURS INTESTINALES et les Points de Côté dus à la Côlite

La côlite spasmodique (irritation fonctionnelle du côlon ou gros intestin) peut vous causer des douleurs vagues ou cuisantes dans le côté, gaz, acidité, aigreurs, excès de bile, mauvaise haleine, perte de sommeil. Si vous souffrez de côlite spasmodique, évitez les aliments irritants et prenez un médicament spécial comme les Poudres KOLADE, pour relâcher la tension des muscles intestinaux, calmer les muqueuses endolories et enrayer l'acidité. Ce n'est pas un laxatif. Procurez-vous KOLADE chez votre pharmacien, pour un soulagement rapide des malaises dus au côlon et à l'estomac.

Pierre Garneau

M. et Mme Paul-René Garneau, née Georgette Marcoux, viennent d'être éprouvés par la



mort de leur fils Pierre, décédé le 10 février, à l'âge de 5 ans. Il demeurait à 9085, rue de Longchamp, Charlesbourg.

M. L. Bernier

M. Laurent Bernier représentant de la maison G. & G. Brothers, époux de dame Charlotte Langlais, est décédé à l'âge de 45 ans. Il demeurait à 835, Belvédère, Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles: Mlles Renée, Denyse, Ghislaine et Hélène; ses frères, sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Jean et Charles Bernier, ing.; le major et Mme Yvan Bernier, le Dr et Mme Pierre Bernier, M. et Mme Luc Pouliot (Suzanne), Mme Jacques Bernier, M. et Mme Ivory Ghoslton, de Chicago; sa belle-mère, Mme Pamphile Langlais.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 460, boulevard Saint-Cyrille. Le service sera chanté jeudi, en l'église des Saints-Martyrs, et l'inhumation sera faite au cimetière Belmont.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 97-483
DANS LA COUR SUPERIEURE
SA MAJESTE LA REINE,
demanderesse,
vs
WILLIAM A. BYRNE,
défendeur.
AVIS LEGAL
Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 21ième jour de février 1964 à dix heures de l'avant-midi, à 1164 Du Parc, App. 5, Québec. Lesdits biens consistent en: Télévision, set de salon, radio, tables, lampes, etc. Le tout sera vendu suivant la loi.
Québec, le 12 février 1964
A. BLAIS,
H.C.S.

M. R. Thibault

M. Roger Thibault, menuisier, époux de Lina Fortin, est décédé dernièrement à Saint-Grégoire de Montmorency à l'âge de 52 ans et 6 mois. Il demeurait à Saint-Grégoire.

Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et sa belle-fille: M. et Mme Réjean Thibault (Jeannine Valois), de Giffard, MM. Michel, Serge, Yvon, Claude et Alain Thibault, de Montmorency, M. et Mme André Ferland (Micheline), de St-Pierre, I.O.; son beau-père, M. Joseph Fortin, de Québec; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Roméo Thibault (Albina Doiron), de Saint-Grégoire, M. et Mme Robert Thibault (Corrinne Petit), de Charlesbourg, M. Raymond Thibault, de Québec, M. et Mme Armand Thibault, (Marielle Fortier), M. et Mme Charles-Henri Pageau (Lauretta), de Beauport, la Rév. Soeur Rose-Marie, des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier (Rachel), de Charlesbourg, M. et Mme Laurence-T. LaVelle (Lucille), de Chesterton, Indiana, Mlle Aline Thibault, de Montmorency, M. et Mme Robert-J. Anderson (Gisèle), de Chesterton, Indiana, M. Justin Lebel, de Beauport, M. et Mme Joseph Fortin (Mary Blaney), de Montmorency, M. et Mme Narcisse Fortin (Fiora Fortin), (Fiora Fortin), d'Amis, Abitibi, M. et Mme Armand Fortin (Palmire Dufour), de Montmorency, Mme Lester Corbin (Lucie-Anna Fortin) de Sainte-Odile Québec M. et Mme Wilfrid Fortin (Cécile Giffard), de Drummondville, M. et Mme Idola Paré (Rose Fortin), de Montréal, M. et Mme Gérald Grimard (Carmen Fortin), de Rouyn, Abitibi, M. et Mme Clément Fortin (Adrienne Brière), d'Amos, Abitibi, M. André Fortin, de Toronto, Mlle Alice Fortin, de Montmorency, M. et Mme René Fortin (Georgette Gingras), de Beauport-est.

Les funérailles ont eu lieu à Saint-Grégoire de Montmorency. La direction des funérailles avait été confiée à la maison F.-X. Bouchard Enr., de Saint-Grégoire de Montmorency.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 115-014
DANS LA COUR SUPERIEURE
SA MAJESTE LA REINE,
demanderesse,
vs
WILLIAM A. BYRNE,
défendeur.
AVIS LEGAL
Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 21e jour de février 1964 à dix heures de l'avant-midi, à 1164 Du Parc, App. 5, Québec. Lesdits biens consistent en: Télévision, set de salon, radio, tables, lampes, etc. Le tout sera vendu suivant la loi.
Québec, 12 février 1964
A. BLAIS,
H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE SOUMISSIONS
(Plans Dépositaires)

Des soumissions sont demandées pour les travaux connexes à l'installation d'un ascenseur à passagers et autres travaux de restauration, dans l'Edifice "A", Hôtel du Gouvernement, Québec.

Les travaux comprennent de la démolition, béton, maçonnerie, charpente en acier, menuiserie, ouvrages en métal, terrazzo et tuile, peinture et vitrerie, etc. . .

Les entrepreneurs généraux et les sous-contractants intéressés devront s'adresser au bureau des soumissions déposées, 267 rue St-Paul, Québec, pour obtenir les documents nécessaires, sur versement d'une somme de $50.00 remboursable s'ils sont retournés en bon état avant le 11 mars 1964.

Les soumissions des sous-contractants seront reçues jusqu'à mardi le 25 février 1964 à 2 hres p.m.

Les soumissions des entrepreneurs généraux seront reçues jusqu'à jeudi le 27 février 1964, à 2 hres p.m.

Pour être valables, les soumissions devront inclure un chèque accepté au montant de 10% du prix de la soumission, fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics.

Seuls sont admis à soumissionner, les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec - Métropolitain : Lévis, Lotbinière, Québec-Centre, Québec-Comté, Québec-Est, Québec-Ouest, St-Sauveur.

Hervé-A. Gauvin,
sous-ministre

HAG/BM/ec

Mme P. Fortier

Mme veuve Pierre Fortier, née Léonie Sanfaçon, pensionnaire à l'Hôpital Général, est décédée à l'âge de 86 ans et 4 mois.

Elle laisse dans le deuil son frère et sa soeur : M. Arthur Sanfaçon et Mme Gaudiose Déry; ses beaux-frères et belles-soeurs : Mmes veuves Théophile, Joseph, Philias, Omer, Albert et Arthur Sanfaçon, M. Gaudiose Sanfaçon, Mme veuve A. Thivierge, M. et Mme Oscar Fortier.

Les funérailles auront lieu vendredi, à Notre-Dame-de-Jacques-Cartier. Les restes mortels sont exposés au salon mortuaire de l'Hôpital Général.

Le Capt. J.-B.-A. Bertrand

Le Capitaine J.-B.-A. Bertrand, époux de dame Henriette Ruest, est décédé le 11 février, à Québec, à l'âge de 77 ans. Il demeurait à 915, avenue Murray.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Armande, Claude et Lucas Bertrand, Mme veuve Arthur Paquet (Danielle).

La dépouille mortelle est exposée à 300, Chemin Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens. La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée, de Québec.

L'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

HYDRO-QUEBEC
Soumission No B-252

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10:30 a.m. heure normale de l'Est, lundi, le 24 février, 1964.

Pour fournir et installer une clôture en maille d'acier autour du poste Boucherville, y construire deux ponceaux et faire l'excavation nécessaire.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins 10% du montant de la soumission. Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou est incapable de fournir à l'Hydro-Québec une caution d'exécution équivalant à au moins 50% de la valeur totale du contrat et un bon de garantie de plein paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le dépôt est conservé jusqu'à présentation d'une caution d'exécution acceptable à l'Hydro-Québec.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

L'Ingénieur en chef,
Division des projets techniques,
HYDRO-QUEBEC,
suite 1517,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal.

et en obtenir copie contre un dépôt de $25 sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec. **Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme** et qui ont retourné lesdits documents en bon état dans les 30 jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention : "Soumission No B-252".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 7 février, 1964.

M. A. Vallerand

M. Albert Vallerand, industriel, demeurant au 435, Marie-de-l'Incarnation, est décédé au Centre hospitalier Notre-Dame-du-Chemin, à l'âge de 67 ans. Il était l'époux de dame Yvonne Demontigny.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils et filles, gendres et belles-filles : MM. et Mmes Roger Vallerand (Pauline Bisson), Jean-Yves Vallerand (Pierrette Robert), Roland Boissonnault (Gemma), Lionel Vachon (Simone), Marcel Carbonneau (Georgette), Gaston Roy (Pauline), Jean-Paul Paquet (Yvette), Lauréat Laplante (Jeannine) et Emile Tremblay (Micheline), MM. Chs-Aimé et Denis Vallerand, Mlles Gisèle et Charlotte Vallerand; sa soeur, ses frères, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Jos. Lortie (Alexina Vallerand), MM. Philias, Emile et Arthur Vallerand, Mlle Jeanne Demontigny, MM. et Mmes Arthur Demontigny, Albert Savard, Gérard Demontigny, Maurice Girard, Rol. Chenier et Albert Demontigny, Mme veuve Lucien Demontigny.



Les funérailles auront lieu vendredi, à Saint-Joseph. Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, 270 Marie de l'Incarnation.

Mme J.-A. Tardif

Mme J.-Adalbert Tardif, née Alfréda Cliche, originaire de Saint-Joseph, Beauce, est décédée au sanatorium Sainte-Anne de Beaupré, à l'âge de 62 ans. Elle était domiciliée au 11,315 avenue Royale, Beaupré.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil son fils, sa fille, son gendre et sa belle-fille : M. et Mme Chs Côté (Gaétane), M. et Mme Yvon Tardif (Irène Paré); ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Lauréat Angers (Emelina Cliche), de Victoriaville, Irénée Faucher (Claire Cliche), de Sainte-Marie, Armand Cliche (Marie-Laure Labbé), de Beaupré, Laurent Cliche (Béatrice Giguère), de Montréal, et Lionel Cliche (Marie Gérard), de Victoriaville, Mme Romulus Cliche (Albertine), de Sherbrooke, Mme J.-Amédée Tardif, M. et Mme Sylvio Tardif, de East Angus, M. Florian Maheux, de Saint-Odilon-de-Crambourne, MM. et Mmes Léonce Cloutier, de Saint-Georges, Alphonse et Arthur Giguère, de Sainte-Marie, Philibert Poulin, de Vallée-Jonction, Thomas-Jacques Tardif, de Saint-Joseph.

Les funérailles auront lieu samedi, à Beaupré, sous les soins de la maison Bouchard & Fils. Les restes mortels sont exposés au domicile de la défunte.

Mme R. Vaillancourt

Mme Romuald Vaillancourt, née Cécile Lord, est décédée le 10 février à l'hôpital Sainte-Foy, à l'âge de 39 ans et 6 mois. Elle demeurait à Notre-Dame-des-Laurentides.

Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants, Lucie, Claire, Andrée, Hélène, Robert, Marcel, Normand, Richard et Alain; ses parents et beaux-parents: M. et Mme Zéphir Lord et Mme Eugène Vaillancourt; ses beaux-frères et belles-soeurs : MM. Lucien, Jean-Paul, Louis-Aimé, Philippe, Georges, Roland, l'abbé André et Marcel Lord, MM. J.-P. Martin, André, Maurice, Marc et Claude Vaillancourt; Mmes Fernand Gagnon, Patrick Allen, Raymond Vaillancourt, Guy Martineau, Jean Martin et Raymond Pacaud.

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire de J.-E. Asselin Enr. Les funérailles auront lieu mercredi à Notre-Dame-des-Laurentides.

M. G. Lauzier

M. Gaston Lauzier, époux de dame Simone Garneau, employé de la maison J.-L. Demers Ltée, de Lévis, est décédé à l'hôpital Laval, le 11 février à l'âge de 60 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils, ses filles, son gendre et sa belle-fille; M. et Mme Pierre Lauzier (Gemma Méthot), M. et Mme Paul Léger (Monique), de Sherbrooke, Mlles Thérèse, Claire et Gisèle Lauzier, de Lévis; son frère, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs; M. Charles Lauzier, Mme Emile Gingras, Mlle Juliette Lauzier, de Québec, M. et Mme Charles Laroche, de Montréal, la Rév. Soeur Sainte-Léonide, C.N.D., de Montréal, M. J.-R. Garneau, M. et Mme Arthur Garon, MM. et Mmes Georges-Emile et Charles Garneau de Québec.

Le service aura lieu vendredi, en l'église de Christ-Roi, Lévis, et l'inhumation sera faite au cimetière Saint-Charles. La direction des funérailles a été confiée à la maison Gilbert et Turgeon, de Lévis.

DÉCÈS

BERNATCHEZ — A Québec, le 9 février 1964, à l'âge de 77 ans 8 mois, est décédé M. J.-Marius Bernatchez ex-employé civique, époux de feu dame Léda Lemieux, demeurant à 55 des Saules.
Les funérailles auront lieu jeudi à 11 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, no 1290 1ère Avenue, à 10.45 heures pour l'église de St-Thomas de Montmagny et de là au cimetière paroissial.
Le trajet se fera en automobiles.

BERNIER — A Roberval, le 10 février 1964, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Laurent Bernier représentant de la maison J. N. J. Brothers époux de dame Charlotte Langlais, demeurant 835, Belvédère, appt 2.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 460 ouest Boul. St-Cyrille, à 9.45 heures pour l'église des Sts-Martyrs et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobiles.

BERTHIAUME — A Québec, le 11 février 1964, à l'âge de 84 ans 10 mois, est décédée dame Hélène Goulet, épouse de feu M. Joseph Berthiaume, demeurant 880 Champlain.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, no 300 Chemin Ste-Foy, à 8.45 heures pour l'église Notre-Dame de la Garde et de là au cimetière Belmont.

BERTRAND — A Québec, le 11 février 1964, à l'âge de 77 ans, est décédé le capitaine J.-B.-A. Bertrand pour le ministère des transports du fédéral, époux de dame Henriette Ruest, demeurant à 915 avenue Murray.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, no 300 Chemin Ste-Foy, à 8.45 heures pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Belmont.

BLANKE — A Québec, le 8 février 1964, à l'âge de 73 ans, est décédée dame Mary Brigit Power, épouse de feu Daniel Blanke, demeurant à 1093 St-Michel.
Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, no 96 St-Cyrille Est, à 9 heures 45 pour l'église de St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick.

BOUCHER — A Québec, le 9 février 1964, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Elmina Caron, épouse de feu M. Albert Boucher, demeurant à 177 avenue Turcotte.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, no 233 est, rue St-Joseph, à 8 heures 40 pour l'église de Notre-Dame de Recouvrance et de là au cimetière St-Charles.

DONATI — A Québec, le 8 février 1964, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Emérentienne Rodrigue, épouse de feu J.-Arthur Donati, demeurant à 3232, Carré Bochard, Ste-Foy.
Les funérailles auront lieu mercredi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 1025 route de l'Eglise, Ste-Foy, à 9 heures 45 pour l'église Notre-Dame de Foy et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobiles.

FORTIER — A l'Hôpital Général, le 11 février 1964, à l'âge de 86 ans 4 mois, est décédée dame Léonie Sanfaçon, épouse de feu M. Pierre Fortier.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ des salons de l'Hôpital Général, no 260 Boul. Langelier, à 8.45 heures pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

GARNEAU — A Charlesbourg, le 10 février 1964, à l'âge de 5 ans, est décédé Pierre, fils de M. Paul-René Garneau et de dame Georgette Marcoux, demeurant à 9085 de Longchamps, Charlesbourg.
Les funérailles auront lieu mercredi à 3 heures s/s.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, no 990, 1ère Avenue, à 2 heures 25 pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière paroissial.
Le trajet se fera en automobiles.

LAUZIER — A l'hôpital Laval, le 11 février 1964, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Gaston Lauzier, employé de J.-L. Demers Ltée, Lévis, époux de dame Simone Garneau, demeurant à 62 rue Desjardins, Lévis.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, no 269 rue St-Georges, à 8.45 heures pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière St-Charles.

RIOUX — A Québec, le 10 février 1964, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Alma Bérubé épouse de feu J.-E. Rioux, demeurant à 845 avenue Belvédère.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.
Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, no 300 Chemin Ste-Foy, à 8.45 heures pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobiles.

SHEEDY — A St-David, le 9 février 1964, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Georges Sheedy, employé du C.N.R., époux de dame Emilia Samson, demeurant à 224 St-Laurent, St-David.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, no 58 avenue Bégin, à 8 heures 45 pour l'église de St-David et de là au cimetière paroissial.

SIROIS — A Québec, le 11 février 1964, à l'âge de 30 ans 2 mois, est décédée dame Jeannette Bolduc, épouse de M. Gaston Sirois, demeurant à 584 rue Chateauguay.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.
Départ des salons mortuaires de Sylvio Marceau Inc., no 270 Marie de l'Incarnation, à 8.45 heures pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobiles.

TARDIF — A Beaupré, le 11 février 1964, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Alfréda Cliche, épouse de M. J.-Adelbert Tardif, surintendant à la Ste-Anne Paper Co., demeurant au no 11,315 avenue Royale.
Les funérailles auront lieu samedi le 15 février, à 10 heures.
Départ de la résidence mortuaire no 11,315, avenue Royale, Beaupré, à 9.45 heures pour l'église de Beaupré et de là au cimetière paroissial.

VALLERAND — A Québec, le 11 février 1964, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Albert Vallerand, époux de dame Yvonne Demontigny, demeurant à 435 rue Marie de l'Incarnation.
Les funérailles auront lieu samedi à 11 heures.
Départ des salons mortuaires de Sylvio Marceau Inc., no 270 Marie de l'Incarnation, à 10.45 heures pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

VEZINA — A Québec, le 11 février 1964, à l'âge de 6 ans 2 mois, est décédée accidentellement Linda Vézina, enfant bien-aimée de M. Charles-Henri Vézina, électricien, et de dame Lucille Girard, demeurant au 69, 8e Rue Est, Orsainville.
La cérémonie des Anges aura lieu jeudi à 3 heures.
Départ des foyers funéraires de J. Bouchard & Fils, no 1290, 1ère Avenue, à 2.30 heures pour l'église d'Orsainville et de là au cimetière paroissial.
Le trajet se fera en automobiles.

Services anniversaires

HAMEL — Samedi le 15 février à 8 heures en l'église de St-Vincent de Paul, sera chanté le service anniversaire de dame Marguerite Trottier, épouse de feu Gérard Hamel.

LASSONDE — Samedi le 15 février, à 9 heures en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens, sera chanté le service anniversaire de Mlle Hermance Lassonde.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Mme J.-E. Rioux

Mme veuve J.-E. Rioux, née Alma Bérubé est décédée le 10 février, à Québec, à l'âge de 82 ans. Elle demeurait à 845 Belvédère.

Elle laisse dans le deuil ses filles et son gendre, Mlles Lucienne et Jeannine Rioux, de Québec, Mme Vve Madeleine Duchesneau, de Montréal, M. et Mme Fred Saint-George (Simone) de Detroit.

La dépouille mortelle est exposée à 300, Chemin Sainte-Foy. Le service sera chanté jeudi, en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens. La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée, de Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec

CFCM-TV Canal 4 — MERCREDI

10.30 Mire
11.00 Palmarès et "Hit Parade"
12.00 Horaire commenté
12.10 Nouvelles
12.20 Nouvelles sportives
12.30 De tout, de tous
1.00 Siège réservé "Madame X"
2.30 Féminité
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 Actualité féminine
3.30 Le temps de vivre
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 Coeur aux poings
5.30 Le coin des amis
5.35 "Les Espiègles"
6.00 Horaire commenté
6.05 Nouvelles
6.20 Nouvelles sportives
6.30 Clinique sportive
6.45 Cri-Cri
7.00 Panorama
7.15 Pattes de mouches
7.30 Adam ou Eve
8.00 Le pain du jour
8.30 Cité sans Voiles
9.30 Le Saint
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles sportives
10.55 Météo
11.00 Sur le matelas
12.00 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV Canal 4 — JEUDI

9.30 Mire
10.30 Emission scolaire "Le Secret des Choses"
11.00 Palmarès et hit parade
12.00 Horaire commenté
12.10 Nouvelles
12.20 Nouvelles sportives
12.30 De tout, de tous
1.00 Cinéma
2.30 Féminité
3.00 Votre cuisine, madame
3.15 La revue de la maison
3.30 Votre enfant, madame
4.00 Bobino
4.30 Boîte à surprises
5.00 Roquet belles oreilles
5.30 Mains habiles
6.00 Horaire commenté
6.05 Nouvelles
6.20 Nouvelles sportives
6.30 Tous l'monde en place
7.00 Panorama
7.30 La famille Stone

Makarios rejette le plan anglo-américain d'envoyer des forces de l'O.N.U. à Chypre



SAUVETEUR DE MISSIONNAIRES — Le lieutenant-colonel Paul-A. Mayer (face à la caméra), un militaire d'Ottawa chargé par le secrétaire-général de l'ONU des opérations de sauvetage des missionnaires menacés au Congo, vérifie ici la route à suivre en compagnie de son pilote d'origine suédoise (à gauche). La photo a été prise au cours des opérations de sauvetage. Des parachutistes congolais l'accompagnent. (Téléphoto PC)

Nicosie (D'après UPI - PA - PC - Reuter) — L'archevêque Makarios a déclaré hier qu'il refuserait le projet anglo-américain d'envoi des troupes de l'OTAN pour maintenir la paix sur l'île de Chypre.

Dans un interview publié par le journal communiste français "L'Humanité", le président cypriote a également dit qu'il ferait appel au Conseil de sécurité des Nations Unies pour obtenir de l'aide, et cela très bientôt, probablement cette semaine.

L'archevêque a de plus accusé la Turquie d'être responsable des troubles qui agitent cette île de la Méditerranée depuis Noël.

LES TROUPES

Des sources britanniques ont révélé, hier, quels étaient les pays qui avaient accepté d'envoyer des troupes à Chypre: à part les Etats-Unis, il y a le Canada, les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark, et la Norvège. On sait que la France s'est désistée officiellement.

A Ottawa, par contre, personne n'est au courant d'une telle décision concernant l'envoi de 1,000 soldats, tel que l'a demandé le secrétaire au Foreign Office britannique, M. R.-A. Butler.

La participation à un envoi de troupes sous la bannière de l'OTAN est un problème pour le premier ministre Pearson, puisque dans son discours de septembre à l'ONU, il avait demandé un emploi plus fréquent des troupes de pacification des Nations Unies.

Or l'ONU a mis ses coffres à sec parce qu'elle a dû envoyer trop de missions pacificatrices en pays troublés.

De fait, si l'archevêque Makarios décidait d'accepter le projet américano-anglais, il pourrait décider du choix des pays qui pourrait envoyer des troupes.

La situation est similaire à celle de 1956, lors de la crise du canal de Suez. Le président Nasser avait empêché la venue d'un regiment canadien, le "Queen's Own Rifle of Canada", à cause de la consonnance "british" de son nom.

NOUVEAUX COMBATS

De nouveaux échanges de coups de feu ont eu lieu, hier, entre citoyens cypriotes turcs et grecs, dans le port de Limassol, situé sur la côte sud. Le commandement général des troupes anglaises a ordonné aux ressortissants britanniques de demeurer dans leur maison.

A l'extérieur de Limassol, un soldat britannique a dû ouvrir le feu sur des tireurs d'élite qui le canardaient du haut d'un édifice. C'étaient les premiers coups de feu tirés par un soldat anglais, depuis l'arrivée des troupes de pacification britannique.

Deux personnes ont été tuées et deux autres ont été blessées, à Limassol. Ce n'était là qu'un des nombreux combats qui ont lieu quotidiennement, sur l'île de la Méditerranée.

CONFERENCES

Entre-temps, le sous-secrétaire d'Etat américain, M. George Ball, arrivera à Chypre aujourd'hui, pour conférer avec le président cypriote, l'archevêque Makarios, sur la question d'un programme revisé d'envoi de troupes de l'OTAN.

A l'issue de sa rencontre avec le premier ministre Ismet Inonu et le ministre des Affaires étrangères Cemal Erkin à Ankara, hier, M. George Ball n'a fait aucun commentaire sur les discussions.

Pour sa part, M. Cemal Erkin a déclaré aux journalistes: "Les visées des Etats-Unis et de la Turquie sont similaires: nous ne voulons pas que le problème de Chypre soit discuté à l'ONU".

REVISION

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont mis au point certains amendements à leur plan de maintien de la paix à Chypre, accordant à l'ONU la faculté de dire son mot mais non de voter sur les opérations de maintien de la paix dans l'île.

Les modifications, qui ont été annoncées, hier, par les autorités britanniques, ont pour but de contourner certaines objections soulevées par le président Makarios devant le plan relatif à l'envoi d'une force de l'OTAN de 10,000 hommes dans le pays. Makarios exigeait notamment que cette force soit responsable devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

La nouvelle version de la proposition anglo-américaine, selon les autorités britanniques, comprend trois modifications importantes.

Elle prévoit que le programme de maintien de la paix pourra être référé au Conseil de sécurité en vertu d'une procédure spéciale permettant au Conseil de sécurité de discuter des mesures à prendre pour le maintien de la paix sans toutefois que le vote puisse être pris sur ces mesures, si bien qu'il est possible d'en arriver à un "consensus", sans que l'URSS fasse obstacle par son véto.

La nouvelle version laisse également tomber toute référence aux troupes de l'OTAN, abandonnant ainsi la condition que la force de maintien de la paix soit tirée uniquement des pays membres de l'OTAN.

Elle ouvre enfin la porte aux pays neutralistes du Commonwealth, tels la Suède, l'Irlande ou l'Australie, qui pourront fournir des contingents.

PESSIMISME

Les autorités gouvernementales britanniques ne manifestaient guère d'optimisme sur la réaction du président Makarios, dont on craint que les exigences ne seront pas satisfaites.

Le sous-secrétaire d'Etat américain George Ball doit transmettre les détails de la proposition ainsi amendée au président cypriote.

Venant de la Turquie, troisième étape de la mission pour le rétablissement de la paix que lui a confiée le président Johnson, M. Ball s'entretiendra avec le président Makarios et avec le vice-président Fazil Kutchuk, qui représente l'élément cypriote turcs au sein du gouvernement de l'île.

En dépit du fait que le président Makarios ait dénoncé les attentats à la bombe survenus la semaine dernière montre l'ambassade américaine, la presse cypriote grecque n'a cessé de s'en prendre aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à l'OTAN, affirmant qu'ils favorisent le partage de l'île, selon le désir de la Turquie.

Il s'est ensuite rendu à Ankaras mardi, pour y tenir des entretiens avec les chefs turcs et a par la suite déclaré qu'il était satisfait de ses rencontres aussi bien à Athènes qu'à Ankara.



LE BRIGADIER JACQUES-A. DEXTRASE ancien commandant du secteur de l'est du Québec, chef d'état-major des forces de l'ONU au Congo.

U Thant loue 2 Canadiens

Ottawa (PC) — U Thant, secrétaire général des Nations Unies a fait l'éloge de deux officiers de l'armée canadienne qui ont joué un rôle de premier plan dans l'évacuation de missionnaires d'une province congolaise infestée de guérilleros.

Dans une déclaration publiée hier par le quartier général de l'armée canadienne à Ottawa, U Thant fait état de la bravoure et de l'acharnement démontrés à cette occasion par le lieutenant-colonel Paul A. Mayer, d'Ottawa et le brigadier Jacques A. Dextraze, de Montréal et Québec.

Le colonel Mayer, qui est officier de liaison au quartier général de l'ONU à Léopoldville a été roué de coups et blessé à la jambe lorsqu'il se rendit par voie aérienne dans la province de Kwilu en vue d'aider à l'évacuation de missionnaires catholiques et protestants.

Des informations émanant du Congo disaient qu'il avait échappé à la mort simplement parce que son pistolet, que les rebelles lui ont enlevé n'était pas chargé.

Quant au brigadier Dextraze, il est chef d'état-major auprès du commandant de la force des Nations Unies au Congo depuis le mois de décembre.

U Thant a également fait l'éloge des membres du corps des signaleurs de l'armée canadienne et d'autres unités de la force des Nations Unies.

Les milices populaires congolaises reçoivent l'ordre de se mettre au repos (Radio-Congo)

BRAZZAVILLE (Reuter) — Radio-Congo annonce que les milices populaires "ont été priées de se mettre au repos."

Ces milices avaient fait leur apparition aux carrefours, à l'entrée des quartiers de Potopoto et de Bakongo, à la suite des désordres qui firent une soixantaine de blessés.

Les milices populaires sont composées de jeunes gens qui exercent des missions de surveillance.

La crise cypriote: nouvelle requête britannique à Ottawa

OTTAWA (PC) — Pour la deuxième fois en autant de jours, la Grande-Bretagne a invité hier le Canada à participer sous l'égide britannique à la création d'une force policière internationale pour le maintien de l'ordre à Chypre.

Le premier ministre sir Alec Douglas-Home, au terme de deux jours d'entretiens avec le premier ministre Pearson, a formulé le vif espoir que le Canada prendrait part à la formation de cette troupe de 10,000 hommes.

M. Pearson a refusé de traiter de la question.

Lundi, le secrétaire anglais aux Affaires étrangères, M. R. A. Butler, avait déclaré que la Grande-Bretagne aimerait que le Canada affecte 1,000 hommes d'infanterie à cette force.

Interrogé à une conférence de presse donnée hier au sujet de la question de savoir si M. Butler avait agi dans les formes en faisant appel à cette participation canadienne, sir Alec répondit que M. Butler agissait toujours avec une absolue correction. Il n'a pas lu ce que M. Butler a dit mais l'on ne sait encore quelle modalité prendrait cette formation militaire.

"LE COMMERCE ANGLO-CANADIEN

L'une des autres questions capitales venues sur le tapis à la conférence de presse est le commerce anglo-canadien.

Sir Alex déclare que son gouvernement désire voir amender les lois canadiennes contre le dumping qui lui paraissent inéquitables et que cela aiderait à résoudre le considérable déficit commercial de la Grande-Bretagne avec le Canada.

Sous certains rapports, les lois canadiennes contre le dumping semblent agir de façon défavorable. Il est curieux de constater que la Grande-Bretagne puisse accroître ses exportations aux difficiles marchés de l'Europe occidentale tandis que ses ventes au Canada sont en décroissance.

PROPORTION INVERSE

L'an dernier, les exportations canadiennes à la Grande-Bretagne se sont accrues de 10 pour cent à $1,105,000,000. Par contre les exportations anglaises au Canada ont fléchi de plus de six pour cent à $527,500,000.

Sir Alec ne précise pas les amendements que la Grande-Bretagne sollicitera aux lois canadiennes contre le dumping, comme, par exemple, le cas des autos britanniques. La question sera discutée par M. Edward Heath, président du Board of Trade britannique, lors de la visite du ministre canadien du Commerce, M. Mitchell Sharp, à Londres, à la fin du mois.

Il espère que la rencontre Sharp-Heath fera trouver le moyen d'améliorer les ventes de la Grande-Bretagne au Canada. Tout ce que son pays désire, c'est un accès équitable au marché canadien.

Sir Alec a fait entendre clairement qu'il ne serait apporté aucun changement dans la politique commerciale de Londres à l'égard de Cuba et des autres pays communistes.

Il affirme la conviction de son pays à l'endroit de l'inanité des sanctions économiques et de la contraction des relations commerciales avec les pays communistes.

Les Etats-Unis ont fait plus d'affaires avec Cuba que les pays accusés!

TORONTO (PC) — Le Globe and Mail de Toronto affirme, dans une dépêche en provenance de Washington, qu'un fait que les Etats-Unis ne mentionnent pas dans leur campagne en vue de rallier les autres pays à un boycottage commercial contre Cuba, c'est qu'au cours des deux dernières années, l'Oncle Sam a expédié plus de marchandises à Cuba que le Canada, la Grande-Bretagne et la France.

"C'est là le fait non mentionné dans la campagne qui est en cours ici pour faire que les alliés des Etats-Unis dressent un embargo contre Cuba conformement aux vues de Washington," lit-on dans la dépêche.

Le correspondant précise que les Etats-Unis ont expédié pour $37,000,000 de marchandises dans l'île des Caraïbes au cours de l'année 1963.

Les autorités américaines "invoquent les circonstances spéciales" créées par l'entente avec Cuba sur la rançon des exilés cubains faits prisonniers, lors de l'invasion ratée de la Baie des Cochons, et prétendent y trouver une justification.

DES CHIFFRES

Le journal compare ce chiffre de $37,000,000 avec les chiffres suivants pour le Canada, la Grande-Bretagne et la France respectivement: $11,100,000; $5,300,000 et environ $5,000,000.

La dépêche précise que dans tous les cas il s'agit de marchandises ne pouvant servir à des fins stratégiques.

"En 1962, alors qu'il n'y avait aucune circonstance spéciale, les exportations américaines à Cuba ont atteint $13,400,000, comparativement à $10,800,000 pour le Canada, environ $5,000,000 pour la Grande-Bretagne et $2,000,000 pour la France."

CONTRE LA G.-B. ET LA FRANCE

Le journal précise encore que la campagne sur l'embargo est principalement dirigée à l'adresse de la Grande-Bretagne, qui s'est engagée à fournir 450 autobus à Cuba au prix d'environ $11,000,000, et à l'adresse de la France, qui se propose de vendre des camions et des tracteurs à Cuba.

La dépêche mentionne que le Canada n'est pas particulièrement visé par la campagne, même si les journaux américains s'en prennent occasionnellement, en termes emphatiques, au commerce canadien avec Cuba.

10,000 PIEDS DE PLANCHER
A louer dans Limoilou
Bâtisse neuve, rez-de-chaussée, entrées sur deux rues. Stationnement. Conviendrait pour magasin de tous genres, entrepôt, atelier de mécanique (machines shop). Peut également se louer en parties. Informations, jour:
Tél.: 529-0616

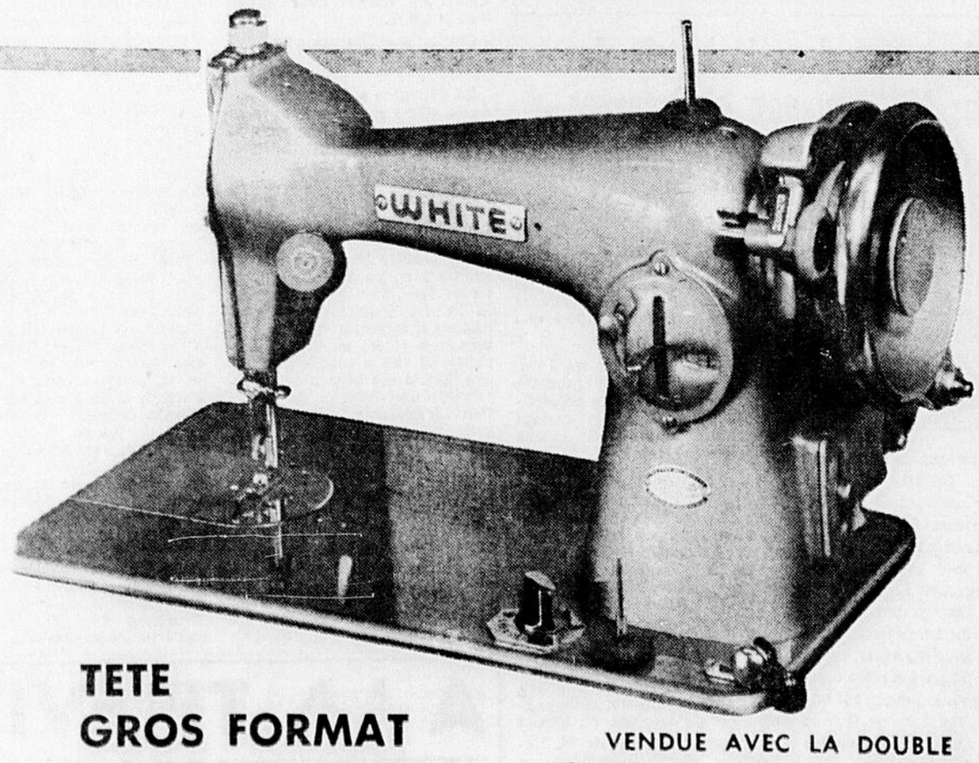
A toute heure du jour et de la soirée, venez manger au
Restaurant La Fayette
565 est, boul. Charest — Tél.: 522-2053
Cuisine canadienne, française et italienne
Bar-salon
SPECIALITE: filet mignon en cherreuil

MAGASIN À LOUER
rue Saint-Joseph
(entre rue Caron et Boul. Langelier)
- Espace disponible: 1200 pi. carrés
- Possibilité 2000 pi. c. et plus si nécessaire
- Local convenant pour: magasin de spécialités ou pour bureau de Cie de Finance.
- *Occupation: 1er mai*
- S'adresser à:
W. TRAVIS
le jour: 522-3851
le soir: 681-4775

- Vous voulez améliorer votre position
- Vous possédez l'expérience de la vente au détail dans la marchandise pour hommes ou garçons
- Vous avez de bonnes références
- Venez nous voir — Application strictement confidentielle.
S'adresser à: M. PERRON
chez CHENOR Ltée
3 est, rue Saint-Joseph, Québec

Le plus grand choix de CHAUSSURES pour toute la famille
LES MAGASINS DE CHAUSSURES Talbot
Coins ST-ROCH, ST-DOMINIQUE, MGR-GAUVREAU
3 MAGASINS pour mieux vous servir
897 EST, ST-JOSEPH COIN ST-ROCH
849 EST, ST-JOSEPH Coin St-Dominique
795 EST, ST-JOSEPH Coin Mgr Gauvreau
STATIONNEMENT FACILE

Paquet
Une valeur sensationnelle!
MACHINE A COUDRE WHITE



TETE GROS FORMAT
Une populaire machine à coudre à bobine ronde, avec marche arrière, clef de réglage des griffes et bobineur automatique...

VENDUE AVEC LA DOUBLE GARANTIE: PAQUET ET WHITE
- Service par notre Expert
- Pièces de rechange
Une machine qui a fait sa marque sur le marché depuis 1876.

PORTATIVE AVEC MALLETTE 63.33
AVEC MEUBLE CONSOLE 84.44
AVEC MEUBLE SECRÉTAIRE 98.88
Paquet, machines à coudre, White, 3e étage.